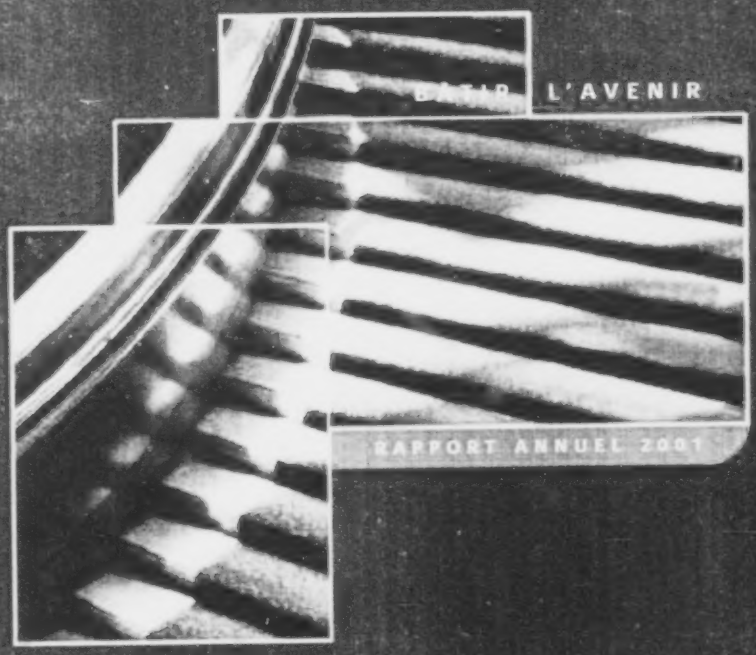

EDC
Exportation et développement Canada
Export Development Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Bâtir l'avenir/Vision et Valeurs i

Compte de la Société -

Faits saillants de 2001 et revue des cinq derniers exercices ii

Événements marquants de 2001 iii

Revue globale de 2001

Message à l'actionnaire 2

EDC élève son image 5

Message du président du Conseil 7

Performance par rapport aux objectifs 8

Premiers pas *Plus de clients; nouveaux produits et services* 12

Pas assurés *Mesures du succès; surveillance des marchés mondiaux* 14

Pas audacieux *Innovation; formation* 16

Pas de géant *Responsabilité sociale des entreprises* 18

Pas suivants *Accroître la capacité; partenariats* 20

Pas solides *Investir dans le Canada* 22

Relations avec les investisseurs

Message aux investisseurs 24

Volumes de financement 25

Programme de financement 25

Régime favorable appliqué aux fonds propres 26

Cote de crédit de qualité supérieure 26

Gestion des risques 26

Un emprunteur expérimenté 26

Investir au Canada 26

Émissions sélectionnées d'obligations d'EDC en circulation 27

Équipe de la haute direction et représentants de la direction 28

Revue financière de 2001 29

Examen et analyse de la direction 30

États financiers consolidés 56

Revue des cinq derniers exercices 78

Conseil d'administration 81

Pratiques d'EDC en matière de régie 82

Comités du Conseil d'administration 85

Code d'éthique commerciale 88

Glossaire de termes financiers 90

Bureaux de la Société 91

104-02119/

Aperçu : Bâtir l'avenir

Depuis plus de cinq décennies, EDC contribue à faciliter la croissance des exportations canadiennes. Nous offrons une gamme complète de produits et de services financiers et cherchons à être souples dans notre manière de les livrer afin d'aider les exportateurs et les investisseurs à profiter au maximum des débouchés à l'échelle internationale.

EDC bâtit l'avenir en apportant des améliorations dans trois domaines essentiels : le service aux clients, la formation et le perfectionnement des employés et l'alignement avec les parties intéressées. En 2001, nous avons réalisé dans ces trois domaines des progrès considérables, qui ont créé des avantages tangibles tant pour nos clients que pour le Canada.

Voici quelques-uns des points saillants de la performance d'EDC en 2001 :

- 44 milliards de dollars en exportations et en investissements à l'étranger grâce à des solutions d'EDC
- 6 355 clients servis
- 5 720 PME servies
- 2 593 exportateurs en essor servis
- 58 millions de dollars de bénéfice net
- 23,8 milliards de dollars d'actif total
- 0 crédit parlementaire
- 1,3 million de dollars consacrés à la stratégie Éducation et emploi jeunesse

Vision

EDC sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le cœur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

104-02119/

Aperçu : Bâtir l'avenir

Depuis plus de cinq décennies, EDC contribue à faciliter la croissance des exportations canadiennes. Nous offrons une gamme complète de produits et de services financiers et cherchons à être souples dans notre manière de les livrer afin d'aider les exportateurs et les investisseurs à profiter au maximum des débouchés à l'échelle internationale.

EDC bâtit l'avenir en apportant des améliorations dans trois domaines essentiels : le service aux clients, la formation et le perfectionnement des employés et l'alignement avec les parties intéressées. En 2001, nous avons réalisé dans ces trois domaines des progrès considérables, qui ont créé des avantages tangibles tant pour nos clients que pour le Canada.

Voici quelques-uns des points saillants de la performance d'EDC en 2001 :

- 44 milliards de dollars en exportations et en investissements à l'étranger grâce à des solutions d'EDC
- 6 355 clients servis
- 5 720 PME servies
- 2 593 exportateurs en essor servis
- 58 millions de dollars de bénéfice net
- 23,8 milliards de dollars d'actif total
- 0 crédit parlementaire
- 1,3 million de dollars consacrés à la stratégie Éducation et emploi jeunesse

Vision

EDC sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le cœur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

COMPTE DE LA SOCIÉTÉ – FAITS SAILLANTS DE 2001

(en millions de dollars)

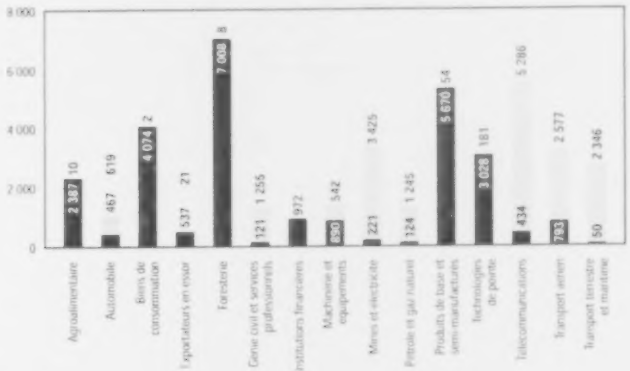

(en millions de dollars)

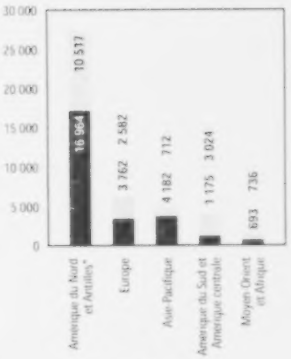

* *Comprend le Mexique*

(en millions de dollars)

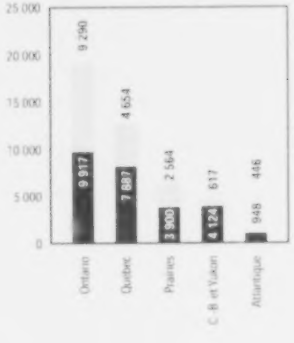

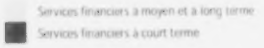

REVUE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en millions de dollars)

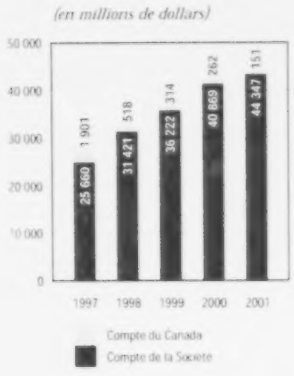

(en millions de dollars)

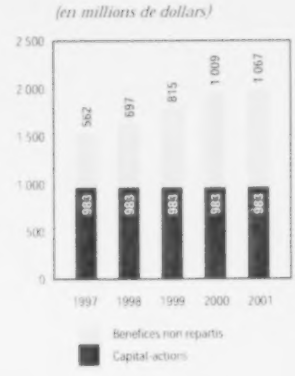

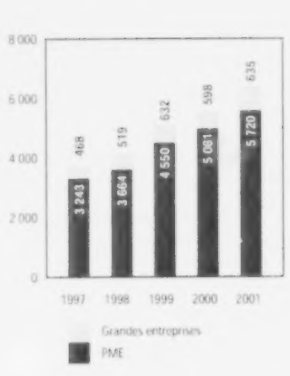

EDC attache une importance prioritaire à la responsabilité sociale des entreprises (RSE). C'est là une question qui englobe la participation communautaire de la Société tant à l'échelle locale que nationale, ainsi que toute une gamme d'initiatives, dont notre cause de prédilection, l'éducation et l'emploi jeunesse. À cet égard, EDC a décerné des bourses à 21 étudiants de niveau postsecondaire et offert des stages de travail à 60 jeunes (dont ceux photographiés ci-dessus).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2001

Autres événements communautaires majeurs

- EDC a appuyé le programme d'Équipe Canada Junior, qui a permis à 1 600 étudiants de participer à des ateliers de formation dans toutes les régions du Canada, et d'envoyer 60 délégués en mission économique en Allemagne, en Autriche, au Japon, en Corée du Sud et à Taïwan, ainsi que deux délégués en Chine dans le cadre de la mission commerciale du premier ministre du Canada dans ce pays.
- EDC a créé un conseil consultatif indépendant pour examiner ses politiques sur la RSE.
- EDC a recueilli 125 000 $ dans le cadre de sa campagne Centraide/Partenairesanté.
- 76 p. 100 des employés d'EDC ont participé au Défi transport, en utilisant des moyens plus écologiques pour se rendre au travail. Ce taux de participation lui a valu la première place dans la catégorie des sociétés d'État comptant de 100 à 1 000 employés.
- L'équipe des coureurs de risques d'EDC a participé à la course de relais de 24 heures organisée par Labatt, et a ainsi amassé plus de 6 000 $ en promesses de dons pour des œuvres de bienfaisance locales.
- Le Comité Parents avertis a organisé une journée « Emmenez vos enfants au travail » pour 26 étudiants du Secondaire III.

Faits saillants de la Société

- EDC s'est donné une nouvelle image de marque afin de mieux se faire connaître au Canada et à l'étranger.
- EDC a servi un nombre record de 6 355 clients, dont 5 720 PME.
- L'Équipe des exportateurs en essor d'EDC a établi un nouveau record en acquérant 743 nouveaux clients.
- L'indice de satisfaction des clients a affiché le niveau inégalé de 81,5, une hausse marquée par rapport au résultat de 79,6 enregistré en 2000.
- EDC a créé l'Équipe du commerce électronique, dont le mandat est de concevoir de nouveaux produits et d'offrir en ligne bon nombre des produits existants.
- EDC a commencé à stocker des données dans un réseau SAN, qui offre un accès sécuritaire et ininterrompu à ses bases de données.
- Des modifications ont été apportées à la *Loi sur l'expansion des exportations* (devenue *Loi sur le développement des exportations*), marquant l'aboutissement d'un processus exhaustif d'examen législatif qui a duré trois ans et qui a validé de façon éloquente le mandat, le rôle, l'orientation stratégique et les principes commerciaux d'EDC.
- La Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC a acquis force de loi aux termes des modifications parlementaires.
- Le sondage d'EDC sur la satisfaction des employés, dont le taux de participation a été de 90 p. 100, donne à la Société une note supérieure à celle des autres organisations comparables dans presque toutes les catégories.
- EDC a été reconnue par le magazine *Maclean's* comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada.

COMPTE DE LA SOCIÉTÉ – FAITS SAILLANTS DE 2001

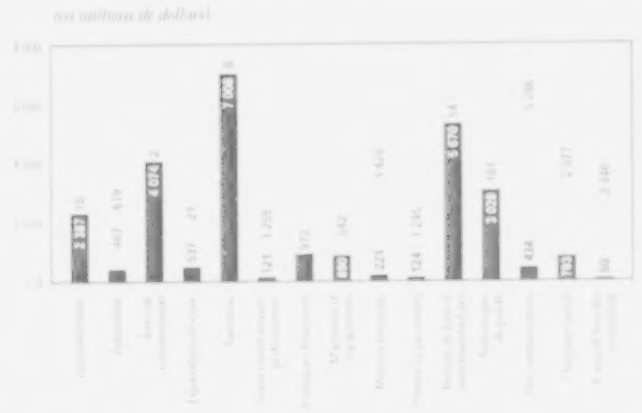

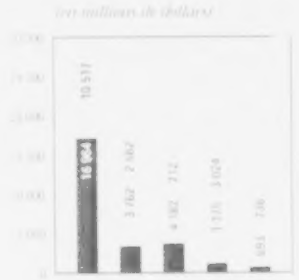

REVUE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

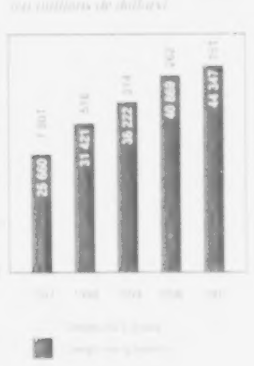

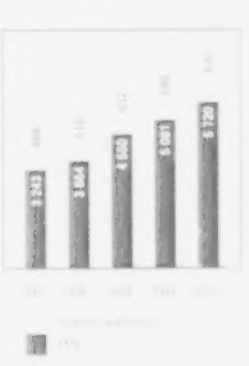

EDC attache une importance prioritaire à la responsabilité sociale des entreprises (RSE). C'est là une question qui englobe la participation communautaire de la Société tant à l'échelle locale que nationale, ainsi que toute une gamme d'initiatives, dont notre cause de prédilection, l'éducation et l'emploi jeunesse. À cet égard, EDC a décerné des bourses à 21 étudiants de niveau postsecondaire et offert des stages de travail à 60 jeunes (dont ceux photographiés ci-dessus).

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2001

Autres événements communautaires majeurs

- EDC a appuyé le programme d'Équipe Canada Junior, qui a permis à 1 600 étudiants de participer à des ateliers de formation dans toutes les régions du Canada, et d'envoyer 60 délégués en mission économique en Allemagne, en Autriche, au Japon, en Corée du Sud et à Taïwan, ainsi que deux délégués en Chine dans le cadre de la mission commerciale du premier ministre du Canada dans ce pays.
- EDC a créé un conseil consultatif indépendant pour examiner ses politiques sur la RSE.
- EDC a recueilli 125 000 $ dans le cadre de sa campagne Centraide/Partenairesanté.
- 76 p. 100 des employés d'EDC ont participé au Défi transport, en utilisant des moyens plus écologiques pour se rendre au travail. Ce taux de participation lui a valu la première place dans la catégorie des sociétés d'État comptant de 100 à 1 000 employés.
- L'équipe des coureurs de risques d'EDC a participé à la course de relais de 24 heures organisée par Lasalle, et a ainsi amassé plus de 6 000 $ en promesses de dons pour des œuvres de bienfaisance locales.
- Le Comité Parents avertis a organisé une journée « Emmenez vos enfants au travail » pour 26 étudiants du secondaire III.

Faits saillants de la Société

- EDC s'est donné une nouvelle image de marque afin de mieux se faire connaître au Canada et à l'étranger.
- EDC a servi un nombre record de 6 355 clients, dont 5 720 PME.
- L'Équipe des exportateurs en essor d'EDC a établi un nouveau record en acquérant 743 nouveaux clients.
- L'indice de satisfaction des clients a affiché le niveau inégalé de 81,5, une hausse marquée par rapport au résultat de 79,6 enregistré en 2000.
- EDC a créé l'Équipe du commerce électronique, dont le mandat est de concevoir de nouveaux produits et d'offrir en ligne bon nombre des produits existants.
- EDC a commencé à stocker des données dans un réseau SAN, qui offre un accès sécuritaire et ininterrompu à ses bases de données.
- Des modifications ont été apportées à la *Loi sur l'expansion des exportations* (devenue *Loi sur le développement des exportations*), marquant l'aboutissement d'un processus exhaustif d'examen législatif qui a duré trois ans et qui a validé de façon éloquente le mandat, le rôle, l'orientation stratégique et les principes commerciaux d'EDC.
- La Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC a acquis force de loi aux termes des modifications parlementaires.
- Le sondage d'EDC sur la satisfaction des employés, dont le taux de participation a été de 90 p. 100, donne à la Société une note supérieure à celle des autres organisations comparables dans presque toutes les catégories.
- EDC a été reconnue par le magazine Maclean's comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada.

Bâtir l'avenir

C'est une grande fierté et une grande satisfaction pour moi de présenter le Rapport annuel 2001 sur la performance et la santé financière d'Exportation et développement Canada. Malgré l'extrême incertitude et la volatilité engendrées par les événements imprévus de l'an dernier, EDC a une fois de plus obtenu des résultats records, sans pour cela négliger le fait qu'il fallait développer et mettre en place des initiatives diverses et complexes en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

En ce qui me concerne, le message que j'aimerais faire passer à notre actionnaire, à nos clients et aux investisseurs, en fait à tous les Canadiens et aux autres parties intéressées, c'est qu'EDC est de plus en plus forte, et continue de jouer son rôle utile d'instrument de promotion d'une prospérité durable pour le Canada.

Avec une clientèle qui croît rapidement, un intérêt grandissant des investisseurs et partenaires internationaux et une culture interne vigoureuse, EDC est bien placée pour répondre aux besoins changeants des exportateurs canadiens. C'est ce qu'a mis en évidence en 2001 la conclusion réussie d'un examen exhaustif du mandat d'EDC.

Cet examen a réaffirmé l'équilibre qu'établit la Société entre les sensibilités des secteurs public et privé. Nous adoptons une approche prudente de la gestion des risques, tout en nous engageant dans une variété d'initiatives progressistes sur les plans de l'environnement et de l'éthique. L'examen a reconnu le rôle crucial que joue EDC pour faciliter les exportations canadiennes et l'investissement à l'étranger, et pour renforcer la réputation du Canada dans le monde entier. Nous continuerons de montrer l'exemple avec cette approche équilibrée tout en améliorant notre capacité de répondre aux besoins des exportateurs canadiens.

À EDC, bâtir l'avenir signifie investir dans notre ressource la plus précieuse, nos employés, afin qu'ils puissent trouver des solutions novatrices pour remplir notre mandat. Bâtir l'avenir signifie aussi accroître notre capacité de servir nos clients et mettre au point des produits qui répondent à leurs besoins.

Pour accroître la capacité, il faut faire beaucoup plus qu'améliorer les produits et les services. Il faut devenir de plus en plus pertinent et utile pour les clients, les employés et les parties intéressées. Ainsi, en renforçant les initiatives relatives à la RSE, EDC aide à faire du Canada un chef de file mondial en pratiques commerciales responsables et éthiques. Cela est bon pour les exportateurs canadiens, qui en retirent souvent un net avantage concurrentiel. La RSE contribue également à ce que diverses parties intéressées – grand public, médias et groupes de revendication – aient confiance dans notre mandat.

En 2001, nous avons encore renforcé nos initiatives en matière de RSE en créant un Conseil consultatif qui se réunira régulièrement afin d'examiner les résultats d'EDC par rapport à des questions environnementales, éthiques et sociales. Ces questions étant souvent vivement discutées, nous apprécions les commentaires du conseil dans l'élaboration et l'application de politiques qui reflètent les attitudes et les coutumes canadiennes.

Susanne Laperle
Première vice-présidente, Ressources humaines

Gilles Ross
Premier vice-président, Contentieux, et secrétaire

Louise Landry
Vice-présidente, Planification stratégique et Performance générale

A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction

Notre nouvelle politique en matière de divulgation, qui nous aidera à faire connaître nos réalisations à un plus vaste public et à renforcer la confiance dans notre mandat, est un des piliers de la RSE. Depuis octobre 2001, EDC publie régulièrement et systématiquement des informations qui ne compromettent pas la compétitivité de ses clients.

La cause privilégiée d'EDC, sa stratégie Éducation et emploi jeunesse, entre aussi dans le cadre de la RSE. En 2001, en application de cette stratégie, nous avons suscité l'intérêt de 10 000 étudiants à l'occasion d'initiatives en commerce international.

Ce ne sont là que quelques exemples de ce que nous faisons pour concilier nos objectifs commerciaux et nos objectifs en matière de RSE.

Faciliter le commerce et l'investissement

Les entreprises exportatrices canadiennes ont connu une année difficile en 2001. L'effondrement du secteur mondial de la technologie, qui a commencé à la fin de 2000, a eu des répercussions générales tout au long de l'année et il a fini par entraîner un ralentissement international généralisé et une baisse des marchés des produits de base.

Puis est arrivé le 11 septembre. Ce qui s'est passé ce jour-là a choqué le monde entier et nous a forcés à réexaminer nos priorités. Les retombées ont notamment réveillé la perspective d'une chute de confiance des consommateurs et peut-être d'une vraie récession mondiale en 2002.

Il semble maintenant que 2002 sera une bien meilleure année qu'on ne l'avait pensé, car on note déjà des signes de

redressement économique, tout particulièrement aux États-Unis. Cependant, la reprise mondiale devrait être très progressive, ce qui signifie que bon nombre des risques auxquels sont confrontées les entreprises qui vendent et qui investissent à l'étranger resteront supérieurs à la normale. La gestion des risques internationaux devrait continuer d'occuper une place essentielle dans tout plan d'affaires.

Dans l'ensemble, les entreprises canadiennes ont moins vendu à l'exportation en 2001 à cause du fléchissement de la demande mondiale. Ainsi, à la fin de 2001, les ventes à l'exportation étaient inférieures de 14 p. 100 à ce qu'elles étaient à la fin de 2000, et le niveau moyen des ventes, de 2 p. 100 environ. Malgré cette baisse, nous avons appuyé pour 44,3 milliards de dollars en transactions d'exportation et d'investissement à l'étranger réalisées par des entreprises canadiennes, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100 par rapport à 2000. La conjoncture internationale plus dure et plus risquée a fait augmenter la demande de services d'assurances et de financement d'EDC, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Notre performance solide de 2001 s'appuie sur la tendance à la hausse de la somme de commerce et d'investissement canadiens facilitée par EDC depuis quelques années. En 2001, notre volume d'activités international correspondait au total à 9 p. 100 des exportations de biens et de services du Canada, comparé à 7 p. 100 il y a cinq ans.

En 2001, nous avons servi 6 355 entreprises canadiennes, soit 12 p. 100 de plus qu'en 2000. Les PME constituent l'essentiel des entreprises canadiennes qui recourent à nos services. Ainsi, en 2001, nous avons travaillé avec 5 720 PME, soit 743 de plus qu'en 2000. Le volume total des transactions des PME s'est chiffré à 7,7 milliards de dollars, soit une progression de plus de 20 p. 100 par rapport à 2000.

Depuis quelques années, en plus de son rôle traditionnel, qui est de faciliter les ventes à l'exportation, EDC aide davantage les entreprises canadiennes à investir à l'étranger. L'investissement sur des marchés extérieurs a des retombées économiques tant au Canada que dans le pays d'accueil. Ce type de mouvement des investissements suscite une augmentation importante du commerce bilatéral à long terme et des investissements secondaires dans le pays d'accueil. En 2001, nos programmes d'assurance-risques politiques et de financement de projets ont couvert pour 5 milliards de dollars d'investissements canadiens à l'étranger. Si l'on exclut les renouvellements de police liés à des investissements faits dans le passé, l'an dernier, nous avons appuyé pour 2,3 milliards de dollars de nouveaux investissements directs canadiens à l'étranger.

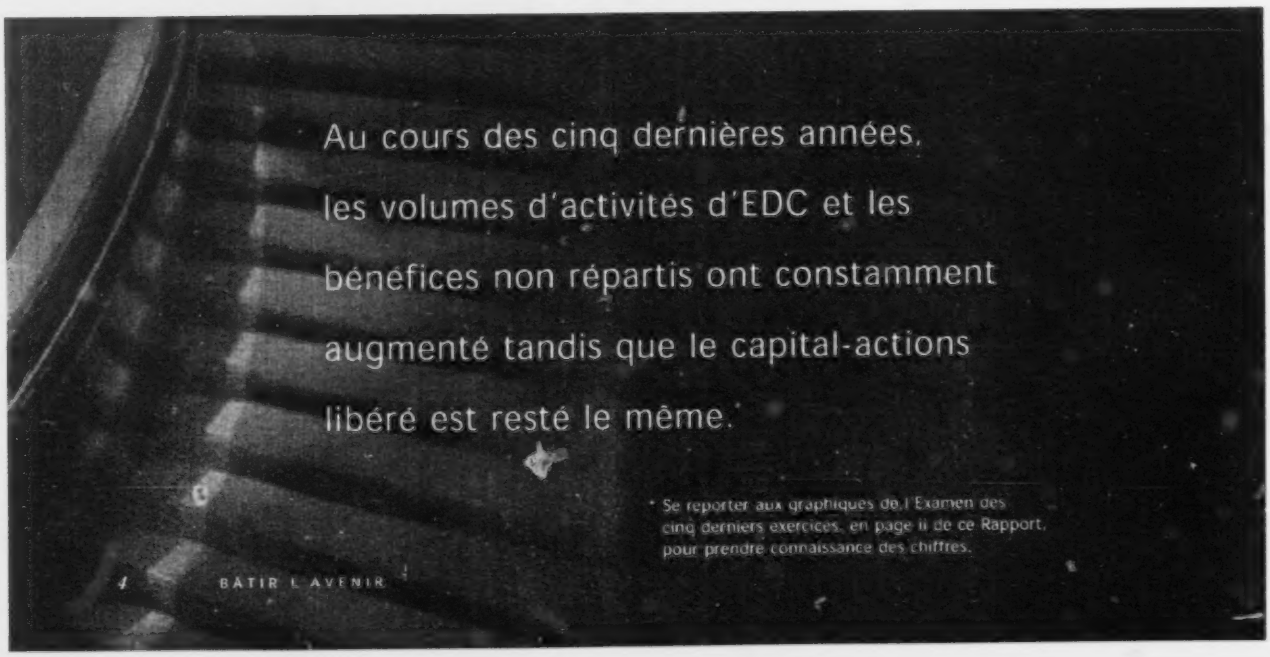

redressement économique, tout particulièrement aux États-Unis. Cependant, la reprise mondiale devrait être très progressive, ce qui signifie que bon nombre des risques auxquels sont confrontées les entreprises qui vendent et qui investissent à l'étranger resteront supérieurs à la normale. La gestion des risques internationaux devrait continuer d'occuper une place essentielle dans tout plan d'affaires.

Dans l'ensemble, les entreprises canadiennes ont moins vendu à l'exportation en 2001 à cause du fléchissement de la demande mondiale. Ainsi, à la fin de 2001, les ventes à l'exportation étaient inférieures de 14 p. 100 à ce qu'elles étaient à la fin de 2000, et le niveau moyen des ventes, de 2 p. 100 environ. Malgré cette baisse, nous avons appuyé pour 44,3 milliards de dollars en transactions d'exportation et d'investissement à l'étranger réalisées par des entreprises canadiennes, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100 par rapport à 2000. La conjoncture internationale plus dure et plus risquée a fait augmenter la demande de services d'assurances et de financement d'EDC, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Notre performance solide de 2001 s'appuie sur la tendance à la hausse de la somme de commerce et d'investissement canadiens facilitée par EDC depuis quelques années. En 2001, notre volume d'activités international correspondant au total à 9 p. 100 des exportations de biens et de services du Canada, compare à 7 p. 100 il y a cinq ans.

En 2001, nous avons servi 6 355 entreprises canadiennes, soit 12 p. 100 de plus qu'en 2000. Les PME constituent l'essentiel des entreprises canadiennes qui recourent à nos services. Ainsi, en 2001, nous avons travaillé avec 5 720 PME, soit 743 de plus qu'en 2000. Le volume total des transactions des PME s'est chiffré à 7,7 milliards de dollars, soit une progression de plus de 20 p. 100 par rapport à 2000.

Depuis quelques années, en plus de son rôle traditionnel, qui est de faciliter les ventes à l'exportation, EDC aide davantage les entreprises canadiennes à investir à l'étranger. L'investissement sur des marchés extérieurs a des retombées économiques tant au Canada que dans le pays d'accueil. Ce type de mouvement des investissements suscite une augmentation importante du commerce bilatéral à long terme et des investissements secondaires dans le pays d'accueil. En 2001, nos programmes d'assurance-risques politiques et de financement de projets ont couvert pour 5 milliards de dollars d'investissements canadiens à l'étranger. Si l'on exclut les renouvellements de police liés à des investissements faits dans le passé, l'an dernier, nous avons appuyé pour 2,3 milliards de dollars de nouveaux investissements directs canadiens à l'étranger.

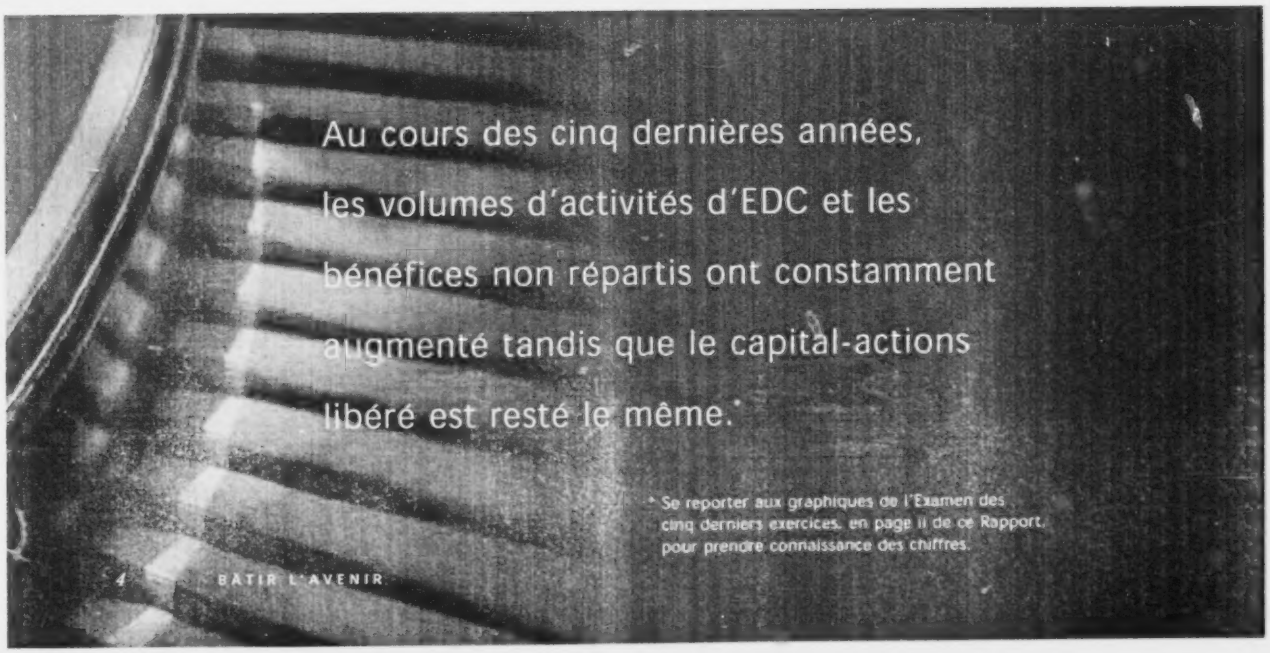

Accroître la présence canadienne sur les marchés en développement

Un des éléments clés de notre stratégie vise à accroître la présence canadienne sur les marchés en développement. En 2001, nous avons appuyé pour 11 milliards de dollars de transactions dans des pays en développement, soit une augmentation de 4 p. 100 par rapport à 2000. Ces transactions représentaient près de 25 p. 100 du volume d'activités total d'EDC. Il s'agit d'une contribution très importante au succès du Canada sur ces marchés, étant donné que, l'an dernier, 8 p. 100 seulement environ des ventes totales à l'exportation de produits et de services canadiens visaient des marchés émergents. Le nombre d'entreprises canadiennes qui utilisent nos services sur des marchés en développement est passé à 3 705 en 2001, en hausse de 7,5 p. 100 par rapport à 2000 et de 50 p. 100 par rapport à 1996.

L'essentiel de nos activités en matière d'assurance-risques politiques et de financement de projets vise des pays en développement. Il s'agit de programmes destinés à faciliter l'investissement canadien à l'étranger. L'activité de ces deux secteurs d'activité a été concentrée à 87 p. 100 dans les marchés émergents, où la hausse a été de 20 p. 100. En 2001, exclusion faite des renouvellements de polices, nous avons appuyé pour environ 1,6 milliard de dollars de nouveaux investissements directs étrangers canadiens dans des pays en développement, soit une légère augmentation par rapport à

EDC élève son image

EDC

Notre nouvelle image représente une promesse : celle faite à chaque client, à chaque investisseur et à chaque partie intéressée que l'expérience qu'il vivra avec EDC sera d'une nature particulière. Tous les attributs de l'image – ses piliers en réalité – se retrouveront dans chaque transaction, chaque partenariat et chaque interaction.

Ces piliers s'énoncent fort simplement :

- Capacité de motivation
- Constance
- Adaptabilité
- Dynamisme
- Capacité de représentation
- Perspicacité

En 2001, EDC a bâti l'avenir en définissant son image. Comment cette image s'aligne-t-elle sur notre vision et nos valeurs (que vous trouverez à la page couverture intérieure de ce Rapport annuel)? Nos valeurs guident les employés dans l'accomplissement de leur travail, aidant par là même la Société à réaliser sa vision. Notre marque définit quant à elle le rôle que joue EDC en réalisant cette vision.

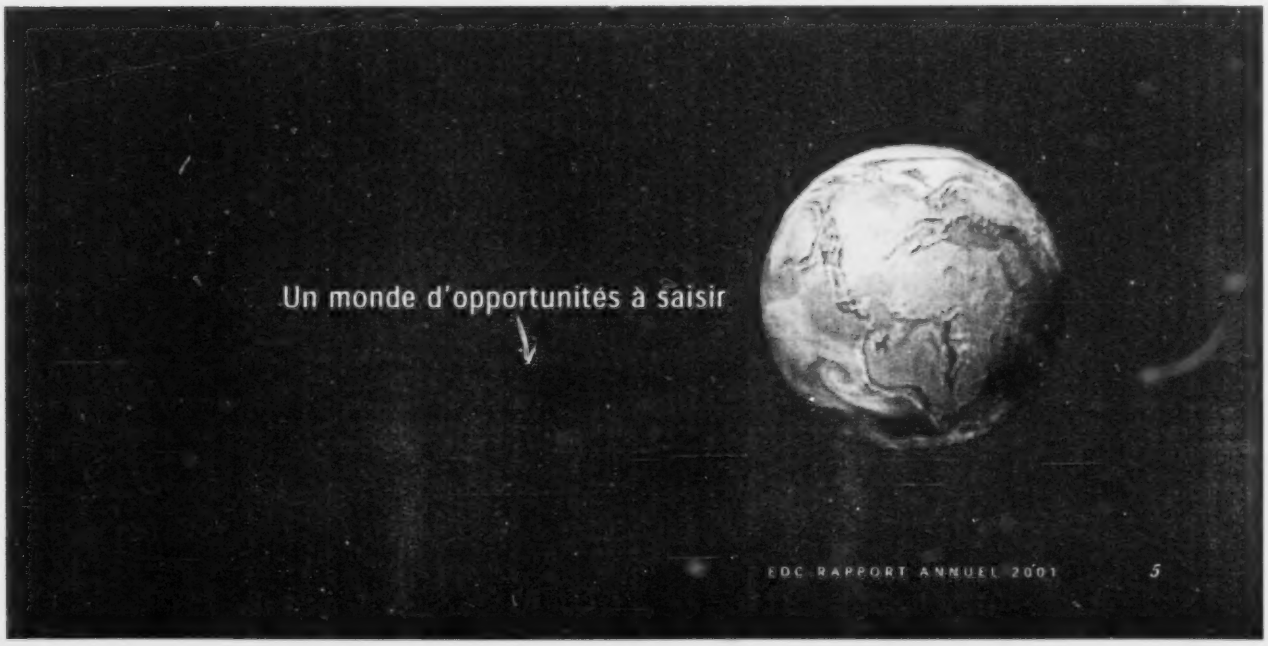

2000, et nous avons obtenu ce résultat stable alors même que les investissements canadiens dans les pays en développement baissaient de 6 p. 100 environ.

Contribuer à la prospérité canadienne

Le produit intérieur brut (PIB) généré par le commerce facilité par EDC est la mesure la plus fondamentale de la contribution de la Société à la prospérité du Canada. Le PIB représente la somme totale des revenus gagnés au Canada, et les exportations en représentent une part importante.

Nous estimons qu'en 2001, les exportations et l'investissement appuyés par EDC ont contribué à générer près de 30 milliards de dollars en PIB canadien, soit une augmentation de 5,5 p. 100 par rapport à 2000. La croissance de l'emploi et des revenus est une des conséquences majeures de notre activité par rapport au commerce et à l'investissement. On estime que les exportations et l'investissement à l'étranger appuyés par EDC en 2001 ont engendré 458 000 années-personnes d'emploi, soit une augmentation de près de 7 p. 100 par rapport à 2000, et 3 p. 100 de l'emploi national.

En vendant plus à l'exportation, les entreprises peuvent investir davantage dans des activités de R-D au Canada, ce qui profite à l'économie à long terme. En 2001, l'intensité moyenne de R-D dans nos transactions a augmenté de 29 p. 100 par rapport à 2000. Cette augmentation découle du fait que la croissance d'EDC est restée concentrée dans la technologie et l'aéronautique, secteurs où a lieu une grande partie de la R-D canadienne.

Enfin, on comprend de plus en plus que les retombées économiques du commerce international profitent aux deux parties, c'est-à-dire au Canada et à l'économie étrangère. En conséquence, les activités d'EDC en 2001 ont conféré des avantages importants à des pays étrangers. Ils sont difficiles à quantifier mais, étant donné la proportion relativement élevée de transactions qui visaient des pays en développement, on estime que les avantages pour les pays étrangers liés à des transactions appuyées par EDC sont considérables.

Garder une approche équilibrée

L'expérience de 2001 montre combien les risques et l'incertitude peuvent être des facteurs importants de la demande de services financiers d'EDC. Même si les ventes à l'exportation du Canada ont diminué l'an dernier, nos activités ont sensiblement augmenté.

En conciliant soigneusement et consciencieusement la croissance dans trois domaines – les employés, les produits et la capacité –, EDC peut mieux s'adapter aux fluctuations des marchés mondiaux. Quand les chiffres de l'économie ont baissé en 2001, nous nous sommes empressés de répondre aux besoins des exportateurs canadiens. En adoptant une démarche prudente par rapport à la gestion des risques et aux provisions pour pertes potentielles, nous continuons d'intéresser des investisseurs et partenaires internationaux, ce qui nous met en meilleure position encore pour remplir notre mandat. À long terme, nous cherchons à poursuivre cette croissance équilibrée et nous entendons aider à bâtir un avenir meilleur pour nos clients, les investisseurs et les parties intéressées.

Ne perdons pas non plus de vue le résultat direct de notre approche équilibrée en 2001 – en réalité depuis plus de cinq décennies : nous n'avons pas eu à nous appuyer sur des crédits parlementaires pour respecter nos engagements commerciaux et sociaux. Et nous sommes très fiers de cette réalisation.

Cependant, ma plus grande fierté vient des hommes et des femmes d'EDC, dont le dévouement et les réalisations continuent à faire monter la barre d'un cran – et avec succès, comme vous le verrez d'après les résultats publiés dans ce Rapport annuel. Les femmes et les hommes dévoués qui siègent à notre Conseil d'administration appuient et facilitent cette performance toujours élevée d'EDC. J'aimerais remercier Patrick Lavelle pour sa contribution au succès d'EDC pendant son mandat à la présidence du Conseil, et accueillir chaleureusement son successeur, Paul Gobeil.

Le président et chef de la direction,

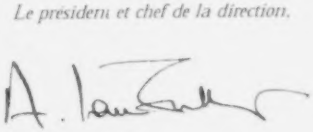

A. Ian Gillespie

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

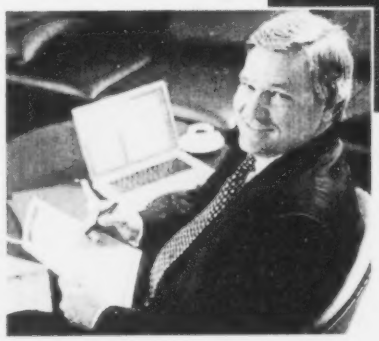

Paul Gobeil
Président du Conseil d'administration

Je suis très heureux d'entreprendre mon mandat à la présidence du Conseil d'administration d'EDC, et surtout de le faire maintenant, à un moment où la Société est très bien placée pour exploiter ses succès passés. EDC sert plus de clients que jamais, elle instaure des pratiques vigoureuses en matière de divulgation et d'évaluation environnementale, et ses méthodes de gestion des risques – des modèles du genre – connaissent une rapide évolution.

EDC doit profiter de ce contexte favorable pour atteindre de nouveaux sommets, sans jamais perdre de vue l'objet de son mandat, qui est d'appuyer les exportations et les investissements canadiens à l'étranger. À EDC, le succès se mesure en partie par le nombre de clients servis, le segment des exportateurs en essor étant très important. Il repose aussi sur le bénéfice, qui permet d'établir des provisions pour risques.

EDC s'efforce de tisser des relations durables avec ses clients et les investisseurs en allant au-delà de son activité principale qui consiste à offrir des services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques. En fournissant à ses clients de l'information à jour sur les marchés et les acheteurs et en les indemnisant en temps opportun en cas de perte, EDC leur démontre chaque jour l'engagement qui l'anime.

L'application de principes propres à la fois au secteur public et au secteur privé confère un caractère particulier à EDC. Elle appuie les entrepreneurs qui vendent des biens et des services à l'étranger et favorise un développement économique durable et responsable. Elle ne cherche pas activement à accroître sa marge bénéficiaire, mais s'efforce plutôt de maximiser la valeur que ses clients, les parties intéressées et le Canada retirent de ses activités.

En 2001, après trois années d'examen exhaustif, le gouvernement du Canada a réaffirmé la pertinence de la loi habilitante d'EDC. La Société doit poursuivre les progrès réalisés dans l'implantation de pratiques exemplaires liées à son mandat d'intérêt public. Il importe que ses clients, les investisseurs et les parties intéressées saisissent la valeur commerciale de saines pratiques en matière d'éthique et de gestion environnementale. Les initiatives d'EDC au chapitre de la responsabilité sociale des entreprises reflètent son leadership à cet égard. La Société va continuer de concilier avec succès les considérations d'ordre économique, environnemental et social.

EDC a réagi de façon admirable au repli économique de la dernière année. Pendant que de nombreuses compagnies réduisaient leurs coûts, elle a redoublé d'efforts et servi un nombre record de clients d'une façon plus diversifiée que jamais, et ce en misant sur ses points forts : l'évaluation et la gestion des risques.

Avec l'appui de son Conseil d'administration, EDC peut accomplir encore davantage. L'économie connaissant une reprise, nous devons veiller à renforcer notre capacité à répondre aux besoins des exportateurs canadiens. Nous devons aider nos clients à réussir sur des marchés où la concurrence s'intensifie, maintenir une approche équilibrée et obtenir l'engagement de nouvelles parties intéressées. En s'appuyant sur l'expérience collective de son Conseil d'administration et sur les compétences de l'ensemble de son effectif, EDC ne pourra que réussir.

Le président du Conseil,

Paul Gobeil

Objectifs stratégiques pour 2001

Le rôle de leader d'EDC

Renforcer les pratiques d'EDC en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

- Continuer de montrer l'exemple pour ce qui est des méthodes d'examen des questions environnementales, notamment en renforçant notre propre cadre en la matière (Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales, ou CRE), et appuyer davantage les exportateurs de produits et services environnementaux.
- Poursuivre la stratégie Éducation et emploi jeunesse et définir des indicateurs de performance afin d'en déterminer l'efficacité.
- Mettre en œuvre une politique de divulgation renforcée et consulter régulièrement les parties intéressées.
- Créer un Conseil consultatif qui conseillera la direction sur les pratiques exemplaires.

Résultats

- Après des consultations publiques approfondies avec diverses parties intéressées, une Directive en matière d'évaluation environnementale a été mise en œuvre en décembre 2001, en remplacement du CRE existant. Afin d'appuyer les exportateurs de produits et de services environnementaux, EDC a notamment signé un protocole d'entente avec l'Association canadienne des industries de l'environnement, parraine des industries et mis sur pied un programme d'appels afin de mieux comprendre les besoins de ces exportateurs.
- La stratégie Éducation et emploi jeunesse a été élargie afin d'inclure des bourses d'études pour le deuxième cycle universitaire et, au total, 21 bourses et 60 stages ont été offerts. Pour mesurer l'efficience, un sondage a été préparé et réalisé afin de savoir dans quelle mesure les étudiants du groupe cible connaissaient EDC. En fait, 20 % en connaissaient l'existence.
- Après des consultations approfondies avec les parties intéressées, la nouvelle politique de divulgation a été lancée le 1er octobre 2001, l'essentiel de son contenu entrant en vigueur à cette date. La section qui porte sur la divulgation plus poussée d'informations environnementales est entrée en vigueur en décembre 2001.
- Le Conseil consultatif a été constitué et s'est réuni pour la première fois en novembre 2001.

Faire évoluer le rôle d'EDC sur le marché commercial.

- Demander une nouvelle classification dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
- Se faire mieux connaître par des initiatives de marketing et de communication.
- Exploiter la nouvelle image de la Société.

- La reclassification d'EDC dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* n'est pas poursuivie pour l'instant.
- Pendant l'année, EDC a fait passer de nouvelles annonces à la télévision et dans les journaux, elle a mis à jour son site Web afin d'y améliorer la navigation et elle a produit des documents plus intégrés en fonction de la nouvelle identité de la Société.
- À la fin de décembre 2001, EDC a lancé son nouveau nom, qui fera l'objet de diverses activités promotionnelles au début de 2002.

Objectifs stratégiques pour 2002

Renforcer la réputation d'EDC en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

Réagir aux conclusions de l'examen de la Loi.

- Renforcer les méthodes d'examen environnemental d'EDC.
- Avoir toujours à l'esprit les engagements internationaux du Canada.
- Appliquer la politique de divulgation.
- Renforcer les communications entre EDC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en ce qui concerne les droits de la personne dans les pays où la Société fait des affaires.
- Continuer à faire participer les parties intéressées.
- Faire connaître le nouveau nom et le nouveau logo.

* Les objectifs de 2001 reposaient sur le Plan de la Société 2001-2005, tandis que ceux de 2002 reposent sur le Plan de la Société 2002-2006. Les objectifs commerciaux et financiers de 2002 ont été établis peu après les attentats du 11 septembre, alors qu'il était pratiquement impossible de prévoir dans quelle conjoncture économique EDC évoluerait en 2002. Depuis, la plupart des prévisions ont été revues à la hausse afin de tenir compte d'une perspective plus positive de ce qui pourrait se passer.

Objectifs stratégiques pour 2001

Le rôle de leader d'EDC

Renforcer les pratiques d'EDC en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

- Continuer de montrer l'exemple pour ce qui est des méthodes d'examen des questions environnementales, notamment en renforçant notre propre cadre en la matière (Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales, ou CRE), et appuyer davantage les exportateurs de produits et services environnementaux.
- Poursuivre la stratégie Éducation et emploi jeunesse et définir des indicateurs de performance afin d'en déterminer l'efficacité.
- Mettre en œuvre une politique de divulgation renforcée et consulter régulièrement les parties intéressées.
- Créer un Conseil consultatif qui conseillera la direction sur les pratiques exemplaires.

Résultats

- Après des consultations publiques approfondies avec diverses parties intéressées, une Directive en matière d'évaluation environnementale a été mise en œuvre en décembre 2001, en remplacement du CRE existant. Afin d'appuyer les exportateurs de produits et de services environnementaux, EDC a notamment signé un protocole d'entente avec l'Association canadienne des industries de l'environnement, partenaire des industries, et mis sur pied un programme d'appels afin de mieux comprendre les besoins de ces exportateurs.
- La stratégie Éducation et emploi jeunesse a été élargie afin d'inclure des bourses d'études pour le deuxième cycle universitaire et, au total, 21 bourses et 60 stages ont été offerts. Pour mesurer l'efficacité, un sondage a été préparé et réalisé afin de savoir dans quelle mesure les étudiants du groupe cible connaissaient EDC. En fait, 20 % en connaissaient l'existence.
- Après des consultations approfondies avec les parties intéressées, la nouvelle politique de divulgation a été lancée le 1er octobre 2001. L'essentiel de son contenu entrant en vigueur à cette date. La section qui porte sur la divulgation plus poussée d'informations environnementales est entrée en vigueur en décembre 2001.
- Le Conseil consultatif a été constitué et s'est réuni pour la première fois en novembre 2001.

Faire évoluer le rôle d'EDC sur le marché commercial.

- Demander une nouvelle dérogation dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
- Se faire mieux connaître par des initiatives de marketing et de communication.
- Exploiter la nouvelle image de la Société.

- La reclassification d'EDC dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* n'est pas poursuivie pour l'instant.
- Pendant l'année, EDC a fait passer de nouvelles annonces à la télévision et dans les journaux, elle a mis à jour son site Web afin d'y améliorer la navigation et elle a produit des documents plus intégrés en fonction de la nouvelle identité de la Société.
- À la fin de décembre 2001, EDC a lancé son nouveau nom, qui fera l'objet de diverses activités promotionnelles au début de 2002.

Renforcer la réputation d'EDC en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises.

Réagir aux conclusions de l'examen de la Loi.

- Renforcer les méthodes d'examen environnemental d'EDC.
- Avoir toujours à l'esprit les engagements internationaux du Canada.
- Appliquer la politique de divulgation.
- Renforcer les communications entre EDC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en ce qui concerne les droits de la personne dans les pays où la Société fait des affaires.
- Continuer à faire participer les parties intéressées.
- Faire connaître le nouveau nom et le nouveau logo.

* Les objectifs de 2001 reposaient sur le Plan de la Société 2001-2005, tandis que ceux de 2002 reposent sur le Plan de la Société 2002-2006. Les objectifs commerciaux et financiers de 2002 ont été établis peu après les attentats du 11 septembre, alors qu'il était pratiquement impossible de prévoir dans quelle conjoncture économique EDC évoluerait en 2002. Depuis, la plupart des prévisions ont été revues à la hausse afin de tenir compte d'une perspective plus positive de ce qui pourrait se passer.

Aider les entreprises canadiennes à saisir les débouchés

Pour servir plus de clients, EDC doit cerner de nouveaux secteurs d'activités, tout en répondant aux besoins de sa clientèle existante.

- Porter le nombre des clients servis à 6 250.
- Porter le nombre des PME servies à 5 500.
- Cibler le marché des entreprises prêtes à exporter, des exportateurs de produits culturels et environnementaux, ainsi que des femmes entrepreneures.
- Obtenir un indice de satisfaction de la clientèle de 80,0.
- Élargir les partenariats et les alliances pour toucher plus de clients.
- Prendre des initiatives dans le domaine du commerce électronique.

- En tout, 6 355 clients ont été servis, soit une augmentation de 12 p. 100 par rapport à 2000, et parmi eux, 5 720 PME, soit 13 p. 100 de plus qu'en 2000. Pour la deuxième année consécutive, un nombre record de nouveaux exportateurs émergents ont été servis, soit 743.
- Un plan de marketing pour le marché des entreprises prêtes à exporter a été élaboré, un programme détaillé ciblé sur les exportateurs de produits et de services environnementaux a été exécuté, et EDC s'est fait mieux connaître auprès des exportatrices par le biais de nombreuses activités.
- EDC est particulièrement fière de son taux record de satisfaction de la clientèle, qui est de 81,5 p. 100 contre 79,6 p. 100 en 2000.
- EDC a continué à élargir son réseau de partenariats et d'alliances en concluant 16 ententes en 2001.
- Une multitude d'initiatives ont été prises en ce qui concerne le commerce électronique, dont le lancement de trois nouveaux produits, à savoir Rapports économiques en ligne, *Prot*EXPORT et *Vérif*-EXPORT. Le site des clients d'EDC, EDC en Direct, a été amélioré et le site Web a été complètement refondu.

Appuyer de plus en plus les entreprises canadiennes afin de les aider à affronter la concurrence internationale.

- Porter le volume des activités appuyées par EDC à 44 milliards de dollars, à l'exclusion des transactions sur le marché canadien, soit une hausse de 11 p. 100.
- Porter à 12 milliards de dollars le volume des activités appuyées dans les pays en développement.

- Malgré la conjoncture économique plus difficile, EDC a appuyé pour 44,35 milliards de dollars de transactions (exclusion faite des transactions sur le marché canadien), dont 10,99 milliards dans des pays en développement. Cela représente une croissance de 9 p. 100 par rapport au volume de 2000 et de 4 p. 100 pour le volume d'activités dans les pays en développement.

Élargir les partenariats d'EDC afin de renforcer la capacité du secteur privé.

- Cultiver des relations avec les courtiers.
- Créer des possibilités de financement avec des institutions financières canadiennes.
- Constituer un réseau de relations bancaires.

- Une stratégie relative aux courtiers et une autre concernant les banques ont été élaborées pour renforcer les relations d'EDC avec ces fournisseurs de services importants. Nous recherchons activement de nouveaux moyens de travailler avec les banques canadiennes afin de mettre au point des solutions novatrices pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les fonds de roulement. Plusieurs initiatives sont en cours et des engagements ont été pris et devraient donner des résultats en 2002.

Aider les entreprises canadiennes à saisir les débouchés qui se présentent.

Améliorer la prestation des produits et services d'EDC afin de servir plus d'entreprises canadiennes présentes sur la scène internationale.

- Porter le nombre des clients servis à 6 800.
- Porter le nombre des PME servies à 6 050.
- Proposer plus de services électroniques, notamment aux PME.
- Améliorer la stratégie en ce qui concerne le circuit de distribution d'EDC afin de toucher plus d'entreprises et d'optimiser le service à la clientèle (l'effectif de vente d'EDC, ses partenaires parmi les courtiers et les banques, le commerce électronique).
- Obtenir un indice de satisfaction de la clientèle de 80,0.

Renforcer la réputation d'EDC en matière de leadership et d'excellence et fournir un appui à valeur ajoutée aux entreprises canadiennes qui vendent ou investissent à l'étranger.

- Appuyer pour 40 milliards de dollars ou plus d'exportations et d'investissements.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale intégrée afin de pouvoir appuyer davantage les marchés en développement. En 2002, appuyer pour au moins 9,5 milliards de dollars de transactions sur les marchés en développement.
- Étendre la présence à l'étranger.

Accroître la capacité financière et de service en élargissant le réseau de partenaires.

- Mettre en œuvre les stratégies de partenariat avec des courtiers et les banques.

Objectifs stratégiques pour 2001

Santé financière

Gérer les risques financiers de manière à garantir un taux de rendement suffisant à l'appui des transactions futures.

- Bénéfice net de 295 millions de dollars.
- Ratio de viabilité financière de 14,6 p. 100.
- Ratio d'efficience interne de 16,5 p. 100.
- Rendement des capitaux propres de 12,6 p. 100.
- Continuer d'améliorer notre cadre de gestion des risques d'entreprise.

Malgré une conjoncture économique qui s'est détériorée tout au long de l'année et l'incertitude sans précédent créée par les attentats du 11 septembre, la situation financière d'EDC est restée saine en 2001, mais certains objectifs financiers n'ont pas été atteints.

- EDC a dégagé un bénéfice net de 58 millions de dollars.
- Un ratio de viabilité financière de 14 p. 100 a été atteint.
- Le ratio d'efficience interne a été de 15,7 p. 100.
- Le rendement des capitaux propres a atteint 2,8 p. 100.
- Un tableau d'échéances relatif à la gestion des risques d'entreprise a été dressé, une évaluation a été faite et un processus de présentation de rapports a été mis en place.

Objectifs stratégiques pour 2001

Santé financière

Gérer soigneusement les risques financiers afin d'obtenir un taux de rendement suffisant pour appuyer des transactions futures.

- Perte nette de 159 millions de dollars.
- Ratio de viabilité financière de 12,3 p. 100.
- Ratio d'efficience interne de 20 p. 100.
- Rendement des capitaux propres de -9,2 p. 100.

Aider les entreprises canadiennes à saisir les débouchés

Pour servir plus de clients, EDC doit cerner de nouveaux secteurs d'activités, tout en répondant aux besoins de sa clientèle existante.

- Porter le nombre des clients servis à 6 250.
- Porter le nombre des PME servies à 5 500.
- Cibler le marché des entreprises prêtes à exporter, des exportateurs de produits culturels et environnementaux, ainsi que des femmes entrepreneures.
- Obtenir un indice de satisfaction de la clientèle de 80,0.
- Élargir les partenariats et les alliances pour toucher plus de clients.
- Prendre des initiatives dans le domaine du commerce électronique.

- En tout, 6 355 clients ont été servis, soit une augmentation de 12 p. 100 par rapport à 2000, et parmi eux, 5 720 PME, soit 13 p. 100 de plus qu'en 2000. Pour la deuxième année consécutive, un nombre record de nouveaux exportateurs émergents ont été servis, soit 743.
- Un plan de marketing pour le marché des entreprises prêtes à exporter a été élaboré, un programme détaillé ciblé sur les exportateurs de produits et de services environnementaux a été exécuté, et EDC s'est fait mieux connaître auprès des exportatrices par le biais de nombreuses activités.
- EDC est particulièrement fière de son taux record de satisfaction de la clientèle, qui est de 81,5 p. 100 contre 79,6 p. 100 en 2000.
- EDC a continué à élargir son réseau de partenariats et d'alliances en concluant 16 ententes en 2001.
- Une multitude d'initiatives ont été prises en ce qui concerne le commerce électronique, dont le lancement de trois nouveaux produits, à savoir Rapports économiques en ligne, *Prof*EXPORT et *Vérif*-EXPORT. Le site des clients d'EDC, EDC en Direct, a été amélioré et le site Web a été complètement refondu.

Appuyer de plus en plus les entreprises canadiennes afin de les aider à affronter la concurrence internationale.

- Porter le volume des activités appuyées par EDC à 44 milliards de dollars, à l'exclusion des transactions sur le marché canadien, soit une hausse de 11 p. 100.
- Porter à 12 milliards de dollars le volume des activités appuyées dans les pays en développement.

- Malgré la conjoncture économique plus difficile, EDC a appuyé pour 44,35 milliards de dollars de transactions (exclusion faite des transactions sur le marché canadien), dont 10,99 milliards dans des pays en développement. Cela représente une croissance de 9 p. 100 par rapport au volume de 2000 et de 4 p. 100 pour le volume d'activités dans les pays en développement.

Élargir les partenariats d'EDC afin de renforcer la capacité du secteur privé.

- Cultiver des relations avec les courtiers.
- Créer des possibilités de financement avec des institutions financières canadiennes.
- Constituer un réseau de relations bancaires.

- Une stratégie relative aux courtiers et une autre concernant les banques ont été élaborées pour renforcer les relations d'EDC avec ces fournisseurs de services importants. Nous recherchons activement de nouveaux moyens de travailler avec les banques canadiennes afin de mettre au point des solutions novatrices pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les fonds de roulement. Plusieurs initiatives sont en cours et des engagements ont été pris et devraient donner des résultats en 2002.

Aider les entreprises canadiennes à saisir les débouchés qui se présentent.

Améliorer la prestation des produits et services d'EDC afin de servir plus d'entreprises canadiennes présentes sur la scène internationale.

- Porter le nombre des clients servis à 6 800.
- Porter le nombre des PME servies à 6 050.
- Proposer plus de services électroniques, notamment aux PME.
- Améliorer la stratégie en ce qui concerne le circuit de distribution d'EDC afin de toucher plus d'entreprises et d'optimiser le service à la clientèle (l'effectif de vente d'EDC; ses partenaires parmi les courtiers et les banques; le commerce électronique).
- Obtenir un indice de satisfaction de la clientèle de 80,0.

Renforcer la réputation d'EDC en matière de leadership et d'excellence et fournir un appui à valeur ajoutée aux entreprises canadiennes qui vendent ou investissent à l'étranger.

- Appuyer pour 40 milliards de dollars ou plus d'exportations et d'investissements.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale intégrée afin de pouvoir appuyer davantage les marchés en développement. En 2002, appuyer pour au moins 9,5 milliards de dollars de transactions sur les marchés en développement.
- Étendre la présence à l'étranger.

Accroître la capacité financière et de service en élargissant le réseau de partenaires.

- Mettre en œuvre les stratégies de partenariat avec des courtiers et les banques.

Objectifs stratégiques pour 2001

Santé financière

Gérer les risques financiers de manière à garantir un taux de rendement suffisant à l'appui des transactions futures.

- Bénéfice net de 295 millions de dollars.
- Ratio de viabilité financière de 14,6 p. 100.
- Ratio d'efficience interne de 16,5 p. 100.
- Rendement des capitaux propres de 12,6 p. 100.
- Continuer d'améliorer notre cadre de gestion des risques d'entreprise.

Malgré une conjoncture économique qui s'est détériorée tout au long de l'année et l'incertitude sans précédent créée par les attentats du 11 septembre, la situation financière d'EDC est restée saine en 2001, mais certains objectifs financiers n'ont pas été atteints.

- EDC a dégagé un bénéfice net de 58 millions de dollars.
- Un ratio de viabilité financière de 14 p. 100 a été atteint.
- Le ratio d'efficience interne a été de 15,7 p. 100.
- Le rendement des capitaux propres a atteint 2,8 p. 100.
- Un tableau d'échéances relatif à la gestion des risques d'entreprise a été dressé, une évaluation a été faite et un processus de présentation de rapports a été mis en place.

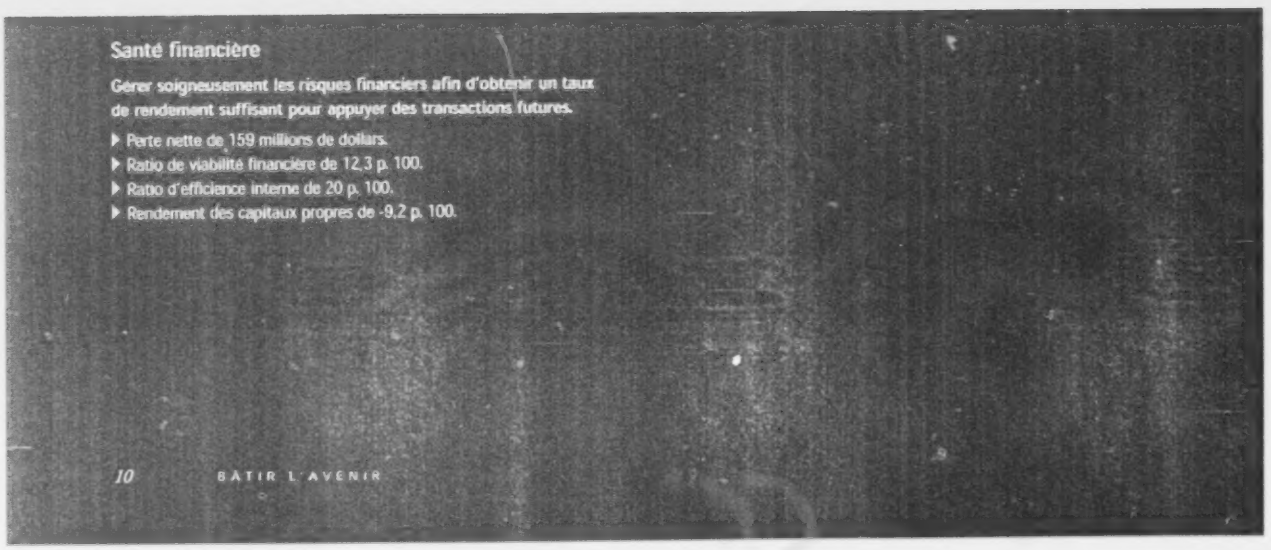

Préparation interne

Renforcer les compétences internes afin de permettre à EDC d'offrir capacités et possibilités.

- Maintenir un taux de départs volontaires inférieur à 10 p. 100.
- Investir une moyenne de 5 jours de formation par employé en 2001.
- Appliquer pleinement le cadre de compétences en matière de leadership et le mécanisme d'évaluation 360° et faire concorder besoins et formation.
- Revoir le programme d'avantages sociaux des employés et le programme travail-vie personnelle.
- Viser une amélioration dans les domaines clés par rapport aux résultats du dernier sondage auprès des employés.

- Le taux de départs volontaires s'est établi à 6,4 p. 100, soit une amélioration par rapport à 2000, où il avait été de 9,2 p. 100.
- En moyenne, les employés ont reçu 5 jours de formation.
- Tous les leaders ont bénéficié du mécanisme d'évaluation 360° au sujet de leurs compétences et des plans de perfectionnement individuel ont été définis.
- Le programme des avantages sociaux a été totalement revu, et les employés peuvent appeler un centre ou on les renseigne directement sur les avantages sociaux et la retraite.
- Plus de 90 p. 100 des employés d'EDC ont participé au sondage de l'automne 2001, et les résultats montrent qu'EDC se classe au-dessus de la norme pour les organisations de qualité dans la plupart des aspects traités. Plus particulièrement, EDC s'est améliorée dans les domaines cibles suivants : communications, leadership, rémunération et avantages sociaux.

Investir dans la technologie afin de servir plus de clients, plus efficacement.

- Profiter des possibilités de forte croissance qu'offre le commerce électronique.
- Améliorer le « libre-service » offert aux titulaires de police d'assurance à court terme en automatisant des aspects clés de l'administration des polices.
- Faire évoluer l'infrastructure des systèmes.
- Entamer la phase de mise en œuvre de Globex.
- Terminer la phase 2 des projets MBC (Centre des affaires des Services financiers à moyen et à long terme), Integral et ACBS.

- Consciente de l'importance du commerce électronique, EDC a chargé une équipe de cette question en 2001. De nouveaux produits du commerce électronique ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées afin de mieux servir la clientèle.
- De nouveaux attributs ont été ajoutés sur le site Web, dont un centre d'assurance comptes-clients et des services d'inscription, de paiement et de déclaration en ligne.
- Plusieurs grandes améliorations ont été apportées, dont celle de l'accès à Internet à distance pour les employés. De plus, la sécurité a été renforcée tout comme les sauvegardes du plan de maintien des activités. Enfin, de multiples améliorations ont été apportées aux systèmes.
- La phase de la politique a été terminée dans les délais prévus et les travaux sur la phase des comptes progressent. Globalement, le projet doit être terminé au début de 2003.
- Toutes les phases des projets MBC, Integral et ACBS ont été terminées dans les délais prévus.

Préparation interne

Veiller à disposer de ressources suffisantes et à avoir des processus internes efficaces de manière à obtenir des résultats.

- Maintenir le taux de départs volontaires en dessous de 10 p. 100.
- Investir une moyenne de 5 jours de formation par employé.
- Mieux faire connaître EDC comme employeur de choix.
- Rendre plus souple le programme des avantages sociaux des employés.
- Viser une amélioration dans des domaines clés par rapport au tout dernier sondage des employés.

Améliorer la productivité et le service grâce à la technologie

- Continuer de profiter des possibilités de forte croissance du commerce électronique et élargir le « libre-service » pour les clients des assurances à court terme.
- Accroître nos capacités par le biais de la division de la Trésorerie.
- Poursuivre l'automatisation des Services financiers à moyen et à long terme.

Premiers pas

EDC sert de catalyseur dans le secteur des exportations, en facilitant la réussite d'entrepreneurs canadiens dans 179 pays. Elle travaille en collaboration avec les PME des quatre coins du Canada en adaptant proactivement ses services à leurs besoins pour les aider à prospérer.

Aller au-devant des nouveaux exportateurs

En créant des partenariats ou des réseaux avec plusieurs ministères et avec des comptables, des banquiers, des conseillers et d'autres parties qui exercent une influence dans le monde des affaires, EDC cherche continuellement à identifier des PME désirant exporter, et à aller au-devant d'elles. Tous les ans, les représentants d'EDC assistent à des foires commerciales et livrent des exposés, augmentant ainsi sa clientèle. En 2001, la Société a appuyé 6 355 clients, dont 5 720 PME.

EDC continue son expansion parmi les PME canadiennes grâce à son Équipe des exportateurs en essor, qui se consacre aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel à l'exportation ne dépasse pas un million de dollars. En 2001, l'équipe a établi un record avec 743 clients supplémentaires. La majorité de ses 2 593 clients vendent aux États-Unis avant de pénétrer d'autres marchés étrangers.

EDC s'occupe des entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel à l'exportation supérieur à un million de dollars par l'intermédiaire de ses équipes sectorielles axées notamment sur la foresterie, le transport aérien, l'automobile et les biens de consommation.

Assurer le succès à l'exportation

L'Équipe des exportateurs en essor d'EDC doit ses résultats au suivi constant des processus menant à la livraison des produits et à leur modification en conséquence, sans oublier l'implantation de nouvelles technologies. En 2001, la nouvelle Équipe du commerce électronique a lancé plusieurs outils en ligne, qui sont précisés en page 16.

Les exportateurs déjà établis utilisent l'assurance comptes-clients d'EDC pour gérer les risques, améliorer leur trésorerie et prendre une longueur d'avance sur leurs concurrents. Des entreprises de toutes tailles font appel à ses programmes de cautionnement pour obtenir notamment des garanties de bonne fin.

Lorsqu'ils se trouvent face à des demandes de crédit-acheteur ou de crédit-fournisseur, les exportateurs se tournent vers EDC, où ils trouvent des solutions souples et novatrices. Depuis les nombreuses lignes de crédit qu'elle a établies dans le monde entier jusqu'à ses montages de financement complexes avec recours limité, les compétences d'EDC pour appuyer le secteur des exportations au Canada ne sont plus à démontrer.

Dans les mois qui viennent, EDC renforcera ses alliances stratégiques avec des organisations des secteurs public et privé, et en forgera de nouvelles, afin de servir encore plus de clients. La Société cherche aussi à accorder son appui à de nouveaux secteurs tels que le marché émergent des produits environnementaux.

Revue de l'activité des PME

	2001	Cible	% atteint	2000
PME – Nombre de clients (directs et indirects)	5 720	5 500	113	5 081
PME – Volume d'activités (en millions de dollars)	7 670	7 310	105	6 311
Exportateurs en essor (EE) – Nombre de nouveaux clients	743	700	106	675
EE – Délai moyen d'approbation du crédit	2 jours			1,9 jour

EDC travaille avec des milliers d'entreprises canadiennes – exportation après exportation. Quel que soit la taille de l'entreprise ou son secteur industriel, EDC dispose des produits et des services qui permettent de répondre aux besoins de chaque exportateur. En appuyant les exportateurs canadiens, elle participe à la croissance économique de notre pays.

PME en pourcentage de la clientèle d'EDC

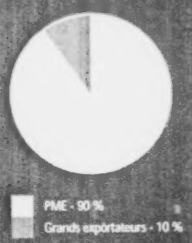

Nombre de PME clientes

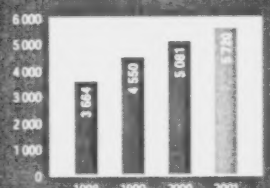

Volume des PME par marché géographique

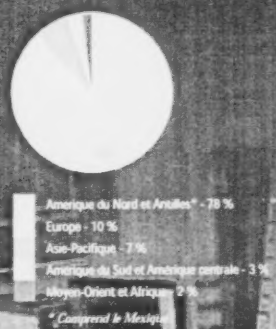

Volume de soutien aux PME

(en milliards de dollars)

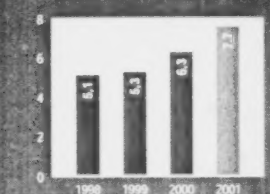

Utilisation des produits par les PME

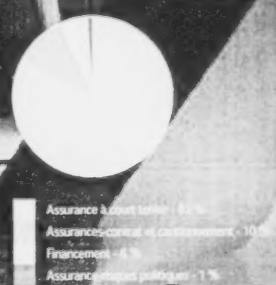

Classement des attributs des services aux PME

(en %)

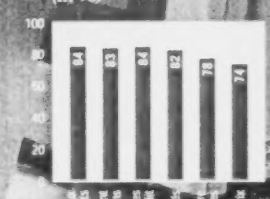

Pas assurés

EDC mesure continuellement sa performance en utilisant un vaste éventail de mesures telles que des systèmes d'évaluation des risques ou les indices de satisfaction du client et de satisfaction des employés, établis chaque année. Ces outils l'aident à suivre les progrès accomplis et à déterminer les secteurs où des améliorations sont nécessaires.

La Société fait des analyses comparatives de ses pratiques internes de gestion des risques avec celles des principales institutions financières. Son objectif est de mieux déterminer les besoins en capital pour veiller à ce qu'il soit toujours adéquat, créant ainsi de la capacité financière pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. En 2001, on peut souligner entre autres l'alignement des méthodes de notation des risques d'EDC avec celles des agences de notation extérieures, ainsi que la mise en place d'un modèle de mesure du capital économique en conformité avec l'industrie.

Consulter les clients

EDC évalue aussi de manière méthodique l'attitude de ses clients. En 2001, plus de 1 000 d'entre eux ont exprimé leur point de vue dans le sondage annuel sur la satisfaction du client. Un plus grand pourcentage s'est dit extrêmement satisfait (81,5 p. 100 contre 79,6 p. 100 en 2000). Cette satisfaction accrue était unanime, quels que soient la taille et le secteur industriel des entreprises ou les produits d'EDC. Les variations les plus significatives par rapport à l'an dernier ont été une hausse marquée du pourcentage de clients qui considèrent les services d'EDC extrêmement fiables et utiles. Comme le sondage a été réalisé après le 11 septembre, il semble qu'on perçoive la Société comme un refuge sûr en période difficile.

Pour ses clients, EDC est une des rares constantes de la scène toujours changeante du commerce international. Elle répond aux attentes en améliorant continuellement son service et sa capacité de gérer les risques. Par son approche constante et prévisible, elle favorise des rapports stables et durables avec ses clients. Dans le climat actuel d'incertitude économique, ce sont là des atouts clés de son succès continu.

Suivre les marchés mondiaux

La conjoncture économique évolue sans cesse dans le monde. Même les entreprises qui suivent l'actualité ont du mal à l'interpréter. Pour les exportateurs canadiens, EDC est la solution prudente, grâce à des produits et des services qui atténuent les risques que présentent les activités à l'étranger. La Société suit l'évolution économique dans plus de 100 pays et publie périodiquement les renseignements les plus récents sur les marchés. Ses *Prévisions à l'exportation* et les renseignements connexes sur les marchés se trouvent sur son site Web, à www.edc.ca.

Stephen Poloz
Vice-président et
économiste en chef

En suivant la conjoncture économique mondiale, EDC peut réagir rapidement aux revirements des marchés et protéger ainsi les intérêts de ses clients et des parties intéressées.

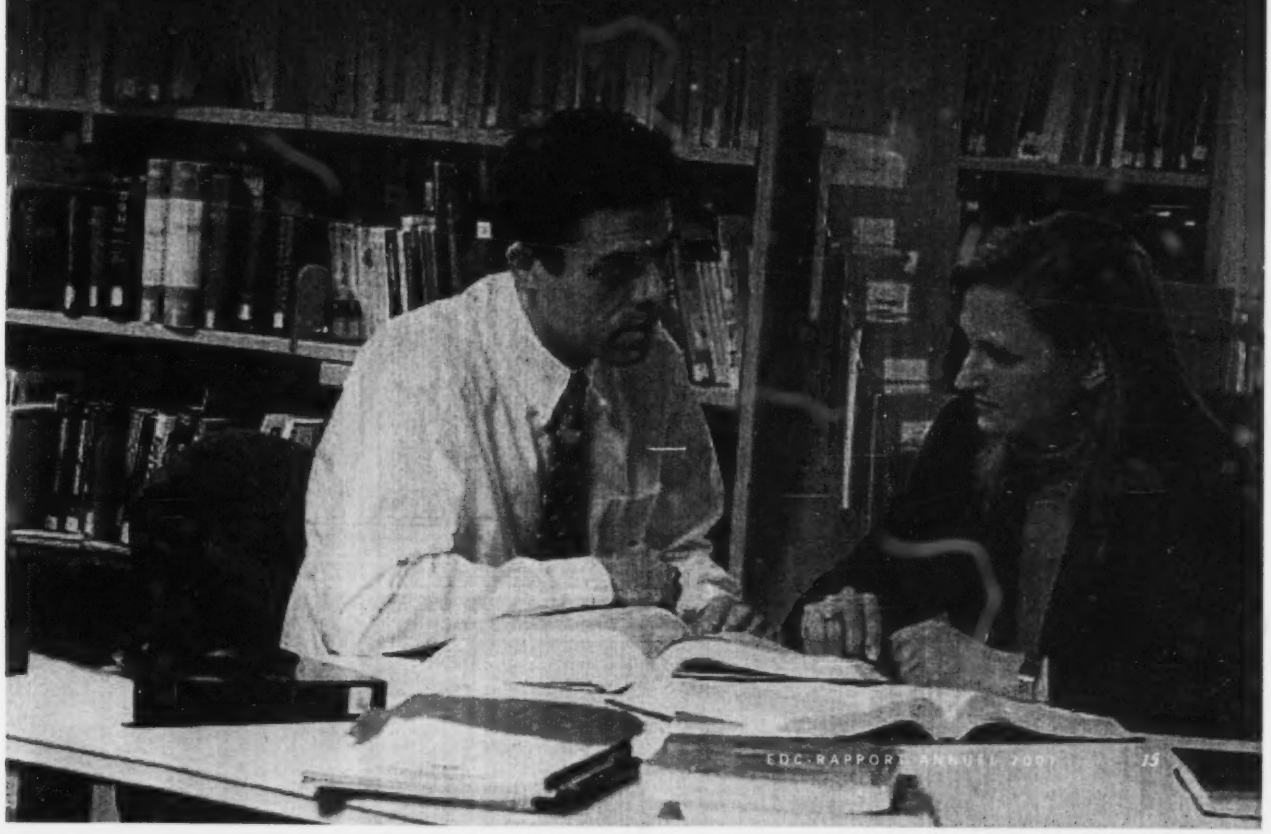

Pas audacieux

Organisation novatrice et sensible aux besoins de ses clients, EDC est déterminée à trouver de meilleures façons de répondre aux besoins de ses clients, des parties intéressées et des investisseurs. Sa culture d'entreprise favorise la créativité et permet aux idées valables de devenir une réalité quotidienne.

Améliorer les services

En 2001, EDC a créé l'Équipe du commerce électronique, en réponse à la demande croissante de services en ligne, en particulier de la part des PME. Au lieu de se contenter d'offrir en direct les services existants, l'équipe a créé les premiers produits financiers d'EDC entièrement automatisés, *Prot*EXPORT et *Vérif*-EXPORT. Grâce à ces produits, les exportateurs canadiens peuvent obtenir plus rapidement que jamais des renseignements clés sur le crédit d'acheteurs potentiels ainsi que des rapports d'assurabilité sur ces mêmes acheteurs et de l'assurance comptes-clients.

EDC a aussi proposé sur le Web certains de ses produits existants, comme la couverture pour appel injustifié et les Rapports économiques résultant des recherches de ses experts sur les marchés, rapports qui sont offerts sous forme d'abonnement annuel.

De plus, un outil en ligne appelé *Prêt-à-l'*EXPORT? a été mis en place à la fin de 2001 pour aider les entreprises à déterminer si elles sont prêtes à se lancer sur les marchés étrangers.

Se former pour réussir

Afin de s'assurer que sa culture axée sur la clientèle continue de s'épanouir, la Société s'efforce systématiquement d'attirer et de retenir des employés talentueux et dévoués auxquels elle offre des cours de formation et de perfectionnement. En moyenne, un employé participe à des ateliers et des séances de formation cinq jours par an, ce qui est à peu près le double de ce qui se fait dans le secteur des services financiers.

La Société finance également des programmes de formation à l'extérieur qui visent à promouvoir le commerce international. En 2001, par l'intermédiaire de sa stratégie Éducation et emploi jeunesse, elle a accordé 21 bourses et offert 60 stages à des étudiants de niveau postsecondaire. Elle a aussi appuyé le programme Équipe Canada Junior, qui a offert de la formation à 1 600 étudiants dans tout le Canada, envoyé 60 délégués à des missions économiques en Allemagne, en Autriche, au Japon, en Corée du Sud et à Taiwan, et permis à deux jeunes de participer à la mission commerciale du Premier ministre du Canada en Chine. Elle a enfin parrainé le Forum pour la formation en commerce international, organisme sans but lucratif qui conçoit et offre des programmes de perfectionnement professionnel.

Par ces initiatives internes et externes, EDC continuera de donner au Canada une plus grande capacité pour mieux répondre aux besoins changeants du commerce international dans les années à venir.

L'Équipe du commerce électronique d'EDC a été créée en 2001 pour répondre à la demande croissante de produits en ligne. En plus de rendre des services existants accessibles en ligne, elle a conçu deux produits financiers entièrement automatisés, Vérif-*EXPORT* et Prot*EXPORT*.

EDC offre de multiples possibilités de perfectionnement de carrière, notamment des programmes de formation internes sur des produits et services, ainsi que des programmes de leadership et de formation linguistique.

Pas de géant

Société d'État, EDC est très bien placée pour allier le meilleur des politiques publiques et des méthodes du secteur privé. Tous les ans, elle facilite des milliers de transactions, montrant ainsi comment les Canadiens font des affaires – avec honnêteté et intégrité. À mesure que son volume d'activités augmente – plus de 44 milliards de dollars en 2001 – la Société multiplie ses initiatives aux plans social, environnemental et éthique.

Responsabilité sociale des entreprises

À EDC, la responsabilité sociale des entreprises englobe diverses questions comme la protection de l'environnement, la divulgation et l'éducation et l'emploi des jeunes.

La Société reste à l'avant-garde des groupes qui s'efforcent d'améliorer les normes commerciales internationales. Au moment où l'OCDE a adopté une convention interdisant la corruption, EDC veillait déjà à ce que ses clients puissent répondre aux nouvelles normes. L'an dernier, elle a commencé à appliquer cette convention et à exiger de ses clients de l'assurance et du financement à court terme qu'ils signent des ententes contre la corruption. En 2002, cette exigence sera étendue à d'autres services d'EDC.

Pour que les exportateurs canadiens soient bien informés de leurs droits et de leurs responsabilités, EDC a lancé plusieurs initiatives de communication, dont une série d'ateliers sur l'intégrité en affaires (printemps 2002), qui portera sur les problèmes de corruption, les droits de la personne et les pratiques du travail.

En 2001, EDC a adopté une politique de divulgation qui exige que soient périodiquement affichés des renseignements clés sur son site Web. Cette politique renforce la reddition des comptes tout en protégeant les renseignements commerciaux confidentiels.

Protéger l'environnement

La diligence raisonnable et les pratiques d'autorisation à EDC comprennent depuis quelque temps l'examen préalable des effets éventuels des projets sur l'environnement. En 2001, les exigences en matière d'examen environnemental ont été officialisées dans la nouvelle *Loi sur le développement des exportations*. Pour répondre à ces exigences, le Conseil d'administration d'EDC a publié une Directive en matière d'évaluation environnementale, qui établit une méthode d'examen des projets, notamment en ce qui concerne les catégories, les normes et le suivi. La Société a d'ailleurs tenu des tables rondes partout au pays pour faire connaître cette nouvelle Directive.

EDC a également renforcé ce qui était déjà l'une des plus fortes équipes d'ingénieurs et de spécialistes en environnement parmi les organismes de crédit à l'exportation en nommant un éco-conseiller en chef, Arthur FitzGerald.

La nouvelle Directive confirme ce que croit EDC : que l'examen des projets sur les plans environnemental et social est un aspect fondamental d'une bonne gestion des affaires et qu'il est conforme aux lignes directrices de l'OCDE. De nombreux pays commencent à peine à élaborer des politiques sur le développement durable, et ils voient dans le Canada un guide. En trouvant un juste milieu entre la bonne gestion financière et le bien commun, EDC assure au Canada une présence grandissante sur les marchés mondiaux.

Jack Pine, gravure, Musée des beaux-arts du Canada

La position d'EDC est unique dans le paysage financier du Canada, où elle crée un équilibre entre les pratiques du secteur public et du secteur privé. Notre approche vis-à-vis de la RSE comprend aussi les initiatives culturelles et communautaires. En 2002, EDC sera le principal commanditaire d'une exposition des travaux de l'artiste canadien Tom Thomson au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa.

Pas suivants

La Société vise à servir 10 000 clients par an en 2004. Pour ce faire, elle doit continuer à accroître sa capacité, repérer et atteindre de nouveaux exportateurs, appuyer les clients existants qui cherchent à accroître leurs activités à l'étranger et attirer de nouveaux investisseurs et partenaires.

Accroître la capacité

Malgré le ralentissement économique, EDC a continué à attirer de nouveaux exportateurs en 2001. En décembre seulement, elle a servi 284 nouveaux clients et son volume d'activités a atteint 7 milliards de dollars. Voilà qui augure bien pour 2002, et les prochaines réalisations, comme l'établissement d'une représentation permanente en Pologne, contribueront à maintenir cet élan.

La capacité d'EDC de servir ses clients plus efficacement va aussi s'accroître. En 2001, le Conseil d'administration a approuvé la mise en oeuvre du plus gros investissement en technologie de toute l'histoire de la Société. Globex, une application informatique novatrice élaborée à l'interne, simplifiera radicalement le processus de souscription. Mise en place graduellement, cette application maintiendra les normes et fournira une piste de vérification claire et sûre. Elle améliorera la sécurité des transactions en ligne, répondra à la croissance prévue du commerce électronique et accroîtra la satisfaction de la clientèle.

Nouveaux partenariats

EDC a renforcé considérablement ses relations avec les parties intéressées en établissant un Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2001. Ce Conseil, formé de sept éminents Canadiens représentant le milieu universitaire, la société civile et le monde des affaires, conseillera et guidera la Société sur les pratiques exemplaires en matière de RSE, en plein essor. EDC a aussi créé un poste d'agent chargé de la conformité, fonction centralisée indépendante de la direction de la Société. Le titulaire, qui joue un rôle de surveillance et d'examen, a pour mandat d'améliorer la transparence et la reddition de comptes sur les questions touchant notamment la divulgation de renseignements, l'évaluation environnementale, les droits de la personne et l'éthique commerciale.

Dans les prochains mois, EDC établira de nouveaux partenariats avec les secteurs public et privé, afin de mieux répondre aux besoins des exportateurs canadiens.

Elle développe par ailleurs des liens encore plus étroits avec les banques canadiennes et les sociétés de cautionnement, dans l'intérêt des exportateurs.

Les répercussions de ces initiatives seront ressenties par tous les groupes d'EDC, ce qui lui permettra d'accroître sa capacité globale. Cette approche générale est conforme à son principe de base qui consiste à faciliter la croissance économique tout en défendant les valeurs canadiennes.

Telelink, The Call Centre Inc. partage la passion d'EDC pour l'accroissement de la capacité par des moyens technologiques novateurs. Ce qui n'était au départ qu'un simple service de messagerie de deux employés est devenu l'un des plus importants centres d'appels de l'Amérique du Nord.

Apparaissent ci-dessus (de g. à dr.) : Cindy Roma, vice-présidente et chef de la direction, Sydney Ryan, directrice des ventes internationales et du marketing, et Barbara Ryan, présidente.

Pas solides

La Société est bien placée pour contribuer de manière importante à la reprise économique, graduelle mais généralisée, qui devrait s'amorcer en 2002. Avec l'appui et la confiance de ses clients, des investisseurs et du gouvernement du Canada, elle possède les ressources et les politiques nécessaires pour faciliter la croissance des exportations canadiennes.

Prospérer en période difficile

Tous les ans, de plus en plus de Canadiens reconnaissent la valeur des services d'assurance et de financement d'EDC. L'année qui vient de s'écouler n'a pas fait exception. Malgré un déclin des ventes à l'exportation canadiennes en 2001, le volume d'activités de la Société s'est accru de 9 p. 100 et elle a établi des records en volumes d'activités et nombre de clients.

EDC fonctionne sans financement gouvernemental et se tourne vers les investisseurs pour obtenir du capital. À mesure que le volume d'activités et que le nombre de clients augmentent, elle doit attirer de plus en plus d'investissements.

Les investisseurs avisés sur les marchés financiers internationaux considèrent EDC comme un choix sûr et rentable. Ils s'appuient sur sa gestion prudente des risques, sur son modèle de fonctionnement solide et sur ses taux de rendement prévisibles. Ils apprécient la variété des placements dans EDC – offerts dans de nombreuses devises et assortis d'échéances très diverses – et son souci du service personnalisé. EDC s'est forgé une réputation de fournisseur fiable et souple, prêt à répondre aux besoins des investisseurs les plus exigeants.

L'examen du mandat d'EDC a réaffirmé la valeur de la Société dans le paysage financier canadien. Il a appuyé son orientation commerciale et reconnu le rôle que joue EDC dans le renforcement de l'économie canadienne, rôle qui prend une importance encore plus grande en période de ralentissement économique.

Perspectives

La guérison à l'échelle globale devrait être très graduelle et la croissance économique devrait encore une fois cette année être à la traîne par rapport à sa moyenne à long terme. Cela veut dire que nombre des risques auxquels font face les entreprises qui vendent et investissent en dehors du Canada resteront supérieurs à la normale.

Dans ces conditions, les exportateurs canadiens cherchent à atténuer les risques. EDC est prête à les aider grâce à ses services d'assurance, de financement et de cautionnement, qui leur permettent de réussir sur des marchés compétitifs et à risques élevés.

Par ailleurs, la demande de placements sûrs et de bonne qualité tels que les titres d'emprunt d'EDC pourrait être en hausse. La capacité de la Société de servir les investisseurs et les clients grandit à mesure qu'elle se lance dans le commerce électronique et les ventes directes aux investisseurs. Ces capacités font d'EDC le choix astucieux des investisseurs et des clients qui cherchent à protéger et à accroître leurs avoirs.

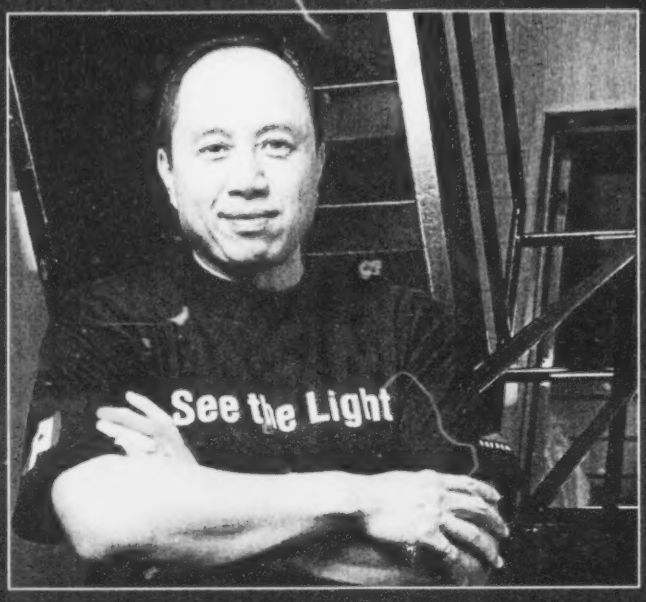

La compagnie de Jack Gin, Extreme CCTV, de la Colombie-Britannique, fabrique des caméras de surveillance sophistiquées. Avec l'appui d'EDC, M. Gin a pu se lancer avec dynamisme sur les marchés étrangers. L'entreprise, dont les exportations génèrent actuellement 70 p. 100 du chiffre d'affaires, a vu ses ventes brutes passer de 400 000 $ à environ 5 millions de dollars entre 1999 et 2001.

EDC se sert de sa cote de crédit souverain pour emprunter sur les marchés de capitaux.

Marie MacDougall
Vice-présidente et trésorière

À titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada ayant le mandat d'appuyer les exportateurs canadiens, EDC se présente comme un fournisseur de placements à risque nul. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international, mais elle réalise ses activités sans lien de dépendance avec le gouvernement. Elle est dirigée par un Conseil d'administration et possède sa propre structure de gestion. À la lecture des pages qui suivent, vous constaterez qu'EDC représente une option tout aussi souple et fiable que rentable sur le marché de plus en plus concurrentiel de l'émission de titres de créances.

À la fois mandataire du gouvernement du Canada et prestataire de services aux exportateurs du secteur privé, EDC est une source de valeur ajoutée tant pour le Canada que pour les investisseurs. Tous ses titres d'emprunts, entièrement garantis par le gouvernement du Canada, sont plus forts qu'une garantie. Sa cote de crédit de qualité supérieure, ses taux de rendement concurrentiels et ses 30 années de succès sur les marchés internationaux font d'EDC un choix judicieux pour les investisseurs du monde entier.

Les exportations jouent certes un rôle important dans l'économie de chaque pays. Le Canada est toutefois dans une situation particulière. Son marché intérieur relativement petit le rend en effet davantage tributaire du commerce extérieur que tout autre pays de l'OCDE; par surcroît, c'est en raison des limites de ce marché que beaucoup d'entreprises canadiennes ont du mal à se mesurer à leurs concurrentes de pays plus populeux. Elles font très souvent appel à EDC pour obtenir le soutien financier et les services de gestion des risques dont elles ont besoin pour exporter de façon sécuritaire et rentable. La Société les appuie en offrant des services qu'elle capitalise sur les marchés mondiaux.

EDC investit également dans l'avenir en créant des produits sur mesure pour répondre aux besoins d'investisseurs du monde entier. Sa division de la Trésorerie trouve toujours une solution pour élaborer un montage qui accroîtra la valeur de votre portefeuille.

La vice-présidente et trésorière,

M. MacDougall

Marie MacDougall

Volumes de financement

EDC est une institution financière bien établie. Ses 50 années de performance financière et de croissance soutenues et sa cote de crédit souverain lui permettent de mobiliser des fonds sur les marchés de capitaux afin d'aider les exportateurs à renforcer leurs activités sur les marchés mondiaux.

En 2001, les volumes de financement d'EDC ont progressé de 10 p. 100 pour atteindre le niveau record de 8 419 millions de dollars, ce qui reflète la demande croissante des entreprises canadiennes pour poursuivre des activités sur les marchés mondiaux.

Le risque de portefeuille d'EDC est atténué par la diversification générale selon les secteurs industriels et géographiques, des limites strictes de concentration étant fixées dans chaque cas. Dans la section *Examen et analyse de la direction* du présent Rapport, il est question des pratiques prudentes de gestion financière d'EDC et de sa performance.

(en millions de dollars)

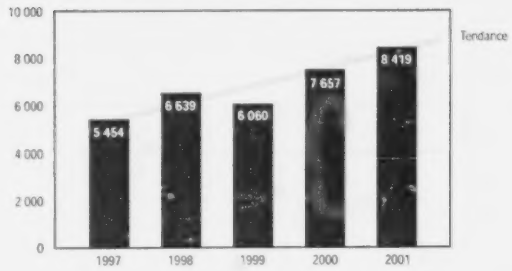

Programme de financement

EDC a connu une croissance considérable des actifs au cours des cinq dernières années, ce qui a entraîné un programme de financement étendu afin de suivre le rythme de cette croissance. Les investisseurs ont la possibilité d'acheter des titres d'emprunt d'EDC diversifiés quant à leur échéance et à leur structure.

Le programme de financement d'EDC lui permet de répondre aux besoins en liquidités découlant de ses activités. En 2002, il devrait atteindre 8 milliards de USD :

- 3 milliards de USD ciblés au titre du programme de financement à court terme;
- 5 milliards de USD ciblés au titre du programme de financement à long terme.

Pour financer ses opérations, EDC cible les marchés clés suivants :

- le Canada;
- l'Asie;
- l'Europe;
- les États-Unis.

(en millions de USD)

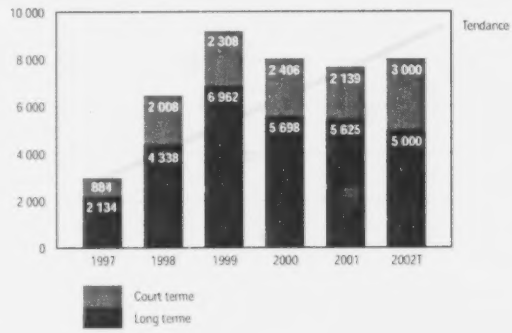

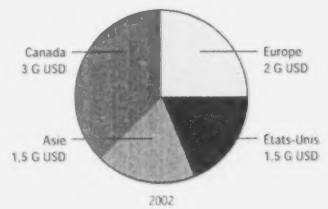

Régime favorable appliqué aux fonds propres

Conformément au rapport Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres produit par le Comité de Bâle des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires, les titres d'emprunt d'EDC sont assujettis à un régime favorable puisqu'ils constituent une obligation directe du gouvernement central d'un pays membre de l'OCDE. Aux fins du régime appliqué aux fonds propres, le risque pondéré lié à EDC est nul.

Cote de crédit de qualité supérieure

Les investisseurs profitent de la cote de crédit de qualité supérieure d'EDC.

	Titres en CAD		Titres en devises	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aa1	P-1	Aa1	P-1
S & P	AAA	A-1+	AA+	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevée)	AA (élevée)	R-1 (élevée)
JCR	AAA	–	AAA	–

Gestion des risques

La raison d'être d'EDC est de fournir aux exportateurs les outils qui leur permettront de gérer les risques auxquels ils font face sur les marchés internationaux. Pour ce faire, elle doit prendre elle-même des risques, qu'elle doit gérer prudemment pour assurer sa santé financière à long terme. La question de la gestion des risques d'entreprise est abordée de façon plus détaillée dans la section *Examen et analyse de la direction* du présent Rapport.

* *BRI (Banque des règlements internationaux).*

Un emprunteur expérimenté

Depuis 1972, EDC est reconnue sur les marchés de capitaux comme un emprunteur novateur.

Sa stratégie, qui allie souplesse et réceptivité, permet à ses investisseurs de tirer profit des débouchés qui s'offrent à eux. Les modalités d'émission des titres et leur structure sont adaptées aux besoins de l'investisseur.

Comme elle émet fréquemment des titres sur les marchés internationaux, EDC offre une gamme complète de produits ainsi qu'un vaste choix d'échéances et de devises :

- obligations négociables :
  euro-obligations, obligations multimarchés et obligations nationales sur certains marchés. Produits allant des titres ordinaires aux obligations remboursables par anticipation, en passant par les obligations sans coupon et les émissions en deux devises;
- effets à moyen terme;
- produits d'épargne de détail;
- placements privés;
- papier commercial
  Europe, Canada, États-Unis, Asie.

Investir au Canada

EDC a pour mandat d'améliorer la performance du Canada dans le domaine du commerce extérieur. En tant qu'emprunteur sur les marchés mondiaux de capitaux, sa division de la Trésorerie a quant à elle pour mandat d'améliorer le choix de produits, le degré de transparence et le volume de liquidités offerts aux investisseurs du monde entier.

Les investisseurs dans EDC bénéficient de notre cote de crédit de qualité supérieure et nos titres d'emprunts sont pour eux un investissement sûr, dont le rendement accroît la valeur de leur portefeuille. Entité à forte performance, EDC représente un choix de placement judicieux.

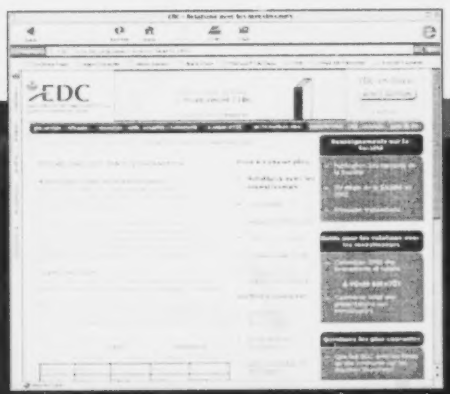

VISITEZ-NOUS EN LIGNE

Pour en savoir plus sur les placements dans Exportation et développement Canada, nous vous invitons à visiter notre site **www.edc.ca/invest**, où vous pourrez examiner un vaste éventail de renseignements clés sur EDC, comme la stratégie de la Société, les biographies des membres de la haute direction, des rapports financiers et d'autres documents.

Volumes de financement

EDC est une institution financière bien établie. Ses 50 années de performance financière et de croissance soutenues et sa cote de crédit souverain lui permettent de mobiliser des fonds sur les marchés de capitaux afin d'aider les exportateurs à renforcer leurs activités sur les marchés mondiaux.

En 2001, les volumes de financement d'EDC ont progressé de 10 p. 100 pour atteindre le niveau record de 8 419 millions de dollars, ce qui reflète la demande croissante des entreprises canadiennes pour poursuivre des activités sur les marchés mondiaux.

Le risque de portefeuille d'EDC est atténué par la diversification générale selon les secteurs industriels et géographiques, des limites strictes de concentration étant fixées dans chaque cas. Dans la section *Examen et analyse de la direction* du présent Rapport, il est question des pratiques prudentes de gestion financière d'EDC et de sa performance.

(en millions de dollars)

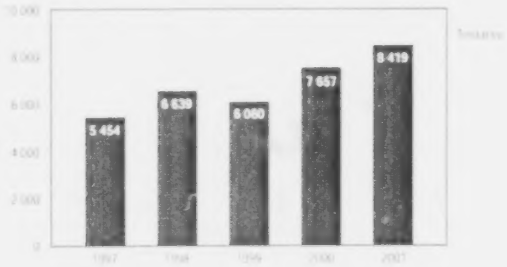

Programme de financement

EDC a connu une croissance considérable des actifs au cours des cinq dernières années, ce qui a entraîné un programme de financement étendu afin de suivre le rythme de cette croissance. Les investisseurs ont la possibilité d'acheter des titres d'emprunt d'EDC diversifiés quant à leur échéance et à leur structure.

Le programme de financement d'EDC lui permet de répondre aux besoins en liquidités découlant de ses activités. En 2002, il devrait atteindre 8 milliards de USD :

- 3 milliards de USD ciblés au titre du programme de financement à court terme;
- 5 milliards de USD ciblés au titre du programme de financement à long terme.

Pour financer ses opérations, EDC cible les marchés des suivants :

- le Canada;
- l'Asie;
- l'Europe;
- les États-Unis.

(en millions de USD)

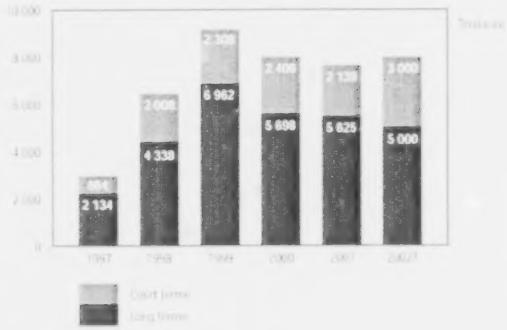

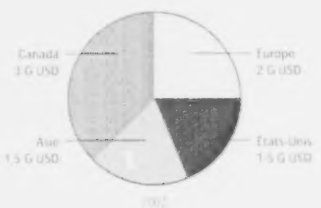

Régime favorable appliqué aux fonds propres

Conformément au rapport Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres produit par le Comité de Bâle des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires, les titres d'emprunt d'EDC sont assujettis à un régime favorable puisqu'ils constituent une obligation directe du gouvernement central d'un pays membre de l'OCDE. Aux fins du régime applique aux fonds propres, le risque pondéré lié a EDC est nul.

Cote de crédit de qualité supérieure

Les investisseurs profitent de la cote de crédit de qualité supérieure d'EDC.

	Titres en CAD		Titres en devises	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aa1	P-1	Aa1	P-1
S & P	AAA	A-1+	AA+	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevé)	AA (élevé)	R-1 (élevé)
JCR	AAA	–	AAA	–

Gestion des risques

La raison d'être d'EDC est de fournir aux exportateurs les outils qui leur permettront de gérer les risques auxquels ils font face sur les marchés internationaux. Pour ce faire, elle doit prendre elle-même des risques, qu'elle doit gérer prudemment pour assurer sa santé financière à long terme. La question de la gestion des risques d'entreprise est abordée de façon plus détaillée dans la section *Examen et analyse de la direction* du présent Rapport.

* *BRI (Banque des règlements internationaux)*

Un emprunteur expérimenté

Depuis 1972, EDC est reconnue sur les marchés de capitaux comme un emprunteur novateur.

Sa stratégie, qui allie souplesse et réceptivité, permet à ses investisseurs de tirer profit des débouchés qui s'offrent à eux. Les modalités d'émission des titres et leur structure sont adaptées aux besoins de l'investisseur.

Comme elle émet fréquemment des titres sur les marchés internationaux, EDC offre une gamme complète de produits ainsi qu'un vaste choix d'échéances et de devises :

- obligations négociables :
  euro-obligations, obligations multimarchés et obligations nationales sur certains marchés. Produits allant des titres ordinaires aux obligations remboursables par anticipation, en passant par les obligations sans coupon et les émissions en deux devises.
- effets à moyen terme;
- produits d'épargne de détail;
- placements privés;
- papier commercial :
  Europe, Canada, États-Unis, Asie.

Investir au Canada

EDC a pour mandat d'améliorer la performance du Canada dans le domaine du commerce extérieur. En tant qu'emprunteur sur les marchés mondiaux de capitaux, sa division de la Trésorerie a quant à elle pour mandat d'améliorer le choix de produits, le degré de transparence et le volume de liquidités offerts aux investisseurs du monde entier.

Les investisseurs dans EDC bénéficient de notre cote de crédit de qualité supérieure et nos titres d'emprunts sont pour eux un investissement sûr, dont le rendement accroit la valeur de leur portefeuille. Entité à forte performance, EDC représente un choix de placement judicieux.

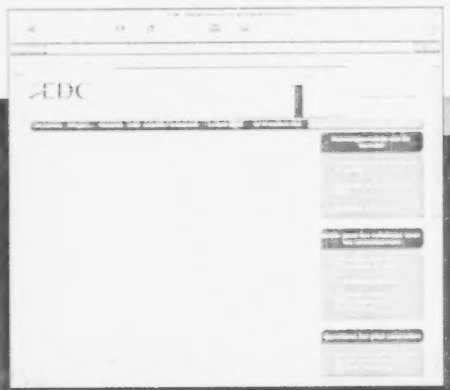

VISITEZ-NOUS EN LIGNE

Pour en savoir plus sur les placements dans Exportation et développement Canada, nous vous invitons à visiter notre site www.edc.ca/invest, où vous pourrez examiner un vaste éventail de renseignements clés sur EDC, comme la stratégie de la Société, les biographies des membres de la haute direction, des rapports financiers et d'autres documents.

Émissions sélectionnées d'obligations d'EDC en circulation

Euro-obligations à moyen terme (au 31 décembre 2001)

Devise	Date d'émission	Date d'échéance	ISIN	Émission	Coupon	Rachat
USD	13 mai 98	13 mai 03	XS0087005756	98-05	6,0000	500 000 000
USD	6 oct 92	6 oct 04	XS0039759674	92-XV	6,7500	285 075 000
USD	19 avr 01	19 avr 04	XS0127124302	01-03	5,0000	250 000 000
USD	7 juin 01	7 janv 03	XS0130379570	01-15	1,7756	250 000 000
USD	20 déc 01	22 mars 06	XS0139656846	01-73	4,2500	230 000 000
USD	14 nov 01	14 nov 03	XS0138838155	01-71	1,7900	200 000 000
USD	26 mai 00	17 nov 03	XS0112107593	00-17	6,0000	200 000 000
USD	7 juin 00	17 nov 03	XS0112572168	00-17	6,0000	200 000 000
USD	15 juin 01	15 déc 06	XS0130962367	01-24	5,5000	100 000 000
USD	25 juin 01	25 jul 06	XS0131134750	01-25	5,5900	100 000 000
USD	30 août 01	30 août 11	XS0134624880	01-60	2,7313	100 000 000
USD	5 févr 93	5 févr 03	XS0041640672	93-YV	1,8338	100 000 000
USD	5 sept 01	13 sept 04	XS0133964931	01-58	4,1500	85 000 000
USD	7 juin 01	3 juin 04	XS0130676512	01-22	0,0000	70 616 000
USD	7 juin 01	2 juin 04	XS0130676785	01-21	0,0000	60 000 000
USD	19 août 99	19 août 03	XS0100274629	99-22	6,0000	60 000 000
USD	16 sept 99	16 sept 04	XS0101565991	99-25	6,0500	60 000 000
USD	28 nov 00	28 nov 05	XS0120500383	00-37	6,4000	50 000 000
USD	28 mars 01	28 mars 03	XS0127170248	01-04	4,8500	50 000 000
CAD	9 mai 00	9 mai 03	XS0110216461	00-04	6,0000	100 000 000
EUR	23 mai 00	23 mai 02	XS0111720917	00-15	3,2540	200 000 000
JPY	25 juin 98	25 juin 10	XS0088134266	98-08	2,2050	10 000 000 000
JPY	30 août 00	5 sept 02	XS0116707331	00-29	5,0000	8 354 000 000
JPY	5 jul 01	5 jul 11	XS0131849332	01-33	1,0000	2 300 000 000
JPY	18 jul 01	18 jul 11	XS0131734351	01-32	1,0000	2 000 000 000
JPY	22 août 01	22 août 11	XS0133487404	01-54	1,3500	2 000 000 000
JPY	19 déc 01	19 déc 11	XS0140363424	01-72	1,2500	2 000 000 000
AUD	9 mars 99	9 mars 09	XS0095160932	99-02	5,2500	100 000 000
Marché canadien						
CAD	1 sept 98	1 août 08	30215ZDA5	98-J	0,0580	126 000 000
CAD	9 févr 99	9 févr 09	30215ZDL1	99-D	0,0500	500 000 000
CAD	24 mars 99	24 mars 05	30215ZDU1	99-L	0,0545	100 000 000
CAD	6 mai 99	6 mai 04	30215ZEA4	99-R	0,0550	75 000 000
CAD	10 mai 99	10 mai 06	30215ZEC0	99-U	0,0565	100 000 000
CAD	10 mai 00	10 mai 07	30215ZFF2	00-F	0,0638	75 000 000
CAD	22 juin 00	22 juin 10	30215ZFJ4	00-J	0,0620	1 000 000 000
CAD	24 janv 01	1 juin 11	302150DG9	01-A	0,0575	1 000 000 000
USD	20 janv 00	6 déc 02	30215ZBF1	00-B	1,8200	150 000 000

Déni de responsabilité : EDC recommande aux investisseurs de consulter leurs conseillers juridiques et conseillers en placement

De gauche à droite : Peter Allen, Susanne Laperle, Gilles Ross et Ian Gillespie.

De gauche à droite : Ron Dahms, Eric Siegel et Rolfe Cooke.

Equipe de la haute direction

A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction

Peter Allen
Premier vice-président et chef de la direction financière

Rolfe Cooke
Premier vice-président, Services financiers à court terme

Ron Dahms
Premier vice-président, Developpement des affaires

Susanne Laperle
Première vice-présidente, Ressources humaines

Gilles Ross
Premier vice-président, Contentieux, et secrétaire

Eric Siegel
Vice-président directeur, Services financiers à moyen et à long terme

Représentants de la direction

Rosemarie Boyle
Communications, Réputation de la Société et Relations extérieures

Jim Brockbank
Bureau de gestion des risques

Jim Christie
Ventes nationales

Jim Curley
Crédit à court terme

Don Curtis
Équipements industriels

June Domokos
Marchés internationaux – Asie, Afrique et Moyen-Orient

Françoise Faverjon-Fortin
Région du Québec

Arthur FitzGerald
Services consultatifs environnementaux

Peter Foran
Technologies de l'information

Robert Forbes
Services professionnels et d'ingénierie

Ruth Fothergill
Region de l'Ontario

John Gagan
Finances et Controle

Pierre Gignac
Services d'assurances et de prêts

Glen Hodgson
Économie

John Hutchison
Services aux PME

Harry Kaunisviita
Systèmes d'affaires de la Société

Louise Landry
Planification stratégique et Performance générale

Marc Leduc
Contentieux

Marie MacDougall
Trésorerie

Mike McLean
Marchés internationaux – Amériques et Europe

Lewis Megaw
Région de l'Ouest

Keith Milloy
Assurances à court terme

Gilles Morin
Commerce électronique

Mike Neals
Marketing

Sherry Noble
Financement structuré

Kevin O'Brien
Transports et Capital-actions

Brian Pearce
Vérification interne et Évaluation des programmes

Stephen Poloz
Économie

Ed Simac
Systèmes d'information

Henri Souquières
Marchés internationaux

REVUE FINANCIÈRE DE 2001

Examen et analyse de la direction

Faits saillants – Exploitation 30

Gestion des risques 38

Responsabilité à l'égard des rapports financiers 54

Rapport du vérificateur 55

États financiers consolidés

Bilan consolidé 56

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis 57

État consolidé des flux de trésorerie 58

Notes aux états financiers consolidés 59

Revue des cinq derniers exercices 78

Faits saillants – exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

Le bénéfice net pour 2001 s'est établi à 58 millions de dollars, en baisse de 136 millions de dollars par rapport au bénéfice de 194 millions de dollars dégagé en 2000. Cette diminution résulte principalement de la nécessité d'accroître les provisions pour tenir compte de la détérioration de la qualité du crédit de certaines contreparties après le 11 septembre. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 192 millions de dollars, soit une hausse de 35 p. 100 par rapport à la provision de 549 millions de dollars en 2000. Malgré une augmentation de 2,7 milliards de dollars (soit 8 p. 100) du volume d'activités, les programmes d'assurance ont accusé une baisse de 10 millions de dollars en primes et commissions de garanties, surtout en raison des transactions de réassurance du programme à court terme et du fait que la Compagnie d'Assurance London Garantie souscrit maintenant les transactions sur le marché canadien. Les frais d'administration ont augmenté de 27 p. 100 par rapport à 2000, en raison surtout de l'accroissement des frais imputables aux ressources humaines et à la technologie requis pour gérer la hausse des volumes d'activités, ainsi que de la baisse du recouvrement des dépenses reliées aux opérations portées au Compte du Canada et administrées par EDC. L'effet de ces résultats a été contrebalancé en partie par une augmentation de 98 millions de dollars des intérêts créditeurs nets, attribuable principalement à une baisse des coûts de financement en 2001.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	**2001**	2000	1999	1998	1997
Bénéfice net	**58**	194	118	135	128
Avoir de l'actionnaire	**2 050**	1 992	1 798	1 680	1 545
Rendement (en %) de l'avoir de l'actionnaire	**2,8**	9,7	6,6	8,0	8,3

Intérêts créditeurs nets

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) de 3,36 p. 100 s'est accrue de 5 points de base par rapport au niveau de 3,31 p. 100 en 2000.

Les éléments suivants ont contribué à cette hausse :

	pb
Diminution du portefeuille de placements	6
Diminution des frais de financement des emprunts	5
Incidence de la hausse des frais de remboursement anticipé de prêts	2
Augmentation de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus	2
Contrepassation d'intérêts sur les nouveaux prêts déclarés douteux	(8)
Diminution des gains sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts	(2)
Augmentation nette de la marge sur intérêt nette	5 pb

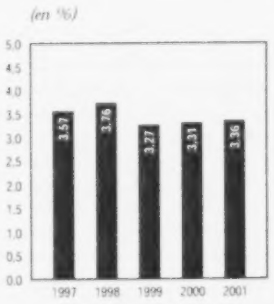

Les facteurs suivants ont eu une incidence positive sur la marge nette : diminution du portefeuille de placements, diminution du coût des emprunts, hausse des frais de remboursement anticipé de prêts et hausse de 6 millions de dollars de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus sur les prêts productifs.

Le solde moyen du portefeuille de placements a diminué, passant de 3 215 millions de dollars en 2000 à 2 840 millions de dollars en 2001. Ces placements ont un rendement peu élevé, de sorte que la marge nette augmente à mesure que le solde du portefeuille de placements diminue. Le coût des emprunts ont nettement diminué quand EDC a eu la possibilité d'accroître la proportion du financement à court terme à des taux très favorables. EDC a comptabilisé 16 millions de dollars de revenu tiré des commissions reportées et des commissions de remboursement anticipé de prêts sur 234 millions de dollars de remboursement anticipé de prêts en 2001. Les commissions reportées sont comptabilisées au revenu en proportion de l'encours des prêts.

Les augmentations indiquées ci-dessus ont été compensées en partie par la contrepassation d'intérêts sur de nouveaux prêts déclarés douteux et par une diminution des gains sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts. La contrepassation d'intérêts sur les nouveaux prêts déclarés douteux s'est élevée à 28 millions de dollars en 2001, ce qui a fait baisser la marge nette de 8 points de base. Les nouveaux prêts déclarés douteux ont totalisé 482 millions de dollars en 2001, comparativement à 95 millions de dollars en 2000. Cette hausse est attribuable au ralentissement de l'économie en 2001. En 2000, la Société avait constaté des gains de 7 millions de dollars sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts, comparativement à 2 millions de dollars en 2001.

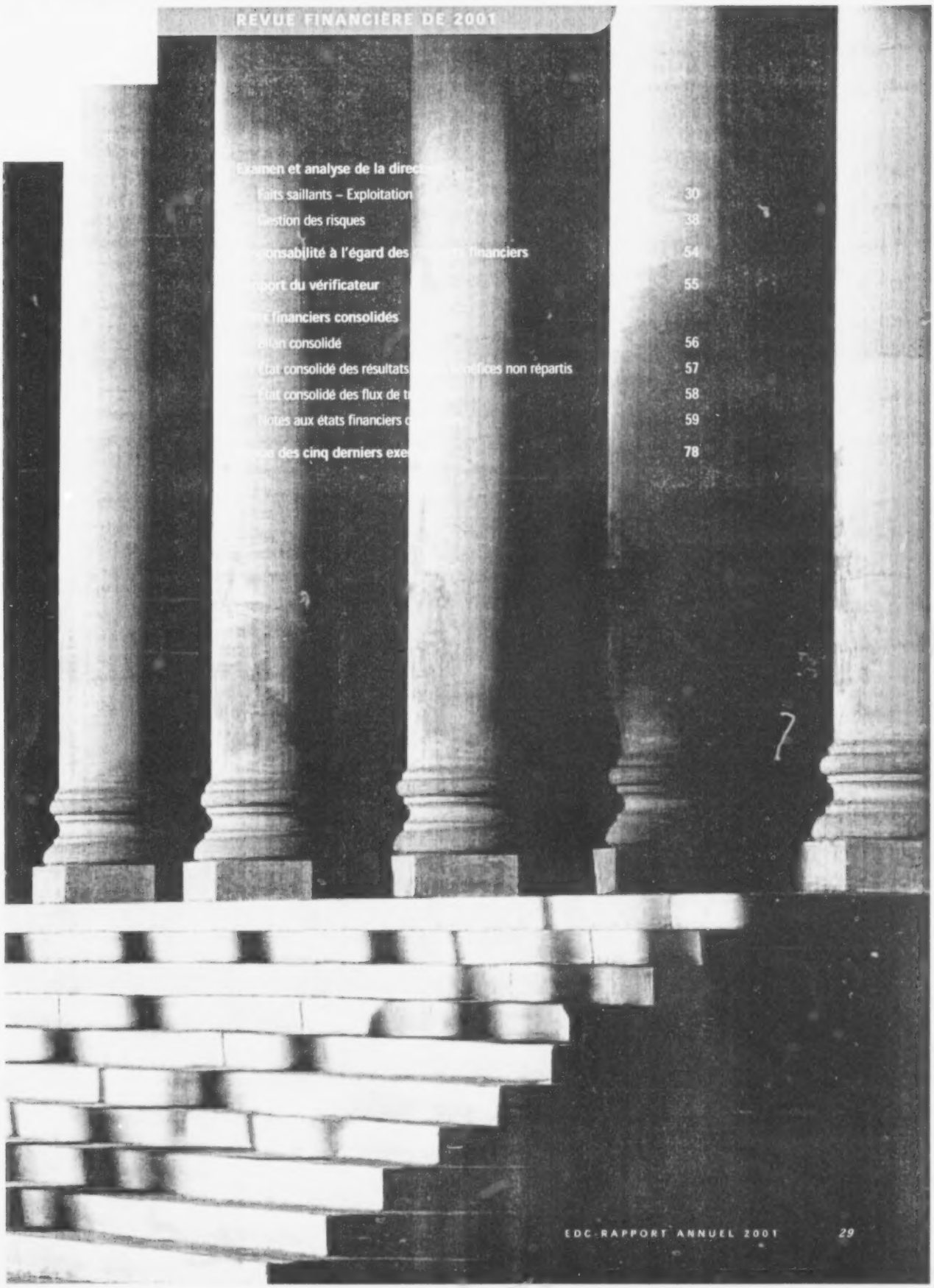

Examen et analyse de la direc

- Faits saillants – Exploitation 30
- Gestion des risques 38
- **Responsabilité à l'égard des** financiers 54
- **Rapport du vérificateur** 55

États financiers consolidés

- Bilan consolidé 56
- État consolidé des résultats bénéfices non répartis 57
- État consolidé des flux de t 58
- Notes aux états financiers c 59

Revue des cinq derniers exe 78

Faits saillants – exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

Le bénéfice net pour 2001 s'est établi à 58 millions de dollars, en baisse de 136 millions de dollars par rapport au bénéfice de 194 millions de dollars dégagé en 2000. Cette diminution résulte principalement de la nécessité d'accroître les provisions pour tenir compte de la détérioration de la qualité du crédit de certaines contreparties après le 11 septembre. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 192 millions de dollars, soit une hausse de 35 p. 100 par rapport à la provision de 549 millions de dollars en 2000. Malgré une augmentation de 2,7 milliards de dollars (soit 8 p. 100) du volume d'activités, les programmes d'assurance ont accusé une baisse de 10 millions de dollars en primes et commissions de garanties, surtout en raison des transactions de réassurance du programme à court terme et du fait que la Compagnie d'Assurance London Garantie souscrit maintenant les transactions sur le marché canadien. Les frais d'administration ont augmenté de 27 p. 100 par rapport à 2000, en raison surtout de l'accroissement des frais imputables aux ressources humaines et à la technologie requis pour gérer la hausse des volumes d'activités, ainsi que de la baisse du recouvrement des dépenses reliées aux opérations portées au Compte du Canada et administrées par EDC. L'effet de ces résultats a été contrebalancé en partie par une augmentation de 98 millions de dollars des intérêts créditeurs nets, attribuable principalement à une baisse des coûts de financement en 2001.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2001	2000	1999	1998	1997
Bénéfice net	58	194	118	135	128
Avoir de l'actionnaire	2 050	1 992	1 798	1 680	1 545
Rendement (en %) de l'avoir de l'actionnaire	2,8	9,7	6,6	8,0	8,3

Intérêts créditeurs nets

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) de 3,36 p. 100 s'est accrue de 5 points de base par rapport au niveau de 3,31 p. 100 en 2000.

Les éléments suivants ont contribué à cette hausse :

	pb
Diminution du portefeuille de placements	6
Diminution des frais de financement des emprunts	5
Incidence de la hausse des frais de remboursement anticipé de prêts	2
Augmentation de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus	2
Contrepassation d'intérêts sur les nouveaux prêts déclarés douteux	(8)
Diminution des gains sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts	(2)
Augmentation nette de la marge sur intérêt nette	5 pb

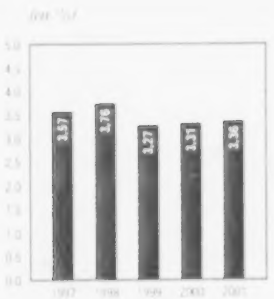

Les facteurs suivants ont eu une incidence positive sur la marge nette : diminution du portefeuille de placements, diminution du coût des emprunts, hausse des frais de remboursement anticipé de prêts et hausse de 6 millions de dollars de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus sur les prêts productifs.

Le solde moyen du portefeuille de placements a diminué, passant de 3 215 millions de dollars en 2000 à 2 840 millions de dollars en 2001. Ces placements ont un rendement peu élevé, de sorte que la marge nette augmente à mesure que le solde du portefeuille de placements diminue. Le coût des emprunts ont nettement diminué quand EDC a eu la possibilité d'accroître la proportion du financement à court terme à des taux très favorables. EDC a comptabilisé 16 millions de dollars de revenu tiré des commissions reportées et des commissions de remboursement anticipé de prêts sur 234 millions de dollars de remboursement anticipé de prêts en 2001. Les commissions reportées sont comptabilisées au revenu en proportion de l'encours des prêts.

Les augmentations indiquées ci-dessus ont été compensées en partie par la contrepassation d'intérêts sur de nouveaux prêts déclarés douteux et par une diminution des gains sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts. La contrepassation d'intérêts sur les nouveaux prêts déclarés douteux s'est élevée à 28 millions de dollars en 2001, ce qui a fait baisser la marge nette de 8 points de base. Les nouveaux prêts déclarés douteux ont totalisé 482 millions de dollars en 2001, comparativement à 95 millions de dollars en 2000. Cette hausse est attribuable au ralentissement de l'économie en 2001. En 2000, la Société avait constaté des gains de 7 millions de dollars sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts, comparativement à 2 millions de dollars en 2001.

(en millions de dollars)	2001	2000	1999	1998	1997
Moyenne des prêts bruts	22 982	19 744	17 331	14 286	11 129
Solde moyen du portefeuille de placements	2 840	3 215	2 758	1 908	1 759
Moins : moyenne des prêts douteux	1 596	1 311	1 468	1 861	1 869
Total de l'actif moyen utilisé	24 226	21 648	18 621	14 333	11 019
Intérêts créditeurs :					
Prêts	1 621	1 585	1 258	1 055	782
Portefeuille de placements	127	197	146	126	92
Total des intérêts créditeurs	1 748	1 782	1 404	1 181	874
Intérêts débiteurs	934	1 066	796	642	481
Intérêts créditeurs nets	814	716	608	539	393
Marge nette (en %)	3,36	3,31	3,27	3,76	3,57

Intérêts créditeurs sur prêts

En 2001, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 621 millions de dollars, en hausse de 36 millions de dollars, ou 2 p. 100, par rapport au niveau de 1 585 millions de dollars en 2000. Les prêts productifs bruts se sont établis en moyenne à 21 386 millions de dollars en 2001 (contre 18 433 millions de dollars en 2000) à un taux de rendement moyen de 7,58 p. 100 (contre 8,60 p. 100 en 2000). En 2001, les versements ont été de 1 842 millions de dollars supérieurs aux remboursements, ce qui, combiné à l'augmentation des taux de change, a eu pour effet d'accroître les prêts productifs moyens de 2 953 millions de dollars, ou 16 p. 100, par rapport à 2000.

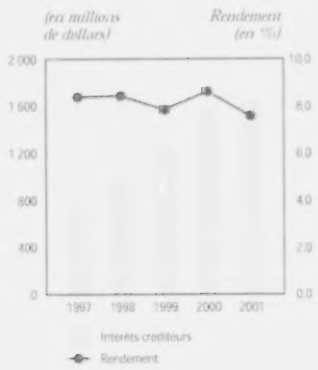

(en millions de dollars)	
Augmentation du volume	152
Diminution du rendement	(179)
Incidence des variations de change	57
Augmentation des autres intérêts créditeurs sur prêts	6
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	36

Les prêts productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 10 235 millions de dollars en 2001 (contre 7 873 millions de dollars en 2000) à un taux de rendement moyen de 7,19 p. 100 (contre 7,28 p. 100 en 2000), et ont rapporté 736 millions de dollars (contre 573 millions de dollars en 2000). Cette hausse est surtout attribuable à des augmentations dans les secteurs du transport aérien, des mines et de l'électricité. Le rendement des prêts productifs à taux fixe a légèrement diminué par rapport à 2000. Cette baisse est due aux changements du portefeuille, compte tenu des remboursements d'anciens prêts consentis durant des périodes où les taux d'intérêt étaient plus élevés. Depuis, les nouveaux prêts sont assortis de taux plus faibles, résultat de la baisse des taux sur les bons du Trésor américains à long terme. Les versements pendant l'année ont rapporté 6,65 p. 100, tandis que les prêts existants remboursés ont rapporté 8,17 p. 100. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 2001 ont rapporté 6,68 p. 100, comparativement à 7,81 p. 100 en 2000.

Les prêts productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 11 151 millions de dollars en 2001 (contre 10 560 millions de dollars en 2000) à un taux de rendement moyen de 6,13 p. 100 (contre 7,68 p. 100 en 2000), et ont rapporté 684 millions de dollars (contre 811 millions de dollars en 2000). Le LIBOR mobile à six mois en USD a été de 4,65 p. 100 en 2001, en baisse de 188 points de base par rapport à la moyenne de 2000. La baisse du LIBOR en USD a réduit les intérêts créditeurs à taux variable, ce qui a entraîné une baisse de rendement du portefeuille des prêts à taux variable. Les nouveaux prêts à taux variable consentis en 2001 ont rapporté 1,75 p. 100 au-dessus du LIBOR, contre 2,22 p. 100 en 2000.

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts moyens.

(en millions de dollars)	**2001**	2000	1999	1998	1997
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	**10 235**	7 873	7 005	5 906	4 685
Moyenne des prêts productifs à taux variable	**11 151**	10 560	8 858	6 519	4 575
Moyenne des prêts productifs bruts	**21 386**	18 433	15 863	12 425	9 260
Intérêts créditeurs sur prêts :					
Prêts productifs à taux fixe	**736**	573	515	452	377
Prêts productifs à taux variable	**684**	811	572	442	291
Autres intérêts créditeurs sur prêts	**201**	201	171	161	114
Total des intérêts créditeurs sur prêts	**1 621**	1 585	1 258	1 055	782
Rendements des prêts productifs (en %) :					
Prêts productifs à taux fixe	**7,19**	7,28	7,35	7,65	8,05
Prêts productifs à taux variable	**6,13**	7,68	6,46	6,78	6,36
Rendement total des intérêts créditeurs sur prêts	**7,58**	8,60	7,93	8,49	8,44

Les autres intérêts créditeurs sur prêts comprennent les commissions de prêts ainsi que l'amortissement des intérêts capitalisés non courus. Les commissions de prêts se sont chiffrées à 115 millions de dollars en 2001 (contre 113 millions de dollars en 2000), dont 16 millions de dollars étaient des commissions pour paiement par anticipation (contre 9 millions de dollars en 2000). L'amortissement des intérêts capitalisés non courus s'est établi à 83 millions de dollars en 2001, en hausse de 6 millions de dollars par rapport à 2000. Les autres intérêts créditeurs sur prêts comprennent également un gain de 2 millions de dollars sur la vente d'éléments d'actif (contre 7 millions de dollars en 2000), et 1 million de dollars en allégement de la dette (contre 0 $ en 2000); ils ne comprennent cependant aucun montant correspondant à des encaissements de prêts douteux (alors qu'ils comprenaient 4 millions de dollars à ce titre en 2000).

Intérêts créditeurs sur placements

Le portefeuille de placements d'EDC comprend des titres négociables, des placements et des bons du Trésor. Les intérêts créditeurs sur placements ont diminué de 70 millions de dollars entre 2000 et 2001. Les principaux facteurs de cette variation ont été la diminution des placements moyens et la baisse des taux d'intérêt.

Les soldes moyens des placements (qui comprennent les accords connexes d'instruments dérivés) sont passés de 3 215 millions de dollars en 2000 à 2 840 millions de dollars en 2001. Les soldes des placements étaient élevés en 2000 pour deux raisons. Premièrement, EDC devait s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes durant la période critique du passage à l'an 2000. Deuxièmement, EDC a augmenté les soldes des placements afin de pouvoir effectuer d'importants versements sur prêts à la fin de l'année.

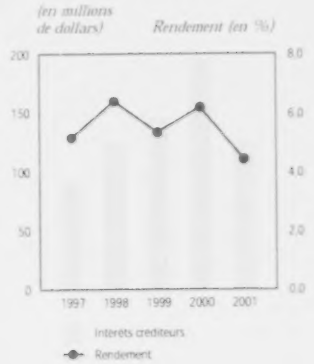

(en millions de dollars)	
Baisse du volume	(27)
Diminution du rendement	(47)
Incidence des variations de change sur les intérêts créditeurs	4
Variation nette des intérêts créditeurs sur placements	(70)

Le rendement des placements est passé de 6,14 p. 100 en 2000 à 4,47 p. 100 en 2001. Cette baisse s'explique par le fait que, pendant presque toute l'année, les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus bas qu'en 2000. Pendant l'année, la Réserve fédérale américaine a baissé le taux des fonds fédéraux de 475 points de base, tandis que la Banque du Canada a baissé de 350 points de base son taux cible au jour le jour. Le faible taux de placement résulte aussi de la conversion, après le 11 septembre, d'une partie des titres négociables en bons du Trésor.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont diminué de 132 millions de dollars entre 2000 et 2001. Cette diminution est attribuable principalement à la baisse du niveau général des taux d'intérêt. Elle a été compensée toutefois en partie par une augmentation du volume général des emprunts ainsi que par l'incidence des variations de change sur les soldes libellés en devises.

Le solde moyen des emprunts à taux variable a été de 14 409 millions de dollars en 2001 (contre 13 672 millions de dollars en 2000) à un coût moyen de 4,51 p. 100 (contre 6,34 p. 100 en 2000), ce qui a représenté des intérêts débiteurs de 650 millions de dollars (contre 867 millions de dollars en 2000). Les emprunts à long terme représentent 77 p. 100 du portefeuille des emprunts à taux variable, et les emprunts à court terme (papier commercial), les 23 p. 100 qui restent.

Le solde moyen des emprunts à taux fixe s'est établi à 4 438 millions de dollars en 2001 (contre 3 012 millions de dollars en 2000) à un coût moyen de 6,34 p. 100 (contre 6,58 p. 100 en 2000), ce qui a représenté des intérêts débiteurs de 281 millions de dollars (contre 198 millions de dollars en 2000).

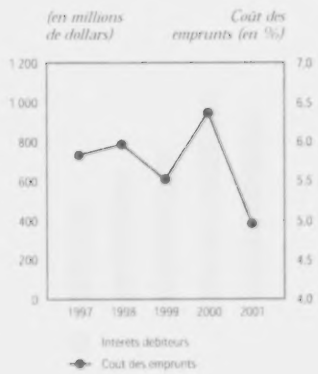

(en millions de dollars)	
Augmentation du volume	107
Diminution du coût des emprunts	(272)
Incidence des variations de change sur les intérêts débiteurs	32
Variation nette avant gain/perte de change	(133)
Variation du gain/de la perte de change	1
Variation nette des intérêts débiteurs	(132)

Les niveaux des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus bas en 2001 qu'en 2000. Cette baisse a influé sur le coût moyen des emprunts, qui est passé de 6,39 p. 100 en 2000 à 4,95 p. 100 en 2001. L'incidence de la baisse du niveau général des taux d'intérêt a été la plus marquée sur les emprunts à taux variable, dont le coût moyen a baissé de 183 points de base.

La hausse générale du volume des emprunts est surtout attribuable à un accroissement des emprunts nécessaires pour soutenir l'augmentation des prêts. Le solde moyen des emprunts à long terme s'est accru, passant de 13 110 millions de dollars en 2000 à 15 535 millions de dollars en 2001, tandis que le solde moyen des emprunts à court terme a diminué et est passé de 3 574 millions de dollars en 2000 à 3 313 millions de dollars en 2001. Les soldes moyens des emprunts à court et à long terme comprennent les accords connexes d'instruments dérivés.

L'affaiblissement du dollar canadien en 2001 a accru de 32 millions de dollars les intérêts débiteurs sur les emprunts en devises.

Les intérêts débiteurs, tels que présentés dans les états financiers, comprennent le gain ou la perte de change pour l'année. En 2001, les intérêts débiteurs comprennent un gain de change de 75 000 $ (contre un gain de 1 million de dollars en 2000).

Primes d'assurance et commissions de garantie

Le tableau qui suit presente les revenus moyens des primes d'assurance et des commissions de garantie.

(en millions de dollars)	2001		2000	
	$	%	$	%
Programme à court terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme	24 500		26 822	
Primes et commissions gagnées	91		103	
Taux moyen des primes à court terme		0,37		0,38
Programme à moyen terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme	5 162		4 492	
Primes et commissions gagnées	35		34	
Taux moyen des primes à moyen terme		0,68		0,76
Garanties de prêts :				
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts	2 145		1 825	
Commissions gagnées	8		7	
Taux moyen des commissions de garanties de prêts		0,37		0,38

Les primes d'assurance à court terme ont généré un revenu total de 91 millions de dollars, soit 72 p. 100 des primes gagnées en 2001. Ce revenu a baissé de 12 millions de dollars, soit 12 p. 100, par rapport à 2000 (103 millions de dollars). Cette diminution découle du déclin des engagements au titre de l'assurance à court terme, qui ont fléchi de 2 322 millions de dollars, ou 9 p. 100, par rapport à 2000, surtout du fait que les opérations sur le marché canadien sont souscrites par la Compagnie d'Assurance London Garantie.

Les primes d'assurance à moyen terme ont généré un revenu de 35 millions de dollars, soit une hausse de 3 p. 100 par rapport à 2000. La moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme a augmenté de 670 millions de dollars, ou 15 p. 100, par rapport à 2000. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance des programmes de caution de bonne fin et de cautionnement. La croissance du programme de cautionnement, pour lequel le taux de prime moyen est moins élevé, a contribué à la diminution du taux de prime moyen dans le programme à moyen terme en 2001. La diminution du taux moyen des commissions de garanties de prêts découle principalement de la signature de garanties de prêts avec des contreparties jouissant d'une cote de solvabilité élevée, lesquelles entraînent des commissions plus faibles.

Provision pour pertes sur créances

En 2001, EDC a procédé à un examen de sa provision générale pour pertes sur prêts, afin de mettre à jour sa méthode d'évaluation en fonction des pratiques exemplaires actuelles. Cet examen a été effectué de concert avec le Bureau du vérificateur général. De plus amples renseignements sur les paramètres de cet examen sont donnés dans la section sur les provisions pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts.

À l'issue de cet examen, EDC a adopté une nouvelle méthode d'évaluation des pertes sur prêts et sur garanties qui s'aligne davantage sur les pratiques exemplaires dans l'industrie et qui permet de déterminer la provision générale avec plus de précision. En outre, afin de tenir compte des pertes probables découlant des engagements de prêts non versés, la direction a établi également une provision pour pertes sur engagements de prêts dans la nouvelle méthode. La nouvelle méthode a entraîné une diminution des taux de la provision, mais l'incidence de cette baisse a été contrebalancée par la création d'une nouvelle catégorie de provision pour les engagements de prêts non versés. Si la nouvelle méthode avait été mise en œuvre au début de l'année, avant la détérioration du crédit, l'incidence sur les états financiers aurait été négligeable.

Le changement de méthode entraîne une modification des montants estimés des pertes sur prêts. Les montants relatifs aux exercices antérieurs n'ont pas été redressés.

Le tableau qui suit présente les dépenses liées à la provision pour pertes sur créances au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	**2001**	2000	1999	1998	1997
Provision pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	**208**	381	397	313	184
Engagements de prêts	**521**	–	–	–	–
Garanties de prêts	**(71)**	10	(7)	32	52
Assurances	**83**	158	133	88	59
Total de la provision pour pertes sur créances	**741**	549	523	433	295

La somme de 208 millions de dollars (contre 381 millions de dollars en 2000) a été portée à l'état des résultats au titre des pertes sur prêts, en partie en raison d'importantes baisses des cotes de crédit survenues au quatrième trimestre de 2001, mais aussi de l'augmentation de la provision relative aux nouveaux prêts douteux. Ceci a été contrebalancé par une diminution des taux de provision lors de l'adoption d'une nouvelle méthode d'évaluation de la provision générale.

La somme de 521 millions de dollars a été portée à la provision pour pertes sur engagements de prêts. Cette provision a été établie conformément à la nouvelle méthode de provisionnement. Selon cette méthode, une provision est établie au titre des prêts engagés ou signés, mais non encore versés. En plus de tenir compte de l'application de la nouvelle méthode, la provision pour pertes sur engagements de prêts a été fortement touchée par les baisses des cotes de crédit survenues au quatrième trimestre de 2001.

La somme de 71 millions de dollars (contre une charge de 10 millions de dollars en 2000) a été portée au crédit de la provision pour pertes sur garanties de prêts. La baisse de la provision est attribuable à la diminution des taux de provisionnement lors de l'adoption de la nouvelle méthode de provisionnement, ainsi qu'au ralentissement de la croissance des nouvelles garanties.

Durant l'année, la somme de 83 millions de dollars a été portée à la provision pour sinistres sur assurances. La baisse de cette provision s'explique en partie par la diminution des primes d'assurance, qui elle-même résulte de la réassurance cédée dans le programme à court terme et du fait que les volumes sur le marché canadien sont maintenant souscrits par la Compagnie d'Assurance London Garantie. Une tranche de 74 millions de dollars (contre 62 millions de dollars en 2000) de la provision totale pour sinistres sur assurances est imputable à la réévaluation des indemnités recouvrables qui ont été radiées en 2001.

Frais d'administration

Les frais d'administration nets se sont établis à 149 millions de dollars en 2001, en hausse de 27 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Des investissements stratégiques dans la technologie et les ressources humaines ont fait augmenter les dépenses imputables aux salaires, aux avantages sociaux et à la technologie nécessaires pour appuyer le taux de croissance de la Société.

En outre, les montants retenus sur les encaissements et les recouvrements relatifs au Compte du Canada afin de couvrir les dépenses et les frais généraux liés aux opérations sur ce compte ont diminué de 16 millions de dollars en 2001, ce qui a fait augmenter d'un montant correspondant les frais d'administration d'EDC. En 2001, une nouvelle méthode a été établie pour indemniser EDC des dépenses et des frais généraux relatifs aux opérations sur le Compte du Canada. L'application de cette nouvelle méthode, conjuguée à la baisse des activités relatives au Compte du Canada, a entraîné une retenue de 12 millions de dollars en 2001, comparativement à 28 millions de dollars en 2000.

Exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation (taux d'efficience), les frais d'administration se sont accrus pour atteindre 15,7 p. 100 en 2001, contre 13,6 p. 100 en 2000.

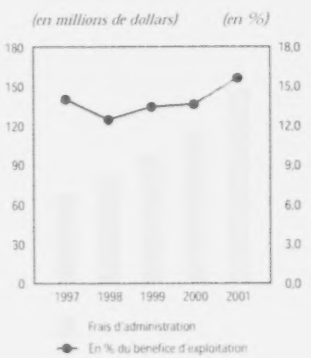

Analyse du Plan de la Société

Comparaison par rapport au Plan de 2001

En 2001, le volume d'activités a atteint un record de 44,3 milliards de dollars, soit une hausse de 9 p. 100 par rapport à celui de 2000 (40,9 milliards de dollars) et plus que le volume prévu de 44,0 milliards de dollars. Cette augmentation par rapport au plan est attribuable à un dépassement de 1,3 milliard de dollars au titre des assurances-contrat et cautionnement, de 500 millions de dollars au titre de l'assurance-risques politiques et de 600 millions de dollars au titre du financement. Ces augmentations ont été annulées en grande partie par le programme d'assurances à court terme, dont la performance a été de 2,1 milliards de dollars inférieure au plan, à cause du déclin des volumes lié au ralentissement de l'économie mondiale et de l'économie américaine. Les volumes représentent les volumes à l'exportation uniquement, à l'exclusion des volumes d'assurance à court terme sur le marché canadien.

Les prêts et les emprunts ont augmenté par rapport au plan, principalement parce que le taux de change du dollar américain à la fin de l'année a été supérieur au plan. Les provisions pour pertes sur engagements et garanties de prêts se sont nettement accrues, à cause de la nouvelle méthode d'évaluation de la provision, qui prévoit une provision pour pertes sur engagements de prêts non versés.

Le bénéfice net de 58 millions de dollars dégagé en 2001 a été inférieur à celui de 295 millions de dollars prévu dans le plan. L'écart est surtout attribuable aux provisions accrues pour pertes sur créances. Ces provisions ont dépassé de 250 millions de dollars les montants prévus dans le plan en 2001, en raison principalement de la détérioration du crédit découlant du ralentissement économique et des événements qui ont suivi le 11 septembre. Les intérêts créditeurs nets ont dépassé de 45 millions de dollars les montants prévus, mais les primes d'assurance et les commissions de garantie ont été inférieures de 38 millions de dollars aux prévisions. Les primes d'assurance à court terme ont été inférieures aux prévisions à cause de la baisse des volumes et, même si les volumes du programme à moyen terme ont dépassé les prévisions, les primes d'assurance à moyen terme ont été moins importantes que prévu, à cause d'une modification de la composition du programme de cautionnement, pour lequel le taux de prime est moins élevé. Les frais d'administration ont été de 6 millions de dollars inférieurs aux prévisions, de sorte que le taux d'efficience de 15,7 p. 100 est supérieur aux prévisions de 16,5 p. 100. L'efficience accrue est le résultat des efforts déployés pour contenir les coûts dans la conjoncture économique actuelle.

Plan pour 2002

Le Plan de la Société prévoit pour 2002 un déclin du volume d'activités, qui devrait s'établir à 40 milliards de dollars, à cause de l'incertitude découlant principalement du ralentissement marqué de l'économie mondiale et de l'économie américaine en 2001 et des attaques terroristes du 11 septembre. Les soldes des prêts et des emprunts devraient diminuer légèrement par rapport aux résultats réels de 2001, en raison du fléchissement des volumes d'activités et de la dépréciation du dollar américain.

Le bénéfice net devrait devenir négatif et constituer une perte nette de 159 millions de dollars, soit 217 millions de dollars de moins que le bénéfice net de 2001. Les principaux écarts de revenu projetés par rapport aux résultats réels de 2001 sont une baisse des intérêts créditeurs nets de 24 millions de dollars, attribuable à une diminution des volumes de prêts, et la stagnation des primes d'assurance et des commissions. En outre, la provision pour pertes sur créances devrait augmenter de 156 millions de dollars, en raison principalement des difficultés prévues dans le secteur du transport aérien. Les frais d'administration, qui devraient augmenter de 35 millions de dollars en 2002, sont établis aux niveaux nécessaires pour permettre de poursuivre les investissements dans la technologie tout en maintenant l'effectif au niveau de 2001.

	2002 Plan de la Société	**2001 Résultats réels**	2001 Plan de la Société
Volume			
(en milliards de dollars)			
Financement	5,2	**8,4**	7,8
Assurances-contrat et cautionnement	3,3	**5,1**	3,8
Assurance-risques politiques	3,5	**4,0**	3,5
Assurances à court terme*	28,0	**26,8**	28,9
Total	40,0	**44,3**	44,0

** à l'exclusion du volume souscrit sur le marché canadien*

Bilan			
(en millions de dollars)			
Actif			
Prêts	23 376	**23 718**	20 840
Provision pour pertes sur prêts	3 142	**2 892**	2 556
Prêts nets	20 234	**20 826**	18 284
Encaisse et titres négociables	2 422	**2 174**	2 317
Placements	342	**172**	180
Intérêts courus et autres éléments d'actif	470	**454**	557
Instruments dérivés	287	**167**	579
Total de l'actif	23 755	**23 793**	21 917
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	20 010	**19 609**	18 080
Intérêts courus et autres éléments de passif	529	**566**	782
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	664	**588**	150
Provision pour sinistres sur assurances	498	**464**	418
Instruments dérivés	324	**516**	139
Total du passif	22 025	**21 743**	19 569
Capital-actions	983	**983**	983
Bénéfices non répartis	747	**1 067**	1 365
Avoir de l'actionnaire	1 730	**2 050**	2 348
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	23 755	**23 793**	21 917

État des résultats			
(en millions de dollars)			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 501	**1 621**	1 788
Portefeuille de placements	93	**127**	161
	1 594	**1 748**	1 949
Intérêts débiteurs	804	**934**	1 180
Intérêts créditeurs nets	790	**814**	769
Primes d'assurance et commissions de garantie	132	**134**	172
Provision pour pertes sur créances	897	**741**	491
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	25	**207**	450
Frais d'administration	184	**149**	155
Bénéfice net (perte nette)	(159)	**58**	295
Dividende	50	**-**	-

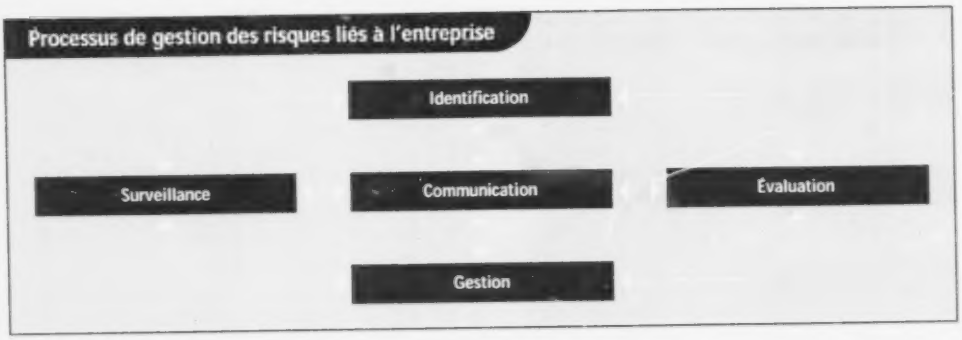

EDC s'efforce de trouver un juste milieu entre les risques qu'elle prend et le rendement financier conforme à son mandat qu'elle obtient par rapport à ces risques, afin d'offrir une capacité continue aux exportateurs canadiens. La gestion des risques est au cœur de ses activités. La Société doit gérer les risques qu'elle prend pour ses activités, mais elle doit également offrir aux exportateurs et aux investisseurs les outils dont ils ont besoin pour gérer leurs propres risques. Afin d'accroître sa capacité à cet égard, elle applique un cadre de gestion des risques liés à l'entreprise, qui donne un aperçu complet des principaux risques auxquels elle est confrontée et des outils permettant de les évaluer, de les surveiller et de les gérer. Ce cadre comprend des principes directeurs, des politiques et des outils d'analyse et d'information qui aident EDC à appliquer des pratiques efficaces de gestion des risques.

Les responsabilités permanentes de gestion des risques sont partagées dans l'ensemble de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité générale de l'approbation des politiques de gestion des risques au sein de la Société et assume d'autres fonctions de régie interne par l'entremise de son Comité de gestion des risques. Un Comité de la direction chargé de la gestion des risques surveille la conformité aux politiques et processus de gestion des risques et rend des comptes au Comité du Conseil chargé de la gestion des risques. Un Bureau de gestion des risques, dirigé par le chef de la gestion des risques, élabore et coordonne les normes et méthodes de gestion des risques et gère les engagements opérationnels tout en collaborant étroitement avec les équipes qui les créent.

EDC surveille les principaux risques dans cinq catégories : risque de crédit, risque du marché, risque opérationnel, risque organisationnel et risque commercial. Jusqu'ici, à titre d'institution financière, EDC s'est concentrée sur la gestion et l'évolution continue des risques de crédit et des risques du marché. Elle s'attache aussi actuellement à intégrer les autres éléments de son cadre de gestion axés sur le risque opérationnel, le risque organisationnel et le risque commercial.

Organisation de la gestion des risques à EDC

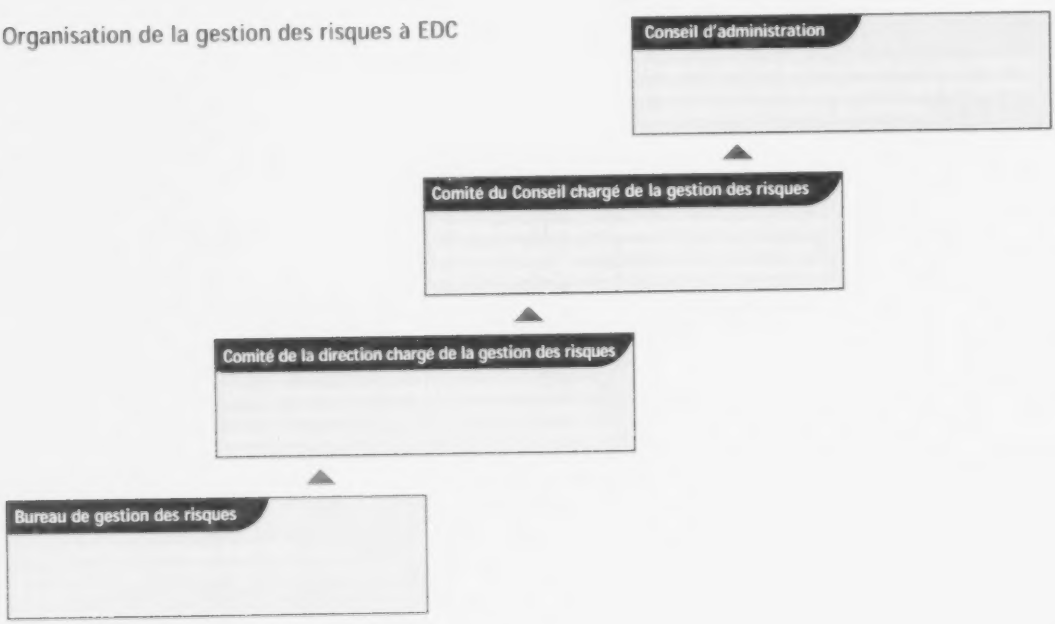

Une analyse plus détaillée de chacun des risques ci-dessus est fournie dans les pages suivantes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque le plus important pour EDC. Au 31 décembre 2001, EDC s'exposait à des risques de crédit d'une valeur de 48,7 milliards de dollars, tel qu'on peut le voir à la page suivante. La Société examine continuellement ses systèmes et ses processus, afin d'améliorer l'administration et l'évaluation des risques de crédit inhérents aux opérations de financement, d'assurance et de trésorerie. Elle est déterminée à faire en sorte que ses politiques et méthodes d'approbation et de gestion de portefeuille intègrent les pratiques des « meilleurs de sa catégorie » dans les secteurs privé et public.

À mesure que les organisations développent leurs capacités de gestion des risques, elles reconnaissent de plus en plus l'importance cruciale de la capacité de transférer les risques de crédit ou de les atténuer autrement, afin de gérer les engagements de crédit et la concentration des portefeuilles. À mesure que les outils de transfert et d'atténuation des risques continueront de se développer sur les marchés financiers internationaux et sur les marchés du financement du commerce extérieur, des possibilités accrues de gestion active des portefeuilles pourraient se présenter, ce qui donnerait à EDC plus de souplesse dans le maintien de sa capacité d'assumer des risques.

EDC gère les risques de crédit liés à ses engagements en fonction des portefeuilles et des opérations, comme suit :

Gestion des risques de crédit de portefeuille

EDC a établi un cadre de gestion des risques de crédit. Ce cadre établit les responsabilités du Conseil d'administration en matière d'approbation, les responsabilités de surveillance du Comité du Conseil chargé de la gestion des risques, ainsi que les responsabilités de la direction à l'égard du fonctionnement, des approbations et de la présentation de rapports. Le cadre comprend notamment des méthodes pour déterminer les plafonds des risques-pays, des risques liés à l'industrie ainsi qu'au débiteur commercial. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital d'EDC et des facteurs de risque liés à l'engagement. Le cadre prévoit également la remise de rapports périodiques au Conseil d'administration sur les approbations d'opérations par la direction, les accumulations de risques et la conformité à l'égard des politiques.

Les risques-pays sont évalués sans cesse par la division de l'Économie de la Société, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays en cause. La division de l'Économie évalue les risques que présentent tous les pays et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques-pays sont élevés, plus la limite de crédit pour le pays en cause est faible.

Les risques liés au débiteur commercial sont examinés périodiquement par la Société, afin de tenir compte des changements susceptibles d'influer sur les risques de crédit du débiteur. EDC évalue les risques que présentent tous les débiteurs commerciaux et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques sont élevés, plus la limite de crédit pour le débiteur commercial en cause est faible.

Il incombe à la direction d'appliquer les engagements d'EDC à l'intérieur des limites fixées par le Conseil d'administration. Toute exception à ces limites doit être approuvée expressément par le Conseil.

Gestion des risques liés aux opérations individuelles

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, EDC s'articule autour d'équipes axées sur les secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des pouvoirs d'approbation sont délégués à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

Les opérations éventuelles d'envergure sur le plan du montage et des risques de crédit sont examinées et avalisées par le Bureau de gestion des risques avant d'être approuvées. Le Bureau relève du chef de la gestion des risques, qui relève pour sa part du premier vice-président et chef de la direction financière. Les opérations très importantes sur le plan du montage et des risques de crédit sont aussi examinées et avalisées par le Comité de la direction chargé de la gestion des risques, qui est composé des sept cadres supérieurs suivants : le président, le vice-président directeur des Services financiers à moyen et à long terme, le premier vice-président et chef de la direction financière, le premier vice-président du Contentieux et secrétaire, le premier vice-président des Services financiers à court terme, le premier vice-président du Développement des affaires et le chef de la gestion des risques. En outre, le Conseil d'administration doit approuver certaines opérations de très grande envergure sur le plan du montage et des risques de crédit.

La Société surveille activement et gère les risques de crédit liés aux opérations après l'engagement, afin de s'assurer qu'en cas de modification des risques, les conséquences soient évaluées et gérées. En cas d'évolution négative des risques, la cote de l'opération est abaissée, les provisions sont rajustées et des mesures sont prises pour atténuer les pertes éventuelles.

Concentration des engagements

Le graphique et le tableau ci-après montrent les principales concentrations des engagements commerciaux et souverains sur les marchés géographiques et dans les pays où EDC assumait des risques à la fin de 2001.

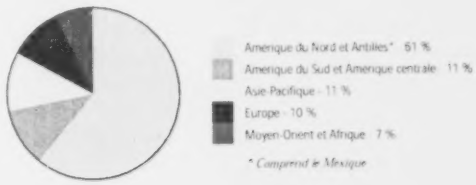

Pays	Portefeuille des prêts		Polices d'assurance et garanties en vigueur		Placements et instruments financiers dérivés [1]	Engagements en 2001	
	Prêts bruts	Engagements non versés	À court terme	À moyen terme			
(en millions de dollars)						$	%
États-Unis	10 270	1 863	4 272	2 542	1 171	20 118	41
Canada	2 203 [2]	532 [2]	203	2 518 [3]	1 172	6 628	14
Mexique	1 322	464	178	328	–	2 292	5
Chine	1 090	789	167	238	–	2 284	5
Brésil	884	160	301	324	–	1 669	3
Royaume-Uni	908	–	199	103	24	1 234	3
Indonésie	964	34	45	9	–	1 052	2
Pérou	934	–	10	107	–	1 051	2
Venezuela	675	156	43	15	–	889	2
Allemagne	243	–	223	32	214	712	1
Autres [4]	5 733	940	1 948	2 040	67	10 728	22
Total	25 226	4 938	7 589	8 256	2 648	48 657	100

(1) Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements.

(2) Comprend les répercussions d'une opération de 1 497 millions de dollars signée en 1997, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.

(3) Comprend 2 366 millions de dollars au titre de l'assurance-cautionnement, pour laquelle les exportateurs assument le risque. Les exportations couvertes par ce programme étaient pour 54 p. 100 destinées aux États-Unis. Le solde représente les exportations vers les autres pays.

(4) Comprend 162 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 1 000 $ à 609 millions de dollars.

Concentration des engagements - portefeuille des prêts

Depuis quatre ans, les prêts bruts se sont accrus à un taux annuel moyen de 20 p. 100, passant de 12 373 millions de dollars en 1997 à 25 226 millions de dollars en 2001. Cette progression tient à la croissance continue des prêts commerciaux, qui sont passés de 5 374 millions de dollars en 1997 à 17 676 millions de dollars en 2001. Ces quatre dernières années, les prêts commerciaux ont augmenté à un taux annuel moyen de 36 p. 100, alors que, durant la même période, les prêts souverains n'ont affiché qu'une hausse moyenne de 2 p. 100.

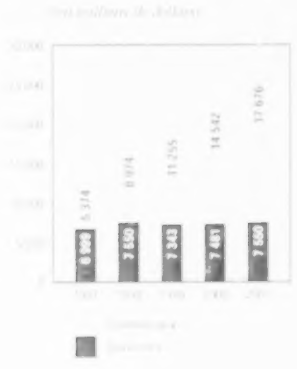

La ventilation des prêts a donc continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1997, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 43:57; en 2001, il était de 70:30. En 2001, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 99 p. 100 de tous les prêts signés, et 252 clients ont été appuyés par nos prêts (contre 204 clients en 2000).

Prêts commerciaux productifs

Comme le montre le graphique ci-contre, les engagements commerciaux selon le secteur industriel se sont modifiés en faveur des industries de ressources et du transport aérien, tandis que les technologies de l'information et le transport de surface ont décliné par rapport à 2000.

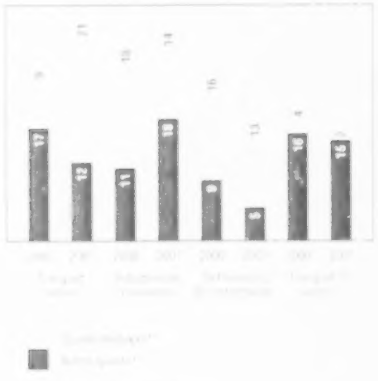

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 5 302 millions de dollars, ou 25 p. 100 de l'ensemble des prêts commerciaux productifs. De ce nombre, deux font partie du secteur du transport de surface et représentent 2 694 millions de dollars, ou 13 p. 100. Les trois autres contreparties appartiennent au secteur du transport aérien et représentent 2 608 millions de dollars, ou 12 p. 100.

La proportion de prêts de qualité médiocre par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux s'est nettement accrue en 2001 dans le secteur du transport aérien. Cette hausse découle des nombreux downgradings effectués au quatrième trimestre en raison des difficultés financières de ce secteur et de la hausse des engagements.

Les prêts commerciaux dans le secteur des technologies de l'information ont décliné de 12 p. 100 par rapport à l'an dernier, en raison de la hausse des prêts passés dans la catégorie des prêts douteux et de la contraction de l'activité dans ce secteur. Les prêts qui sont passés dans la catégorie des prêts douteux se sont établis à 318 millions de dollars dans le secteur des technologies de l'information en 2001. Ils avaient été inexistants en 2000, tandis que le volume des prêts signés a atteint 1 758 millions de dollars (contre 2 646 millions de dollars en 2000).

en millions de dollars	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements	2001	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements	2000
				%				%
Industries de ressources	5 059	1 585	6 644	32	3 804	1 133	4 937	29
Transport aérien	5 648	1 210	6 858	33	4 226	336	4 562	26
Technologies de l'information	3 175	669	3 844	18	3 783	1 176	4 959	28
Transport de surface	3 461	244	3 705	17	3 269	271	3 540	20
Institutions financières	3	-	3	-	1	-	1	-
Total	17 346	3 708	21 054	100	15 083	2 916	17 999	100

Concentration des engagements - portefeuille des prêts

Depuis quatre ans, les prêts bruts se sont accrus à un taux annuel moyen de 20 p. 100, passant de 12 373 millions de dollars en 1997 à 25 226 millions de dollars en 2001. Cette progression tient à la croissance continue des prêts commerciaux, qui sont passés de 5 374 millions de dollars en 1997 à 17 676 millions de dollars en 2001. Ces quatre dernières années, les prêts commerciaux ont augmenté à un taux annuel moyen de 36 p. 100, alors que, durant la même période, les prêts souverains n'ont affiché qu'une hausse moyenne de 2 p. 100.

La ventilation des prêts a donc continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1997, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 43:57; en 2001, il était de 70:30. En 2001, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 99 p. 100 de tous les prêts signés, et 252 clients ont été appuyés par nos prêts (contre 204 clients en 2000).

(en millions de dollars)

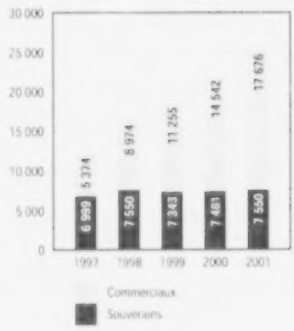

Prêts commerciaux productifs

Comme le montre le graphique ci-contre, les engagements commerciaux selon le secteur industriel se sont modifiés en faveur des industries de ressources et du transport aérien, tandis que les technologies de l'information et le transport de surface ont décliné par rapport à 2000.

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 5 302 millions de dollars, ou 25 p. 100 de l'ensemble des prêts commerciaux productifs. De ce nombre, deux font partie du secteur du transport de surface et représentent 2 694 millions de dollars, ou 13 p. 100. Les trois autres contreparties appartiennent au secteur du transport aérien et représentent 2 608 millions de dollars, ou 12 p. 100.

La proportion de prêts de qualité médiocre par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux s'est nettement accrue en 2001 dans le secteur du transport aérien. Cette hausse découle des nombreux déclassements effectués au quatrième trimestre en raison des difficultés financières de ce secteur et de la hausse des engagements.

Les prêts commerciaux dans le secteur des technologies de l'information ont décliné de 12 p. 100 par rapport à l'an dernier, en raison de la hausse des prêts passés dans la catégorie des prêts douteux et de la contraction de l'activité dans ce secteur. Les prêts qui sont passés dans la catégorie des prêts douteux se sont établis à 318 millions de dollars dans le secteur des technologies de l'information en 2001 (ils avaient été inexistants en 2000), tandis que le volume des prêts signés a atteint 1 758 millions de dollars (contre 2 646 millions de dollars en 2000).

(en %)

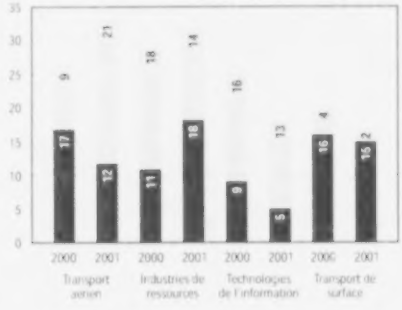

** Cotes au 31 décembre 2001*

(en millions de dollars)	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements	2001	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements	2000
			$	%			$	%
Industries de ressources	5 059	1 585	6 644	32	3 804	1 133	4 937	29
Transport aérien	5 648	1 210	6 858	33	4 226	336	4 562	26
Technologies de l'information	3 175	669	3 844	18	3 183	1 176	4 359	25
Transport de surface	3 461	244	3 705	17	3 169	373	3 542	20
Institutions financières	3	-	3	-	3	-	3	-
Total	17 346	3 708	21 054	100	14 385	3 018	17 403	100

Prêts souverains productifs

Les concentrations de risques souverains dans le portefeuille des prêts productifs bruts se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements	2001		Prêts bruts	Engagements non versés	Total des engagements	2000
			$	%				$	%
Chine	1 053	510	1 563	21	Chine	1 066	643	1 709	21
Canada	1 200	275	1 475	20	Canada	879	552	1 431	18
Pérou	616	-	616	8	Pérou	630	–	630	8
Algérie	519	23	542	7	Algérie	544	33	577	7
Indonésie	527	-	527	7	Venezuela	425	123	548	6
Autres	2 315	395	2 710	37	Autres	2 771	436	3 207	40
Total	6 230	1 203	7 433	100	Total	6 315	1 787	8 102	100

Le portefeuille des prêts souverains a diminué de 8 p. 100 par rapport à 2000. En règle générale, le niveau des engagements n'a pas augmenté pour les contreparties souveraines.

La hausse de la demande mondiale de financement commercial est illustrée par la diminution du portefeuille des prêts souverains de la Société. À mesure que les prêts souverains sont remboursés, il y en a de moins en moins de nouveaux pour les remplacer. En 2001, 1 p. 100 de tous les prêts signés ont été consentis à des emprunteurs souverains, comparativement à 4 p. 100 en 2000 et à 10 p. 100 en 1999.

Concentration des engagements - portefeuille des assurances

Polices d'assurance et garanties en vigueur

(en millions de dollars)	2001	2000
Court terme	7 589	7 405
Moyen terme	8 256	6 997
Total	15 845	14 402

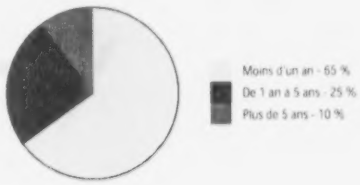

Au 31 décembre 2001, les polices d'une durée de moins d'un an représentaient 65 p. 100 de l'ensemble des engagements, comparativement à 57 p. 100 en 2000.

Programme d'assurances à court terme

En 2001, le programme à court terme a appuyé 4 778 clients. Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 16 p. 100 du volume total assuré en 2001 (contre 15 p. 100 en 2000). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situe dans la tranche de 1 000 $ à 500 000 $. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 2000.

Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs étrangers et les engagements de l'année, selon l'ampleur de ces engagements, dans le portefeuille des assurances à court terme.

Valeur de l'encours étranger (en milliers de dollars)*	2001 Nombre d'acheteurs étrangers	2001 Engagements *(en millions de dollars)*	2000 Nombre d'acheteurs étrangers	2000 Engagements *(en millions de dollars)*
1-500	43 227	5 337	39 684	4 699
501-2 000	3 890	3 714	3 549	3 395
2 001-5 000	987	3 128	897	2 788
5 001-10 000	343	2 394	309	2 166
10 001 et plus	297	7 848	235	5 247
Total	48 744	22 421	44 674	18 295

** Exclut les acheteurs situés au Canada, du fait que la majorité de l'assurance sur le marché canadien est maintenant souscrite par la Compagnie d'Assurance London Garantie.*

Le programme d'assurances à court terme s'est concentré dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	2001			2000	
	$	%		$	%
États-Unis	4 272	56	États-Unis	3 210	43
Brésil	301	4	Canada	958	12
Japon	261	3	Brésil	362	5
Allemagne	223	3	Iran	267	4
Canada	203	3	Japon	259	3
Autres *	2 329	31	Autres *	2 451	33
Total	7 589	100	Total	7 405	100

** Comprend 138 pays dont les concentrations varient de 1 000 $ à 199 millions de dollars contre 138 pays dont les concentrations allaient de 1 000 $ à 213 millions de dollars en 2000.*

La concentration au Canada a décliné en 2001 du fait que les opérations sur le marché canadien sont maintenant soutenues par la Compagnie d'Assurance London Garantie.

Les concentrations de responsabilités au titre des polices d'assurance selon le secteur industriel se répartissent comme suit :

(en %)

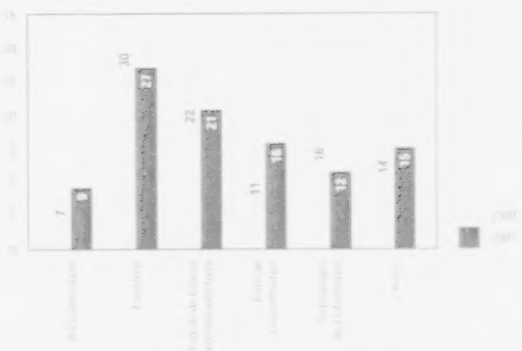

Programme d'assurances à moyen terme et garanties

En 2001, 432 clients ont été appuyés par le programme d'assurances à moyen terme (contre 581 en 2000). Les cinq premiers clients ont représenté 62 p. 100 des polices d'assurance à moyen terme et garanties en vigueur en 2001 (contre 59 p. 100 en 2000). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 3 080 millions de dollars. Les cinq principales polices et garanties de prêts en vigueur au 31 décembre 2001 représentaient 26 p. 100 de l'ensemble des polices à moyen terme et garanties en vigueur (contre 25 p. 100 en 2000).

Au 31 décembre 2001, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en vigueur englobait 1 911 opérations dans 129 pays (contre 1 988 opérations dans 124 pays en 2000). L'engagement moyen était de 4,3 millions de dollars (contre 3,1 millions de dollars en 2000).

Le programme d'assurances à court terme s'est concentré dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	2001			2000	
	$	%		$	%
États-Unis	4 272	56	États-Unis	3 210	43
Brésil	301	4	Canada	856	12
Japon	261	3	Brésil	362	5
Allemagne	223	3	Iran	267	4
Canada	203	3	Japon	259	3
Autres *	2 329	31	Autres *	2 451	33
Total	7 589	100	Total	7 405	100

** Comprend 138 pays dont les concentrations varient de 1 000 $ à 199 millions de dollars (contre 138 pays dont les concentrations allaient de 1 000 $ à 213 millions de dollars en 2000).*

La concentration au Canada a décliné en 2001 du fait que les opérations sur le marché canadien sont maintenant souscrites par la Compagnie d'Assurance London Garantie.

Les concentrations de responsabilités au titre des polices d'assurance selon le secteur industriel se répartissent comme suit :

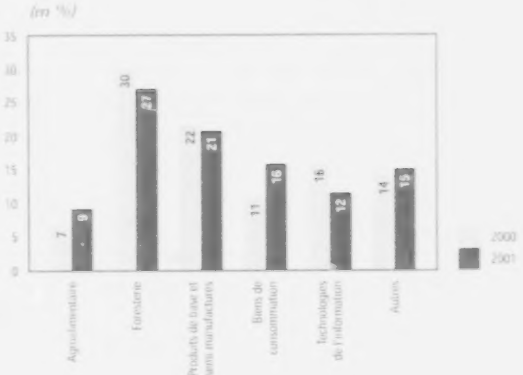

Programme d'assurances à moyen terme et garanties

En 2001, 432 clients ont été appuyés par le programme d'assurances à moyen terme (contre 381 en 2000). Les cinq principaux clients ont représenté 62 p. 100 des polices d'assurance à moyen terme et garanties en vigueur en 2001 (contre 59 p. 100 en 2000). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 3 080 millions de dollars. Les cinq principales polices et garanties de prêts en vigueur au 31 décembre 2001 représentaient 26 p. 100 de l'ensemble des polices à moyen terme et garanties en vigueur (contre 25 p. 100 en 2000).

Au 31 décembre 2001, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en vigueur englobait 1 911 opérations dans 129 pays (contre 1 688 opérations dans 124 pays en 2000). L'engagement moyen était de 4,3 millions de dollars (contre 4,1 millions de dollars en 2000).

Les risques les plus élevés relativement au portefeuille des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en vigueur se concentrent dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	2001			2000	
	$	%		$	%
États-Unis	2 542	31	Canada	1 884	27
Canada	2 518	30	États-Unis	1 589	23
Mexique	328	4	Pérou	308	4
Brésil	324	4	Brésil	305	4
Chine	238	3	Mexique	246	4
Autres *	2 306	28	Autres *	2 665	38
Total	8 256	100	Total	6 997	100

** Comprend 123 pays dont les concentrations varient de 12 000 $ à 222 millions de dollars (contre 119 pays dont les concentrations allaient de 4 000 $ à 223 millions de dollars en 2000).*

La concentration totale aux États-Unis en 2001 était de 2 542 millions de dollars, dont une tranche de 2 147 millions de dollars (84 p. 100) était constituée de garanties à l'appui de conventions de prêts (contre 1 517 millions de dollars, soit 95 p. 100, en 2000). Les engagements au Canada ont consisté principalement en assurance-cautionnement (2 364 millions de dollars en 2001, contre 1 782 millions de dollars en 2000), dont 54 p. 100 à l'appui d'exportations aux États-Unis (contre 57 p. 100 en 2000).

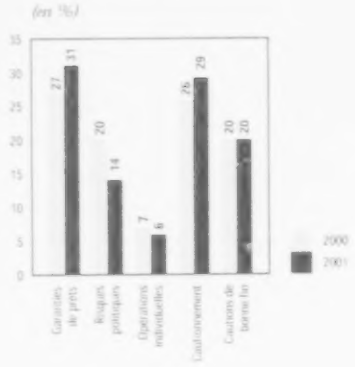

Les engagements à moyen terme se sont accrus de 1 259 millions de dollars, ou 18 p. 100, par rapport à 2000. Les engagements relatifs aux cautionnements et aux cautions de bonne fin ont augmenté de 584 millions de dollars par rapport à 2000, tandis que les engagements relatifs aux garanties de prêts ont augmenté de 660 millions de dollars.

Qualité du crédit - prêts

Les prêts productifs bruts ont augmenté de 14 p. 100 en 2001, pour atteindre 23 576 millions de dollars, contre 20 700 millions de dollars en 2000. Le principal facteur de cette hausse est la croissance continue du volume des prêts commerciaux signés, les nouveaux prêts souverains restant près de leur niveau de 2000. La concentration des risques reste comparable à celle de 2000, la plus forte hausse étant attribuable aux prêts de bonne qualité.

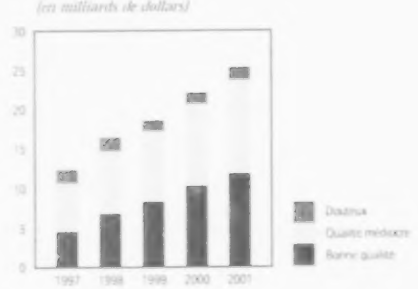

Prêts douteux

Les prêts sont déclarés douteux lorsque la Société n'a plus l'assurance raisonnable que le remboursement du principal et des intérêts s'effectuera dans les délais, conformément aux modalités de la convention de prêt. Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts bruts ont augmenté, passant de 6 à 6,5 p. 100 entre 2000 et 2001. Ce taux est inférieur à la moyenne de 9 p. 100 observée au cours des cinq dernières années.

En 2001, des prêts totalisant 482 millions de dollars ont été déclarés douteux. Ils comprenaient 26 prêts commerciaux dans les pays suivants : États-Unis (260 millions de dollars), Indonésie (63 millions de dollars), Australie (53 millions de dollars), Philippines (52 millions de dollars), et autres pays (54 millions de dollars). Pendant l'année, un prêt commercial au Canada d'une valeur de 39 millions de dollars et des prêts à la Bosnie-Herzégovine d'une valeur de 5 millions de dollars ont été reclassifiés parmi les prêts productifs.

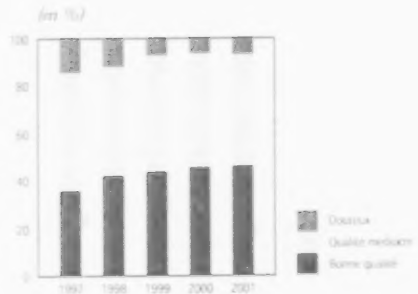

Des prêts douteux à quatre emprunteurs commerciaux, d'une valeur de 191 millions de dollars, ont été radiés sur la provision pour pertes sur prêts. Une provision suffisante avait été constituée pour ces prêts, dont une portion de 165 millions de dollars a été classifiée parmi les prêts douteux en 2001.

Le tableau qui suit présente les plus fortes concentrations de prêts douteux bruts.

(en millions de dollars)	2001				2000		
	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts		Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts
Souverains							
Cameroun	405	323	82	Cameroun	411	262	149
Côte d'Ivoire	264	183	81	Côte d'Ivoire	249	172	77
Russie	138	60	78	Russie	119	47	72
Yougoslavie*	122	-	122	Pakistan	78	–	78
Pakistan	95	16	79	Congo	54	41	13
Autres	296	160	136	Autres	255	88	167
Total partiel	1 320	742	578		1 166	610	556
Commerciaux							
États-Unis	107	-	107	Yougoslavie*	91	–	91
Indonésie	61	-	61	Canada	38	–	38
Australie	54	-	54	France	25	6	19
Philippines	53	-	53	États-Unis	3	–	3
Égypte	27	-	27				
Autres	28	-	28				
Total partiel	330	-	330		157	6	151
Total des prêts douteux	1 650	742	908		1 323	616	707
Moins : Provision spécifique			370				431
Prêts douteux nets			538				276

** Les prêts à la Yougoslavie ont été reclassifiés parmi les créances souveraines en 2001, parce qu'un rééchelonnement du Club de Paris est prévu en 2002.*

Les paiements reçus du gouvernement du Canada par suite d'accords d'allégement de la dette consentis à l'égard de prêts souverains douteux se sont élevés à 13 millions de dollars en 2001 (contre 12 millions de dollars en 2000), dont 11 millions de dollars relatifs au Honduras. Ces montants ne sont pas compris dans les encaissements reçus des pays emprunteurs présentés dans le tableau ci-après.

Les flux de trésorerie indiqués ci-après se rapportent à des prêts douteux et témoignent, dans le cas des encaissements non commerciaux, des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et d'intérêts de prêts douteux s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2001		2000
Souverains		**Souverains**	
Russie	11	Cameroun	9
Gabon	10	Yougoslavie	7
Autres	8	Autres	1
Total partiel	29	Total partiel	17
Commerciaux	5	**Commerciaux**	35
Total	34	Total	52

Engagements de prêts

Les engagements de prêts sont restés relativement inchangés par rapport à 2000, puisqu'ils n'ont augmenté que de 2 p. 100. La ventilation des catégories de créances s'est réorientée en faveur des créances de bonne qualité. En 2001, les prêts de bonne qualité ont représenté 60 p. 100 du total, comparativement à 54 p. 100 en 2000, ce qui traduit l'augmentation des nouveaux prêts de bonne qualité.

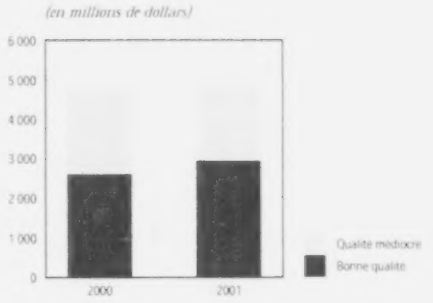

Qualité du crédit - assurances

Court terme

Au sein du programme d'assurances à court terme, la ventilation comparative en fonction de la classification des risques-pays s'est accrue dans la catégorie des créances de qualité supérieure, qui représente 6 454 millions de dollars, ou 85 p. 100 de l'ensemble des dettes éventuelles à court terme. Cette hausse tient principalement à une augmentation de 33 p. 100 des engagements déclarés aux États-Unis.

La diminution de la concentration dans la catégorie des créances spéculatives au sein du programme à court terme en 2001 découle principalement d'une baisse des engagements sur lettres de crédit irrévocables en Turquie.

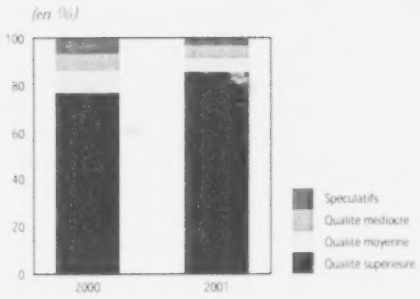

Moyen terme

Dans le programme d'assurances à moyen terme, il y a eu une augmentation de 10 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure par rapport à 2000, ainsi qu'une diminution de 6 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances de qualité médiocre.

L'accroissement de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure est attribuable en partie à une hausse globale de 34 p. 100 des engagements au Canada, hausse liée à l'utilisation accrue de l'assurance-cautionnement à l'appui des exportateurs. En outre, les engagements aux États-Unis se sont accrus de 60 p. 100.

La diminution de la concentration dans la catégorie des créances de qualité médiocre au sein du programme à moyen terme découle d'une baisse des concentrations au Pérou, résultat du recours accru à la réassurance.

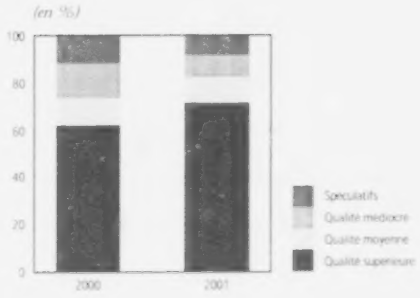

Indemnisations

(en millions de dollars)	2001	2000
Indemnités réglées	144	84
Indemnités recouvrées	51	30
Indemnités nettes	93	54

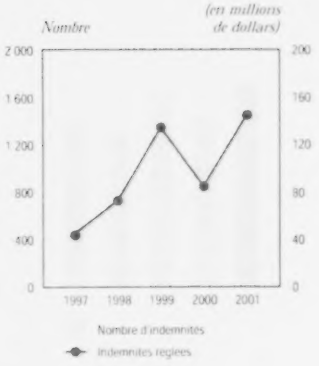

En 2001, la Société a réglé 1 712 indemnités dans 66 pays. En 2000, elle en avait réglé 1 427 dans 73 pays.

En 2001, l'évolution de l'économie mondiale et plus particulièrement les difficultés financières du secteur des pâtes et papiers, qui ont entraîné des indemnités de 51 millions de dollars, ont eu un impact majeur sur les indemnités. De plus, les indemnités réglées à l'égard des États-Unis (découlant en partie du nombre record de faillites) a provoqué une hausse de 18 millions de dollars par rapport à 2000 (46 millions de dollars en 2001 comparativement à 28 millions de dollars en 2000).

La valeur des indemnités réglées a augmenté de 71 p. 100 pour s'établir à 144 millions de dollars en 2001, et le nombre d'indemnités réglées s'est accru de 20 p. 100 par rapport à 2000.

Au cours des cinq dernières années, les indemnités réglées ont représenté en moyenne 0,87 p. 100 des polices d'assurance en vigueur.

(en millions de dollars)	2001			2000		
	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 $ - 100 000 $	24	1 534	15	19	1 304	28
100 001 $ - 1 million de dollars	43	163	1	28	112	1
Plus de 1 million de dollars	77	15	35	37	11	1
Total	144	1 712	51	84	1 427	30

Comme il y a eu un plus grand nombre d'indemnités élevées (plus de 1 million de dollars) en 2001, le montant moyen des indemnités réglées a augmenté, passant de 59 000 $ en 2000 à 84 000 $ en 2001.

(en millions de dollars)	2001					2000				
Marché géographique	Défaut	Insolvabilité	Expropriation	Autres	Total	Défaut	Insolvabilité	Expropriation	Autres	Total
Afrique et Moyen-Orient	2	-	-	1	3	1	–	–	–	1
Asie-Pacifique	10	-	9	-	19	11	1	–	1	13
Europe	5	2	-	2	9	5	3	–	–	8
Amérique du Sud et Amérique centrale	10	3	-	-	13	19	–	–	1	20
Amérique du Nord et Antilles*	83	17	-	-	100	28	10	–	4	42
Total	110	22	9	3	144	64	14	–	6	84

** Comprend le Mexique*

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par l'acheteur, à la date d'échéance, de la totalité ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises qui lui ont été livrées et qu'il a acceptées.

La diminution des indemnités réglées pour la région de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale pour cause de défaut de paiement est attribuable principalement à une baisse des indemnités versées à l'égard de sinistres en Équateur (14 millions de dollars), annulée en partie par une augmentation des indemnités à l'égard de sinistres au Pérou (2 millions de dollars) et au Venezuela (3 millions de dollars).

Les indemnités versées à l'égard de sinistres dans les Îles Vierges britanniques (45 millions de dollars) et une augmentation des indemnités versées à l'égard de sinistres aux États-Unis (15 millions de dollars), atténuées par une diminution des indemnités versées à l'égard de sinistres au Canada (3 millions de dollars) et au Mexique (2 millions de dollars), expliquent la plus grande partie de l'augmentation des indemnités relatives à l'Amérique du Nord et aux Antilles. Les pertes aux Îles Vierges britanniques viennent de difficultés financières d'une société mère dont le siège social est à Singapour.

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois de son pays sur la faillite et l'insolvabilité.

La hausse de 3 millions de dollars, par rapport à 2000, des indemnités versées pour cause d'insolvabilité dans la région de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale tient surtout à une augmentation des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Argentine (3 millions de dollars).

La hausse des indemnités versées à l'égard de sinistres en Amérique du Nord et dans les Antilles est attribuable principalement à des augmentations aux États-Unis (4 millions de dollars) et au Canada (3 millions de dollars).

Risque d'expropriation

Par risque d'expropriation, on entend une mesure ou une omission, directe ou indirecte, prise, autorisée ou tolérée par un gouvernement étranger, qui a pour effet de priver l'assuré de l'avantage, de l'utilisation ou du contrôle de son actif ou de son investissement.

Les 9 millions de dollars d'indemnités versées en 2001 pour cause d'expropriations à l'égard de la région Asie-Pacifique portent sur des sinistres au Pakistan.

La plupart des indemnités versées en 2001 dans le secteur forestier découlaient de sinistres survenus à la suite de difficultés financières d'un conglomérat forestier situé à Singapour (45 millions de dollars) et de sinistres en Chine (2 millions de dollars). Dans le secteur des technologies de l'information, les indemnités versées ont augmenté de 14 millions de dollars, en raison de sinistres aux États-Unis. Des indemnités à l'égard de sinistres au Pakistan (9 millions de dollars) ont été versées dans le secteur du génie civil et des services professionnels en 2001. Dans le secteur des institutions financières, les indemnités réglées en 2000 découlaient principalement de sinistres en Équateur (13 millions de dollars).

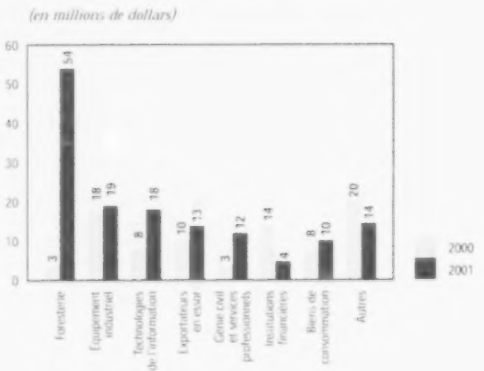

À la fin de 2001, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 48 millions de dollars (contre 36 millions de dollars en 2000). Les cinq plus fortes concentrations concernaient des sinistres aux États-Unis (20 millions de dollars), en Allemagne (8 millions de dollars), en Belgique (6 millions de dollars), en Argentine (2 millions de dollars) et en Grèce (2 millions de dollars).

La valeur des demandes présentées a augmenté, passant de 151 millions de dollars en 2000 à 232 millions de dollars en 2001. La hausse est surtout attribuable à une croissance de la plupart des programmes d'assurance. Les cinq pays pour lesquels les demandes ont été les plus élevées en 2001 sont les États-Unis (93 millions de dollars), les Îles Vierges britanniques (51 millions de dollars), le Canada (11 millions de dollars), l'Allemagne (11 millions de dollars) et la Chine (9 millions de dollars).

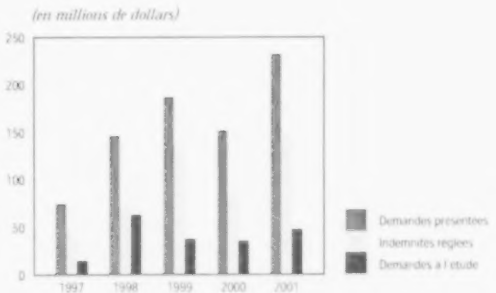

Qualité du crédit - placements et instruments financiers dérivés

Par risques de crédit inhérents aux opérations de trésorerie, on entend les risques de crédit associés aux dépôts portant intérêts, aux titres négociables, aux placements et aux instruments financiers dérivés que détient EDC. La Société utilise les instruments financiers dérivés pour convertir les risques du marché en risques de crédit. Dans le cas des dépôts portant intérêts, des titres négociables et

des placements, le risque potentiel est représenté par la valeur comptable des instruments financiers. La perte éventuelle sur les instruments financiers dérivés correspond quant à elle au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. La section sur les risques du marché décrit plus en détail les activités relatives aux instruments financiers dérivés. Les politiques adoptées par EDC en matière de gestion des risques limitent les risques de crédit que peut prendre la Société à l'égard de contreparties en fonction de la cote de solvabilité et de la durée du crédit. Les risques de crédit font l'objet d'une évaluation continue. Les changements notés dans la solvabilité de contreparties et les variations du marché peuvent entraîner un dépassement des limites établies, auquel cas la direction détermine les mesures à prendre.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de solvabilité, des risques de crédit inhérents aux opérations de trésorerie d'EDC.

(en millions de dollars)

	Terme jusqu'à l'échéance					
Cote de solvabilité*	Moins d'un an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	2001 Total	2000 Total
Aaa	949	25	-	11	985	444
Aa1	253	95	85	63	496	763
Aa2	110	17	8	42	177	445
Aa3	527	157	36	10	730	896
A1	203	-	-	-	203	88
A2	15	42	-	-	57	25
Total	2 057	336	129	126	2 648	2 661

** Cote à long terme attribuée par Moody's*

Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts d'EDC en pourcentage de l'ensemble des risques est montée à 8,9 p. 100 en 2001. La hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2000 est surtout attribuable au ralentissement de la croissance économique mondiale. Le déclassement de nombreux transporteurs aériens et l'incertitude financière dans le secteur du transport aérien constituent les principaux facteurs de l'augmentation de la provision. De plus, de nouveaux prêts douteux de 482 millions de dollars ont fait monter la provision. Le financement dans le secteur des télécommunications a représenté 66 p. 100 de tous les nouveaux prêts douteux.

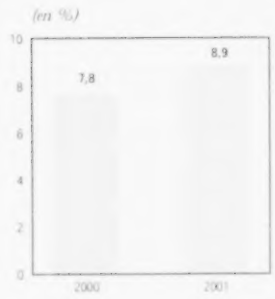

En 2001, EDC a procédé à un examen de sa provision générale pour pertes sur prêts afin de mettre à jour sa méthode d'évaluation en fonction des pratiques exemplaires actuelles. Cet examen a été effectué de concert avec le Bureau du vérificateur général. Les travaux ont compris un examen des méthodes d'évaluation des provisions générales utilisées par diverses institutions financières canadiennes et américaines ainsi que des entrevues avec des autorités réglementaires canadiennes et américaines. À l'issue de cet examen, EDC a adopté une nouvelle méthode d'évaluation des pertes sur prêts et sur garanties qui s'aligne davantage sur les pratiques exemplaires de l'industrie et qui permet de déterminer la provision générale avec plus de précision. Un cabinet d'experts-comptables national indépendant, qui possède une vaste expérience de l'examen des méthodes de calcul des provisions pour pertes sur prêts des institutions financières canadiennes, a examiné la nouvelle méthode et a, dans son rapport, appuyé la méthode d'EDC concernant la provision générale. Après avoir examiné la nouvelle méthode avec le Comité de vérification du Conseil d'administration et avoir obtenu son accord, la direction a mis en œuvre cette nouvelle méthode au quatrième trimestre de 2001. Le changement de méthode entraîne une modification des montants estimés des pertes sur prêts. Les montants relatifs aux périodes antérieures n'ont pas été redressés. L'incidence nette de la modification des montants estimés sur la provision est négligeable. En outre, la nouvelle méthode utilise des cotes de solvabilité alignées sur la politique d'évaluation interne des risques de crédit, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 1999.

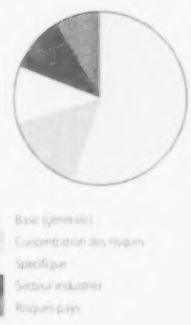

La nouvelle méthode d'évaluation crée diverses provisions, afin qu'EDC puisse prévoir suffisamment pour les risques accrus que présentent certaines contreparties, certains secteurs et certains pays. Ces provisions, relatives à la concentration, au risque-pays et au secteur industriel, sont expliquées en détail dans les sections qui suivent.

Provision pour concentration des risques

Une provision pour concentration des risques a été ajoutée afin de provisionner suffisamment les risques relatifs aux contreparties souveraines et commerciales qui, de l'avis de la direction, présentent un risque accru. Au 31 décembre, les contreparties pour lesquelles les engagements dépassent 10 p. 100 de l'avoir de l'actionnaire feront l'objet d'une provision pour concentration calculée sur la portion des engagements située au-dessus de ce seuil. La provision sur cette portion des engagements sera calculée au taux de la provision de base pour les contreparties visées. Le seuil sera fixé en fonction de points de comparaison externes dans les banques à charte commerciales.

L'Indonésie représente 61 p. 100 de la provision pour concentration des prêts souverains, tandis que les contreparties du secteur du transport aérien représentent 75 p. 100 de la provision pour concentration des prêts commerciaux.

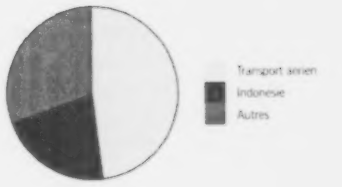

Provision pour risques-pays

Une provision pour risques-pays est ajoutée à l'égard des engagements dans les pays dont les perspectives sont négatives et qui sont en période de ralentissement économique ou de récession. Dans le cas des pays dont les perspectives sont défavorables, il arrive souvent que les cotes de crédit en vigueur ne tiennent pas compte de toutes les répercussions du ralentissement ou de l'incertitude économique. L'incertitude financière met parfois jusqu'à deux ans après le début d'un ralentissement avant de se faire sentir sur les cotes de solvabilité. Le montant de la provision ajoutée dépend directement de la taille des risques, commerciaux et souverains, dans chaque pays dont les perspectives sont défavorables. Un montant supplémentaire est ajouté en fonction de la provision existante et de la probabilité d'une révision à la baisse de la cote de crédit. Les États-Unis, le Brésil et l'Indonésie représentent collectivement 68 p. 100 de la provision totale pour risques-pays.

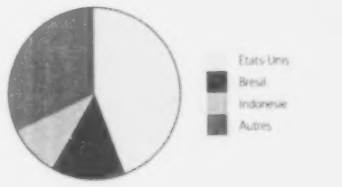

Provision pour secteur industriel

Une provision pour risques sectoriels est ajoutée afin de tenir compte du risque de ralentissement économique dans les entreprises de certains secteurs sous surveillance ou dont les perspectives sont défavorables. On présume que les entreprises de ces secteurs présentent des risques plus grands que ce qu'indiquent les cotes de crédit en vigueur. Les résultats financiers actuels d'une entreprise peuvent ne pas refléter ses difficultés de l'heure, ou sa cote de solvabilité peut être abaissée dans un proche avenir. Le montant de la provision dépend directement des risques relatifs à chaque entreprise et de la probabilité d'un déclassement ultérieur. Selon la probabilité d'un déclassement et la cote de crédit qui apparaît la plus juste, une provision supplémentaire pertinente s'ajoute.

Le secteur du transport aérien représente 73 p. 100 de la provision totale relative aux risques sectoriels. Ce taux témoigne de l'incertitude financière qui plane actuellement sur de nombreuses entreprises du secteur et qui pourrait provoquer d'autres révisions à la baisse des cotes de solvabilité.

Provision pour sinistres sur assurances

Au 31 décembre 2001, la provision pour sinistres sur assurances s'élevait à 464 millions de dollars, en hausse de 25 millions de dollars, ou 6 p. 100, par rapport à la provision de 439 millions de dollars établie en 2000. Cette augmentation est surtout attribuable à l'expansion soutenue du portefeuille des assurances à moyen terme. En 2001, la somme de 83 millions de dollars a été portée à l'état des résultats au titre de la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances. En contrepartie, la provision pour sinistres sur assurances a été réduite de 74 millions de dollars, en raison de la radiation d'indemnités recouvrables et des frais de règlement des sinistres de 7 millions de dollars. La provision s'est aussi accrue de 23 millions de dollars en raison des fluctuations de change.

Du montant total des indemnités réglées irrécouvrables, 80 p. 100 visait les assurances à court terme.

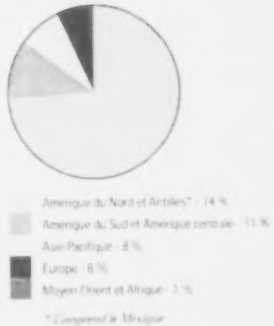

La provision en pourcentage des polices d'assurance en vigueur est restée dans une fourchette de 3,0 p. 100 à 3,5 p. 100 et s'est située en moyenne à 3,2 p. 100 au cours des cinq dernières années. La provision est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et se fonde sur des hypothèses (fréquence et gravité des sinistres) pertinentes pour chaque programme d'assurances, ainsi que sur les antécédents de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour pouvoir couvrir toutes les pertes prévues 19 fois sur 20. L'accroissement de la provision en 2001 résulte de l'expansion de la plupart des programmes d'assurances ainsi que d'une croissance correspondante des demandes d'indemnisation à l'étude et des sinistres non déclarés.

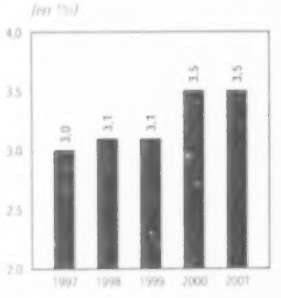

Capitalisation

La Société a un actif brut de 28,2 milliards de dollars (contre 25,1 milliards de dollars en 2000), appuyé par l'avoir de l'actionnaire et par des provisions de 6,0 milliards de dollars (contre 5,3 milliards de dollars en 2000). Grâce à cette capitalisation, la Société n'a pas eu à contracter d'emprunts pour 21 p. 100 de son actif (soit le même pourcentage qu'en 2000).

Le tableau qui suit présente la capitalisation d'EDC pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2001	2000	1999	1998	1997
Avoir de l'actionnaire :					
Capital	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 067	1 009	815	697	562
Total partiel	2 050	1 992	1 798	1 680	1 545
Provisions	3 964	3 289	2 798	2 516	1 984
Total de la capitalisation	6 014	5 281	4 596	4 196	3 529

Risque opérationnel, risque organisationnel et risque commercial

Par risque opérationnel, on entend les risques potentiels d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. Par risque organisationnel, on entend les risques de pertes ou le coût pour l'entreprise liés au cadre organisationnel (ressources humaines et compétences, mesures incitatives, culture et valeurs). Par risque commercial, on entend la possibilité de pertes relatives à l'environnement extérieur d'EDC ou à ses relations avec les parties intéressées.

La Société gère et surveille ces trois types de risques et s'efforce de mettre en place des outils et des techniques qui intègrent les pratiques des « meilleurs de sa catégorie ». Afin de gérer le risque opérationnel, elle dispose de politiques et de procédures qui établissent clairement la répartition des responsabilités et qui prévoient la préparation en temps opportun de rapports internes à l'intention de la direction. Afin d'atténuer le risque organisationnel et le risque commercial, la Société a recours à un vaste éventail de politiques, de pratiques, d'énoncés de sa vision et de ses valeurs, ainsi qu'à des stratégies et des plans d'affaires.

Risque du marché

Par risque du marché, on entend les risques de perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change et les risques qu'elle ne dispose pas des fonds nécessaires pour remplir ses obligations. Ces risques sont atténués par la gestion de l'actif et du passif, par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par le maintien de liquidités suffisantes.

La Société gère les risques du marché auxquels elle s'expose en se fondant sur les plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances, surveillés par le Comité du Conseil d'administration chargé de la gestion des risques et approuvés par le Conseil d'administration. Toutes les semaines, des représentants du service des Marchés financiers se réunissent et, de son côté, le Groupe des finances de la Société se réunit toutes les deux semaines pour examiner les risques du marché et les risques de crédit, de même que pour déterminer les besoins de trésorerie de la Société. Ces activités et les positions de l'actif et du passif sont communiquées chaque trimestre (ou plus souvent, si nécessaire) au Comité de la Société chargé de la gestion de l'actif et du passif, au Comité du Conseil d'administration chargé de la gestion des risques et au Conseil d'administration lui-même.

Gestion de l'actif et du passif

La Société établit la durée de ses éléments d'actif de manière à répondre aux besoins des parties externes et celle de ses éléments de passif en conséquence, mais elle doit tenir compte de la nécessité de lier ses éléments d'actif et de passif aux possibilités d'obtenir du financement à un taux inférieur au LIBOR. Ce faisant, elle peut s'exposer à des risques liés aux taux d'intérêt et de change. Ces écarts entre l'actif et le passif sont mesurés par rapport aux plafonds de la politique et sont signalés aux cadres supérieurs tous les mois.

Risques liés aux taux d'intérêt

Par risques liés aux taux d'intérêt, on entend les fluctuations défavorables des taux d'intérêt auxquelles sont exposés la valeur marchande et les intérêts créditeurs nets de la Société. Ces risques se concrétisent lorsque les portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas quant aux dates d'échéance ou dates de révision des taux d'intérêt.

Risques de change

Par risques de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque les dates d'échéance des portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas, peu importe la devise.

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers d'EDC, à taux fixe et à taux variable, selon le terme jusqu'à l'échéance au 31 décembre 2001. Il s'agit dans tous les cas de montants actualisés convertis en dollars canadiens. Étant donné que le capital qui ne produit pas d'intérêts, sert à financer une partie des éléments d'actif productifs de la Société, il y a toujours une certaine sensibilité aux taux d'intérêt. EDC a choisi, par mesure stratégique, d'utiliser son capital pour financer les éléments d'actif à taux fixe dont l'échéance est la plus longue. Ce sont donc les éléments d'actif à taux fixe et à long terme qui sont les plus sensibles aux variations des taux d'intérêt.

Sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars)

	De 1 jour à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	Plus de 15 ans	Total
Actif							
Taux fixe	765	456	3 801	4 077	3 415	976	13 490
Taux variable	13 068	–	–	–	–	–	13 068
Placements	2 757	–	–	–	–	–	2 757
Total	16 590	456	3 801	4 077	3 415	976	29 315
Passif							
Taux fixe	1 004	–	3 163	311	176	89	4 743
Taux variable	12 603	–	–	–	–	–	12 603
Papier commercial	3 952	–	–	–	–	–	3 952
Total	17 559	–	3 163	311	176	89	21 298
Position de sensibilité aux taux d'intérêt	(969)	456	638	3 766	3 239	887	8 017
Position cumulative	(969)	(513)	125	3 891	7 130	8 017	

Les risques de perte pour EDC en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change sont mesurés et gérés dans le cadre des politiques approuvées par le Conseil d'administration et des lignes directrices concernant les opérations de la Société. Les risques du marché sont regroupés et gérés de façon intégrée. Des plafonds ont été établis à l'égard des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt par rapport aux intérêts créditeurs nets projetés et à la valeur économique. Les risques sont ainsi classés, calculés et limités en fonction d'un équivalent consolidé en dollars canadiens, et couvrent les opérations d'EDC portant sur des prêts, des placements, des emprunts et des instruments financiers dérivés.

EDC continue d'améliorer ses techniques d'analyse, ses systèmes d'information et ses rapports afin de pouvoir toujours mieux évaluer et gérer les risques auxquels elle s'expose. Les politiques de gestion des risques inhérents aux marchés font l'objet d'un examen annuel par le Conseil d'administration, et la conformité fait l'objet d'un examen trimestriel par le Comité du Conseil chargé de la gestion des risques.

Instruments financiers dérivés

EDC se sert de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. Parmi les instruments financiers auxquels elle a recours, notons les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change et les swaps d'indice boursier. EDC ne se sert pas des instruments financiers dérivés à des fins spéculatives, mais plutôt pour convertir les risques du marché en risques de crédit.

La Société ne s'engage pas dans des opérations concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le service de Gestion des risques du marché procède à un examen en bonne et due forme des opérations conclues par la Société en matière d'instruments financiers dérivés, à leur conclusion et de façon constante, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation de nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du service de Gestion des risques du marché, ainsi que d'un rapport distinct à la trésorière et au premier vice-président et chef de la direction financière. Les risques financiers inhérents aux instruments dérivés font quant à eux l'objet d'un examen et de rapports conformément aux politiques de gestion des risques inhérents aux opérations du marché. La Société a recours aux instruments dérivés surtout dans le cadre des trois grands types d'opérations suivants :

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits d'emprunt à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt à taux variable en dollars américains, ce qui permet de remplacer des obligations remboursables dans la devise en question par des obligations en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts d'emprunt plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains à trois mois, la Société peut obtenir un rendement plus élevé en effectuant un swap de dépôt en yens. Elle convertit alors des dollars américains en yens, fait un dépôt en yens à trois mois puis procède, à l'échéance, à un swap en dollars américains du dépôt et des intérêts. Pour améliorer le rendement du placement, on a recours à un contrat de change à terme.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques grâce à une diversification des concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, la Société peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille de placements en se servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier les risques liés aux taux d'intérêt.

Risques liés aux liquidités

Par risques liés aux liquidités, on entend les risques d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations actuelles et futures de la Société. Conformément à ses politiques de gestion des risques, EDC doit disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets au cours des six prochains mois sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations). Pour ce faire, elle mesure tous les mois sa situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport aux cadres supérieurs.

EDC a recours à plusieurs mécanismes pour obtenir des liquidités :

- **Accès aux marchés du papier commercial :** Dans le cours normal de ses activités, EDC se sert de ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 2001, le solde moyen de la dette à court terme a été de 3 313 millions de dollars (contre 3 574 millions de dollars en 2000), à un taux de rotation de 17 fois (15 fois en 2000).
- **Encaisse et titres négociables :** EDC détient une encaisse et des titres négociables pour s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes, si nécessaire, pour répondre aux besoins de trésorerie prévus. En 2001, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 2 840 millions de dollars (contre 3 215 millions de dollars en 2000).
- **Mécanisme de crédit standby :** À titre préventif, EDC maintient également un mécanisme de crédit standby renouvelable de 2 milliards de dollars américains afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES RAPPORTS FINANCIERS

Peter Allen
Premier vice-président
et chef de la direction financière

Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables pertinents généralement reconnus et appliqués de façon uniforme. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels la provision pour pertes sur prêts, la provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts et la provision pour sinistres sur assurances, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une large mesure, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société a un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en oeuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion des opérations et des activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le Comité de vérification rencontre régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants de la vérificatrice générale du Canada.

Les contrats qui, de l'avis d'EDC, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 21 aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations que la Société réalise sur le Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

A. Ian Gillespie

Le premier vice-président
et chef de la direction financière,

Peter Allen

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR GENERAL OF CANADA

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Exportation et développement Canada (appelée auparavant la Société pour l'expansion des exportations) au 31 décembre 2001 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2001 ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements et aux règlements administratifs de la Société et de sa filiale en propriété exclusive.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 8 février 2002

Bilan consolidé

au 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
Actif		
Encaisse et placements		
Espèces et quasi-espèces	612	104
Titres négociables (note 3)	1 562	2 083
Placements (note 4)	172	170
Intérêts courus	9	18
	2 355	2 375
Prêts		
Prêts nets (notes 5, 6 et 7)	20 826	17 886
Intérêts et commissions courus	269	344
	21 095	18 230
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 10)	96	74
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 17)	167	253
Autres éléments d'actif	80	58
	343	385
Total de l'actif	23 793	20 990
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (notes 13 et 14)		
Emprunts	19 609	17 583
Intérêts courus	415	454
	20 024	18 037
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes fournisseurs et autres crédits	131	84
Primes d'assurance reportées	20	21
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 17)	516	287
Provision pour engagements et garanties de prêts (note 7)	588	130
Provision pour sinistres sur assurances (note 11)	464	439
	1 719	961
Engagements de prêts et dettes éventuelles (notes 8 et 9)		
Avoir de l'actionnaire (note 15)		
Capital-actions	983	983
Bénéfices non répartis	1 067	1 009
	2 050	1 992
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	23 793	20 990

Voir notes complémentaires

Approuvé par le Conseil d'administration

R. Fung
Administrateur

A. Ian Gillespie
Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
Intérêts créditeurs		
Prêts	1 621	1 585
Portefeuille de placements	127	197
	1 748	1 782
Intérêts débiteurs	934	1 066
Intérêts créditeurs nets	814	716
Primes d'assurance et commissions de garantie	134	144
Provision pour pertes sur créances (note 12)	741	549
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	207	311
Frais d'administration	149	117
Bénéfice net	58	194
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	1 009	815
À la fin de l'exercice	1 067	1 009

Voir notes complémentaires

Etat consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en millions de dollars)	2001	2000
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	58	194
Eléments sans incidence sur les espèces et les quasi-espèces		
Provision pour pertes sur créances	741	549
Augmentation nette des intérêts courus et des commissions à recevoir	(149)	(242)
Diminution nette des intérêts courus et des commissions à payer	(50)	(237)
Diminution nette des montants liés aux instruments dérivés à recevoir	110	576
Diminution nette des montants liés aux instruments dérivés à payer	(358)	(220)
Autres variations	(90)	(62)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	262	558
Activités d'investissement		
Versements de prêts	(8 085)	(7 210)
Remboursements de prêts	6 243	4 434
Diminution des titres négociables	548	421
Augmentation des placements	(2)	(3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 296)	(2 358)
Activités de financement		
Émissions d'emprunts à long terme	5 398	4 889
Remboursements d'emprunts à long terme	(4 203)	(3 173)
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	329	(607)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 524	1 109
Effet des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	18	17
Augmentation (diminution) nette des espèces et des quasi-espèces	508	(674)
Espèces et quasi-espèces		
Au début de l'exercice	104	778
A la fin de l'exercice	612	104
Représentées par		
Espèces	81	65
Bons du Trésor	531	39
	612	104
Renseignements complémentaires		
Espèces versées en intérêts	1 034	1 069

Voir notes complémentaires.

1. Mandat et activités de la Société

Exportation et développement Canada (« la Société » ou « EDC ») était connue sous le nom de Société pour l'expansion des exportations jusqu'au 20 décembre 2001. Elle a été créée le 1er octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations*, devenue *Loi sur le développement des exportations* (« la Loi »), les modifications les plus récentes étant entrées en vigueur le 21 décembre 2001. Ces dernières comprenaient un changement de nom (à Exportation et développement Canada), l'exigence que la Société détermine l'impact environnemental des projets qu'elle est invitée à appuyer, une dispense quant à l'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, et d'autres modifications à caractère plus administratif. Ces modifications ont conclu l'examen des dispositions de la Loi et de leur entrée en vigueur. L'examen avait commencé en 1998 dans le cadre de l'exigence légale en vertu de la Loi. À titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, la Société a pour mission de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. Elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, EDC a constitué en société Exinvest Inc. (« la filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les états financiers de la filiale ont été consolidés à ceux d'EDC.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu* en ce qui concerne leurs bénéfices.

La Loi impose un plafond à EDC sur ses portefeuilles de dettes éventuelles. Elle précise que la Société peut assumer, en vertu des montants de principal dus à l'égard des accords en cours, une dette éventuelle qui, à aucun moment, ne peut dépasser un montant égal à 10 fois son capital autorisé ou 17,5 milliards de dollars, ce dernier montant pouvant varier aux termes d'une loi de crédits. Au 31 décembre 2001, les dettes éventuelles s'établissaient à 15,8 milliards de dollars (contre 14,4 milliards de dollars en 2000).

EDC agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Toutes les obligations qu'elle contracte sous forme d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de son capital versé et de ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 2001 était de 29,9 milliards de dollars (contre 27,0 milliards de dollars en 2000), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 19,6 milliards de dollars (contre 17,6 milliards de dollars en 2000).

2. Résumé des principales conventions comptables

Espèces et quasi-espèces

Les quasi-espèces représentent des placements à court terme hautement liquides, facilement convertibles en montants d'espèces connus et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. Les espèces et les quasi-espèces qui figurent au bilan d'EDC comprennent des espèces et des bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant d'opérations libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. D'autre part, les opérations d'investissement et de financement qui ne requièrent pas d'espèces ou de quasi-espèces sont exclues de l'état des flux de trésorerie et sont déclarées ailleurs dans les états financiers.

Titres négociables et placements

Les titres et placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés à leur coût. Les gains et les pertes sur ces titres et placements ne sont portés aux résultats qu'au moment où ils sont réalisés, et l'actif correspondant est alors supprimé du bilan. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un titre ou d'un placement comptabilisé à son coût, ce titre ou ce placement est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value. Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur du marché. Les gains et les pertes sur les placements comptabilisés à la valeur du marché sont inclus dans les intérêts créditeurs sur le portefeuille de placements.

Prêts nets

Les prêts nets sont déclarés déduction faite des intérêts capitalisés non courus, des revenus reportés au titre des prêts et de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts capitalisés non courus représentent les intérêts capitalisés conformément aux accords de rééchelonnement conclus avec des emprunteurs souverains dans le cas des prêts considérés comme douteux mais non constatés aux fins des états financiers. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que la direction estime qu'un prêt devrait être classé comme prêt douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'en raison des circonstances, la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts selon les modalités du prêt. Les prêts commerciaux deviennent douteux à partir du moment où ils sont impayés depuis au moins 90 jours, ou lorsque la contrepartie s'est mise sous la protection d'une loi sur la faillite. Les montants reçus à l'égard d'un prêt douteux sont portés au crédit de la valeur

comptable du prêt. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, aucune partie de l'encaisse reçue à l'égard du prêt n'est inscrite comme intérêts créditeurs tant qu'il n'y a pas d'écriture de contre-passation à une provision spécifique et qu'il n'est pas établi que le principal est entièrement recouvrable selon les modalités du prêt. Lorsqu'on a pu établir que les montants exigibles font l'objet de remboursements réguliers, normalement après trois ans, le prêt est de nouveau considéré comme productif, et on reprend la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

Les revenus reportés au titre des prêts, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des intérêts créditeurs et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers, les plus importantes étant la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts (note 7) et la provision pour sinistres sur assurances (note 11). La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent peut-être le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

La provision générale pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts est estimée à partir des taux antérieurs d'impayés et de recouvrement des prêts. Dans le cas des prêts spécifiquement considérés comme douteux, les montants recouvrables sont calculés en fonction des meilleures estimations du montant des flux de trésorerie futurs provenant de chaque emprunteur et du moment de leur réception.

La provision pour sinistres sur assurances est calculée à partir de l'actualisation des indemnités futures nettes estimées, déduction faite des primes futures nettes, d'après des hypothèses conformes aux antécédents de la Société. D'autres montants sont prévus pour tenir compte des écarts défavorables éventuels par rapport aux hypothèses les plus probables. Même si ces montants varient selon l'incertitude inhérente à chaque programme et selon l'homogénéité des polices (taille et durée) de chaque portefeuille, les estimations sont établies conformément aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires.

Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

Cette provision est calculée après examen de la possibilité de recouvrement de tous les prêts aux emprunteurs commerciaux et souverains; elle représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances.

Les *provisions générales* comprennent les pertes probables sur créances pour les prêts productifs à la date du bilan.

En 2001, EDC a entrepris un examen de sa provision générale pour pertes sur prêts pour mettre à jour la méthode utilisée afin de refléter les pratiques exemplaires actuelles. Cet examen a été mené en collaboration avec le Bureau du vérificateur général. EDC et le BVG ont passé en revue les méthodes utilisées par diverses institutions financières canadiennes et américaines pour établir leur provision générale et ont rencontré des personnes chargées de la réglementation au Canada et aux États-Unis. Les renseignements ainsi obtenus ont joué un grand rôle pour aider EDC à élaborer et à adopter une nouvelle méthode d'évaluation des pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts, qui est plus conforme aux pratiques exemplaires de l'industrie et permet d'être plus spécifique dans la détermination de la provision générale. Un cabinet d'experts-comptables canadien indépendant ayant une grande expérience dans l'examen des méthodes de calcul des pertes sur prêts utilisées par les institutions financières canadiennes a examiné la nouvelle méthode et a, dans son rapport, appuyé la méthode de calcul d'EDC concernant la provision générale. Après avoir examiné la nouvelle méthode avec le Comité de vérification du Conseil d'administration et avoir obtenu son appui, la direction l'a mise en place au cours du quatrième trimestre 2001. Cette méthode entraîne un changement dans l'estimation du montant des pertes sur prêts. Les montants des exercices antérieurs n'ont pas été redressés. La convention comptable suivie pour comptabiliser les pertes probables sur créances pour les prêts productifs à la date du bilan n'a pas changé. La nouvelle méthode a entraîné trois modifications dans l'estimation de la provision : de nouveaux taux de pertes ont été appliqués à des segments du portefeuille ayant fait l'objet d'une nouvelle définition, la base de la provision comprend désormais les engagements, et il existe des provisions pour une couverture-relais *(market overlay)* et pour concentrations de risques. Ces modifications sont examinées en détail ci-après.

En utilisant cette nouvelle méthode, EDC répartit ses actifs de prêts productifs et ses garanties de prêts en sept catégories. Les six premières représentent des groupes de prêts productifs bénéficiant de la même cote de crédit. La Société établit les catégories de ses prêts commerciaux et souverains productifs selon un système de notation de 1 à 6 (cotes AA à C), puis établit une provision générale appropriée d'après les pertes probables inhérentes aux risques de crédit pour chaque catégorie de risque des prêts productifs. La septième catégorie représente les actifs des prêts désignés comme étant à surveiller, qui exigent un suivi plus étroit et

une provision pour pertes sur prêts plus élevée. Ces sept catégories, ainsi que les cotes des contreparties, sont conformes au classement et aux cotes précisées dans les politiques de gestion des risques d'EDC. Ces catégories sont par ailleurs séparées par type d'engagements, de risques-pays et de risques collatéraux. Pour chacune des catégories, les taux de pertes sont déterminés d'après les estimations des taux pour défauts de paiement et de la gravité des pertes. Les taux pour défauts de paiement sont calculés selon la moyenne des tableaux de Moody's et de Standard and Poors' à cet égard. La gravité des pertes est déterminée d'après les antécédents en matière de pertes sur prêts d'EDC. Les taux sont ensuite appliqués aux catégories distinctes pour déterminer la provision générale.

Pour prévoir les pertes probables sur les engagements de prêts non versés (qui comprennent les lettres d'offre), la direction maintient aussi une provision pour pertes sur engagements de prêts en utilisant une méthode similaire à celle utilisée pour le portefeuille des prêts, pondérée pour donner un taux d'utilisation estimatif de l'engagement. La provision pour pertes sur engagements de prêts est combinée à la provision pour pertes sur garanties.

Il existe une provision supplémentaire, sorte de couverture-relais appelée *market overlay*, pour les risques-pays et les secteurs industriels pour lesquels les tendances sont à la baisse. Cette couverture est nécessaire en raison du décalage entre le moment où se produisent les événements sur les marchés et celui où les changements de cotes sont annoncés.

Certaines contreparties représentent à elles seules de fortes concentrations pour EDC. Comme ces concentrations augmentent le profil de risques du portefeuille, on établit une provision pour concentrations pour les contreparties dont l'engagement risque, aux yeux de la direction, de représenter un montant plus élevé de risque. Au 31 décembre 2001, le niveau de cette provision était évalué à 10 p. 100 de l'avoir de l'actionnaire.

Des ***provisions spécifiques*** sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en utilisant les valeurs du marché appropriées. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, la valeur de réalisation estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie prévus selon les taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme rajustements à la provision spécifique pour prêts douteux.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

Provision pour sinistres sur assurances

La provision pour sinistres sur assurances est établie à partir de l'examen actuariel des sinistres nets subis et des sinistres éventuels nets, et représente la valeur actualisée nette du passif, fondée sur les meilleures estimations de la direction, en vertu des polices en vigueur. La provision correspondante est enregistrée dans la provision pour pertes sur créances.

Primes d'assurance

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats dès que la protection entre en vigueur. En ce qui concerne les autres polices d'assurance à l'exportation, les primes sont portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement la part des risques assumés pendant la durée des polices, et sont amorties sur la durée des polices en ligne droite. Les primes des accords de réassurance et les montants recouvrés sur les sinistres subis sont comptabilisés comme réductions des postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées sur les polices d'assurance transférées aux réassureurs et les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités non versées sont déduites respectivement des primes reportées et des indemnités recouvrables.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés afin de gérer les risques liés notamment aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ces instruments tiennent lieu d'instruments de couverture. Les accords sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes payées ou les escomptes reçus sont reportés et amortis sur la durée de l'accord. Les rentrées ou les paiements nets sont portés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice au cours de la même période et au même poste que l'accord. Lorsqu'il existe des conventions de positionnement, le principal et les intérêts courus sur les accords couvrant des emprunts à long terme ou des titres négociables sont regroupés par contrat. Les soldes débiteurs qui en découlent sont portés aux autres actifs, et les soldes créditeurs, aux autres éléments de passif et revenus reportés. Les instruments financiers dérivés couvrant des emprunts à court terme sont portés aux autres actifs ou passifs et revenus reportés, selon leur nature.

Conversion des devises

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont portés aux intérêts débiteurs.

Interêts debiteurs

Les interêts debiteurs comprennent les dépenses liées au papier commercial, aux obligations et aux instruments financiers dérivés, l'amortissement de l'escompte à la souscription et des frais d'émission d'emprunt, ainsi que les gains et pertes de change. Les gains ou les pertes sur les obligations rachetées par la Société et sur le dégagement de swaps connexes sont soit portés aux résultats au moment de l'opération, soit reportés et amortis sur la durée de l'émission d'emprunt de remplacement, le cas échéant.

Avantages sociaux

La Société a établi un régime de retraite à prestations déterminées afin de fournir à ses employés des prestations de retraite. Les coûts du régime sont établis de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon les hypothèses les plus probables de la direction. La dernière évaluation a été effectuée par un actuaire indépendant le 31 décembre 2001. Le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées était fondé sur les taux du marché pour les obligations à long terme de qualité. Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

Les coûts annuels nets du régime de retraite comprennent les prestations déterminées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice; les intérêts théoriques sur les obligations prévues au titre du régime, déduction faite des intérêts créditeurs sur les actifs du régime; l'amortissement des gains ou pertes actuariels et des autres éléments pendant le reste de la période moyenne de service des employés actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les gains ou pertes actuariels ne sont amortis que si le gain ou la perte actuariel net au début de l'exercice dépasse de 10 p. 100 l'obligation au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs du régime, le montant le plus élevé des deux étant retenu.

L'écart cumulatif entre les coûts du régime et les cotisations au régime est compris dans les comptes créditeurs et autres crédits.

La Société fournit également à ses employés d'autres avantages sociaux après leur départ à la retraite, notamment une indemnité de départ une assurance-vie et un régime de soins de santé et de soins dentaires. Le coût de ces avantages sociaux est déterminé par calcul actuariel selon la même méthode que celle appliquée pour les prestations de retraite et il est comptabilisé au moment où les employés les gagnent.

L'adoption, pendant l'exercice 2000, de nouvelles normes de l'ICCA pour l'enregistrement des avantages sociaux futurs des employés s'est traduite par une obligation transitoire pour les régimes d'avantages sociaux après le départ à la retraite (à l'exclusion du régime de retraite lui-même). Les obligations transitoires concernant le régime de prestations de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux après la retraite sont amorties aux résultats sur 14 et 20 ans, respectivement.

3. Titres négociables

La Société maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. Elle conserve à cette fin des titres négociables dans le portefeuille de placements ou dans celui de placements temporaires.

Les titres du portefeuille de placements comprennent les titres détenus pour fins de liquidités et les placements à long terme. Les placements temporaires viennent à échéance ou sont vendus au cours des douze mois suivants. Les risques de crédit assumés à l'égard des titres détenus dans le portefeuille de placements et le portefeuille de placements temporaires représentent leur valeur comptable.

(en millions de dollars)			2001	2000
		Portefeuille		
Émis ou garantis par	Placements	Placements temporaires	Total	Total
Gouvernement canadien*	284	-	284	397
Entreprises	204	297	501	1 030
Institutions financières	543	224	767	641
Autres entités souveraines	10	-	10	15
Total des titres négociables	1 041	521	1 562	2 083

** Comprend les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés d'État.*

Le tableau ci-dessous montre les rendements des titres negociables d'EDC et l'utilisation qui est faite des instruments financiers derives pour gerer les risques lies aux taux d'interet et aux devises au titre du portefeuille de placements de la Societe.

(en millions de dollars)	Terme jusqu'a l'echeance*			2001	2000
	Moins d'un an	De un an a trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Portefeuille de placements					
Titres a taux fixe	172	136	115	423	521
Accords de swaps	(96)	(65)	(32)	(193)	(172)
Total partiel	76	71	83	230	349
*Rendement a l'echeance (en %)**	*5,72*	*5,19*	*4,64*	*4,82*	*5,92*
Titres a taux variable	498	87	33	618	1 232
Accords de swaps	101	68	30	199	162
Total partiel	599	155	63	817	1 394
*Rendement a l'echeance de revision (en %)**	*2,22*	*2,28*	*2,26*	*2,24*	*6,38*
Total du portefeuille de placements	675	226	146	1 047	1 743
Placements temporaires					
Titres a taux variable	521	-	-	521	330
Rendement ponctuel (en %)				*2,13*	*5,73*
Valeur a l'achat				*519*	*329*
Total	1 196	226	146	1 568	2 073

** Rendement a l'echeance et duree des placements a taux fixe, ainsi que rendement a l'echeance et duree de revision des placements a taux variable.*

Les risques de credit assumes a l'egard des accords de swaps representent une fraction du montant theorique des titres indiques ci-dessus, et correspondent a la valeur de remplacement de ces accords. Les risques de credit assumes dans le cas des accords de swaps detenus dans le portefeuille de placements sont exposes a la note 17.

4. Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres affectes d'une valeur de 127 millions de dollars (contre 121 millions de dollars en 2000) detenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 45 millions de dollars (contre 49 millions de dollars en 2000) emis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Societe du port de Vancouver) et la Monnaie royale canadienne. La Societe compte conserver ces billets jusqu'a l'echeance. La Monnaie royale canadienne, une societe d'Etat, est apparentee a la Societe en raison d'une propriete commune. Le placement aupres de la Monnaie royale canadienne a ete effectue a sa juste valeur, selon les memes modalites que celles etablies avec des tierces parties comptant des risques de credit similaires, et est comptabilise a son cout.

(en millions de dollars)	Terme jusqu'a l'echeance*			2001	2000
	Moins d'un an	De un an a trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Placements a taux fixe	4	8	33	45	49
Placements a taux variable	127	-	-	127	121
Total des placements	131	8	33	172	170
*Rendement (en %)**	*3,48*	*6,35*	*6,47*	*6,32*	*6,41*

** Rendement a l'echeance et duree des placements a taux fixe, ainsi que rendement a l'echeance et duree de revision des placements a taux variable.*

5. Prêts nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)	2001					2000				
	A taux fixe $	Rendement à l'échéance %	A taux variable $	Écart %	Total $	A taux fixe $	Rendement à l'échéance %	A taux variable $	Écart %	Total $
Prêts productifs :										
En souffrance	39	9,44	126	0,43	165	47	8,96	59	1,61	106
2001	-	-	-	-	-	1 019	8,40	3 774	1,49	4 793
2002	1 092	7,80	2 801	1,46	3 893	764	8,32	1 382	1,92	2 146
2003	946	7,44	1 624	1,95	2 570	692	8,14	1 268	1,82	1 960
2004	864	7,66	1 547	2,09	2 411	691	7,96	1 127	1,83	1 818
2005	803	7,55	1 374	1,95	2 177	629	7,85	972	1,71	1 601
2006	725	7,47	1 090	1,54	1 815	653	7,74	753	1,80	1 406
2007 à 2011	3 646	7,36	2 477	1,38	6 123	1 930	7,66	1 638	1,11	3 568
2012 et au-delà	3 880	7,35	542	1,21	4 422	2 504	7,58	798	0,81	3 302
Prêts productifs	11 995	7,42	11 581	1,69	23 576	8 929	7,68	11 771	1,49	20 700
Prêts douteux (note 6)	234		1 416		1 650	199		1 124		1 323
Prêts bruts	12 229		12 997		25 226	9 128		12 895		22 023
Moins : intérêts capitalisés non courus sur les										
- prêts douteux (note 6)					742					616
- prêts productifs*					499					549
Prêts					23 985					20 858
Moins : Provision pour pertes sur prêts (note 7)					2 892					2 700
Revenus reportés au titre des prêts					267					272
Prêts nets					20 826					17 886

** Représente le solde non amorti couru pendant que le prêt était douteux.*

Au 31 décembre 2001, les prêts productifs bruts à taux variable avaient un rendement de 4,63 p. 100 (contre 8,36 p. 100 en 2000) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 107 jours (contre 94 jours en 2000).

Les prêts productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux, comme suit :

(en millions de dollars)	2001					2000				
	A taux fixe $	Rendement à l'échéance %	A taux variable $	Écart %	Total $	A taux fixe $	Rendement à l'échéance %	A taux variable $	Écart %	Total $
Prêts souverains	3 241	8,31	2 989	1,23	6 230	3 290	8,44	3 025	1,27	6 315
Prêts commerciaux	8 754	7,09	8 592	1,85	17 346	5 639	7,36	8 746	1,60	14 385
Total	11 995	7,42	11 581	1,69	23 576	8 929	7,68	11 771	1,49	20 700

La Société a des concentrations géographiques importantes dans certains pays, comme précisé ci-dessous.

(en millions de dollars)	2001			2000	
Pays	Prêts productifs bruts	% des prêts productifs	Pays	Prêts productifs bruts	% des prêts productifs
États-Unis	10 169	43	États-Unis	8 030	39
Canada	2 201	9	Canada	1 532	7
Mexique	1 322	6	Chine	1 090	5
Chine	1 090	5	Mexique	1 031	5
Pérou	932	4	Indonésie	953	5
Autres	7 862	33	Autres	8 054	39
Total	23 576	100	Total	20 700	100

En outre, la Société a un prêt de 1 293 millions de dollars (contre 1 433 millions de dollars en 2000) consenti à une seule contrepartie spécialisée dans le transport de surface aux États-Unis.

Le tableau qui suit montre les changements survenus, au cours de l'exercice, au titre des interets capitalises non courus :

(en millions de dollars)	2001	2000
Solde au debut de l'exercice	1 165	1 182
Interets capitalises	92	22
Amortissement	(83)	(77)
Recettes en especes	7	5
Operations de change	60	33
Solde a la fin de l'exercice	1 241	1 165

6. Prêts douteux

Les prets douteux bruts de la Societe s'elevent a 1 650 millions de dollars (contre 1 323 millions de dollars en 2000), dont 1 320 millions de dollars en prets souverains (contre 1 166 millions de dollars en 2000) et 330 millions de dollars en prets commerciaux (contre 157 millions de dollars en 2000). Le tableau suivant montre les prets bruts, nets des interets capitalises non courus et de la provision specifique, qui represente les prets douteux nets.

(en millions de dollars)	2001	2000
Prets douteux bruts		
Prets souverains	1 320	1 166
Prets commerciaux	330	157
	1 650	1 323
Moins : Interets capitalises non courus	742	616
Provision specifique (note 7)	370	431
Prets douteux nets	538	276

Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prets douteux bruts au cours de l'exercice :

(en millions de dollars)	2001	2000
Solde au debut de l'exercice	1 323	1 308
Prets consideres comme douteux	482	95
Prets retablis comme productifs	(44)	–
Prets radies	(191)	(105)
Interets capitalises	94	23
Remboursements de principal	(15)	(42)
Montants reçus du gouvernement du Canada au titre de l'allegement de la dette souveraine	(13)	(12)
Montants a recevoir du gouvernement du Canada au titre de l'allegement de la dette souveraine	(81)	–
Operations de change	95	56
Solde a la fin de l'exercice	1 650	1 323

Des prets douteux a trois emprunteurs commerciaux aux États-Unis totalisant 166 millions de dollars et a un emprunteur commercial en France totalisant 25 millions de dollars ont ete radies de la provision pour pertes sur prets. Ces radiations ont ete effectuees une fois que toutes les methodes de recouvrement ont ete epuisees et lorsqu'on ne pouvait vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Etaient compris dans ces radiations des prets de 165 millions de dollars au total, qui avaient ete classes douteux en 2001. Pour les cinq exercices termines le 31 decembre 2001, les radiations cumulatives de prets ont atteint au total 314 millions de dollars, dont 60 p. 100 se sont produites au cours de l'exercice 2001.

En 2001, les remboursements de principal et les paiements d'interets des emprunteurs relatifs a des prets douteux ont ete de 34 millions de dollars (contre 52 millions de dollars en 2000). Ces montants, appliques a la valeur comptable des prets douteux, n'ont pas eu d'incidence sur les interets crediteurs.

7. Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se répartit comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Provision générale		
Provision de base		
Engagements de bonne qualité	104	329
Engagements de qualité médiocre	1 819	2 070
Total	1 923	2 399
Concentration des engagements		
Engagements de bonne qualité	60	–
Engagements de qualité médiocre	466	–
Total	526	–
Provisions-relais		
Risques-pays		–
États-Unis	130	–
Brésil	41	–
Indonésie	28	
Turquie	19	–
Argentine	19	–
Autres	56	–
Total	293	–
Secteur industriel		
Transport aérien	267	–
Télécommunications	87	–
Autres	14	–
Total	368	–
Total de la provision générale	3 110	2 399
Provision spécifique pour prêts douteux	370	431
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	3 480	2 830

Classification de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts :

(en millions de dollars)	2001	2000
Provision pour pertes sur prêts	2 892	2 700
Provision pour pertes sur engagements de prêts	521	–
Provision pour pertes sur garanties de prêts	67	130
Total	3 480	2 830

La provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts est inscrite au passif dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, la Société a examiné son estimation pour pertes sur prêts en vertu d'une nouvelle méthode de calcul de la provision générale. Ceci a été traité comme une révision d'estimation. Les montants des exercices antérieurs n'ont pas été redressés. Même si la convention comptable suivie pour comptabiliser les pertes probables sur créances pour les prêts productifs reste la même, la méthode a été examinée pour mieux les déterminer. Pour connaître la description de la nouvelle méthode, se reporter à la section Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts du Résumé des principales conventions comptables à la note 2.

Le changement de méthode a entraîné une baisse de la provision générale de base, qui est passée de 2 399 millions de dollars l'exercice précédent à 1 923 millions de dollars en 2001. Ces résultats sont surtout dus au fait que les services aux investisseurs de Moody's ont utilisé des taux plus bas pour les défauts de paiement et des durées moyennes d'échéance plus courtes pour le portefeuille des prêts dont on tire les taux pour les provisions.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts :

(en millions de dollars)	2001			2000		
	Spécifique	Générale	Total	Spécifique	Générale	Total
Solde au début de l'exercice	431	2 399	2 830	402	2 037	2 439
Provision pour pertes sur prêts	106	552	658	110	281	391
Radiations*	(191)	-	(191)	(105)	–	(105)
Opérations de change	24	159	183	24	81	105
Solde à la fin de l'exercice	370	3 110	3 480	431	2 399	2 830

** Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les radiations.*

B. Engagements de prêts

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts signés s'élèvent à 4 938 millions de dollars (contre 4 825 millions de dollars en 2000). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 55 p. 100 des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements de prêts s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2001		2000	
Exercice	Versements prévus	%	Versements prévus	%
2001	-	–	2 776	58
2002	2 207	45	451	9
2003	487	10	391	8
2004 et au delà	2 244	45	1 207	25
Total	4 938	100	4 825	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et leur rendement réel immobilisé. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars)	2001				2000			
	À taux fixe $	Rendement ponctuel %	À taux variable $	Écart %	À taux fixe $	Rendement ponctuel %	À taux variable $	Écart %
Prêts souverains	988	8,27	237	2,10	1 539	8,31	258	2,93
Prêts commerciaux	930	4,06	2 783	1,99	65	6,45	2 963	2,26
Total	1 918	6,23	3 020	2,00	1 604	8,24	3 221	2,32

Au 31 décembre 2001, les lettres d'offre acceptées et en cours de la Société s'élevaient à 3 750 millions de dollars et ses lignes de crédit confirmées et non affectées, à 690 millions de dollars.

9. Dettes éventuelles

Les dettes éventuelles de la Société comprennent les polices d'assurance à court et à moyen terme ainsi que les garanties. Le programme à court terme protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances d'au plus un an contre le défaut de paiement d'acheteurs en raison de risques commerciaux et politiques. Les risques commerciaux couverts sont l'insolvabilité, le défaut de paiement de l'acheteur, son refus d'accepter la marchandise et la résiliation du contrat. Quant aux risques politiques assurés par EDC, ils s'établissent comme suit : non-transfert et non-convertibilité des devises, annulation d'une licence d'importation ou d'exportation, guerre et troubles semblables. Le programme à moyen terme couvre les ventes à crédit portant des échéances de plus d'un an. Il comprend les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties de prêts, l'assurance-caution de bonne fin couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat, les garanties-cautions de soumission ainsi que l'assurance-risques politiques, qui protège contre les risques politiques inhérents au capital-actions et aux autres types d'investissements à l'étranger.

Au 31 décembre 2001, les polices d'assurance et les garanties en vigueur de la Société s'élevaient à 15 845 millions de dollars (contre 14 402 millions de dollars en 2000). Les échéances de ces polices et de ces garanties se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Assurances à court terme	7 589	7 405
Assurances à moyen terme		
2001	-	1 394
2002	1 838	1 119
2003	3 001	2 441
2004	868	457
2005	895	525
2006	304	191
2007 à 2011	494	505
2012 et au-delà	856	365
Total	15 845	14 402

La répartition géographique des engagements au titre des risques s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2001				2000		
	A court terme	A moyen terme	Total		A court terme	A moyen terme	Total
États-Unis	4 272	2 542	6 814	États-Unis	3 210	1 589	4 799
Canada	203	2 518	2 721	Canada	856	1 884	2 740
Brésil	301	324	625	Brésil	362	305	667
Mexique	178	328	506	Mexique	202	246	448
Chine	167	238	405	Turquie	195	155	350
Autres	2 468	2 306	4 774	Autres	2 580	2 818	5 398
Total	7 589	8 256	15 845	Total	7 405	6 997	14 402

Un montant de réassurance de 1 618 millions de dollars (contre 977 millions de dollars en 2000) a été déduit des polices d'assurance en vigueur.

Des primes de réassurance s'élevant à 21 millions de dollars (contre 12 millions de dollars en 2000) ont été déduites du total des primes gagnées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001.

La dette éventuelle à moyen terme est de 8,3 milliards de dollars (contre 7,0 milliards de dollars en 2000). De ce montant, 2,6 milliards de dollars représentent les dettes éventuelles relatives aux garanties de prêts (contre 1,9 milliard de dollars en 2000).

10. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances :

(en millions de dollars)	2001	2000
Solde au début de l'exercice	74	77
Indemnités réglées	144	84
Indemnités recouvrées	(51)	(30)
Recouvrements sur actifs ayant été radiés	-	2
Réévaluation des indemnités recouvrables	(74)	(62)
Opérations de change	3	3
Solde à la fin de l'exercice	96	74

Du montant total de 144 millions de dollars versé en indemnités en 2001, 88 p. 100 visaient le portefeuille des assurances à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2001			2000	
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées		Indemnités réglées	Indemnités recouvrées
États-Unis	46	6	États-Unis	28	9
Îles Vierges britanniques*	45	34	Équateur	14	–
Pakistan	9	-	Inde	9	–
Canada	7	-	Canada	8	1
Argentine	6	-	Mexique	3	1
Autres	31	11	Autres	22	19
Total	144	51	Total	84	30

** Les sinistres se sont produits à la suite de difficultés financières d'une société mère dont le siège social est à Singapour.*

11. Provision pour sinistres sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances :

(en millions de dollars)	2001	2000
Solde au début de l'exercice	439	338
Provision pour sinistres sur assurances	83	158
Réévaluation des indemnités recouvrables	(74)	(62)
Frais de règlement des sinistres	(7)	(6)
Opérations de change	23	11
Solde à la fin de l'exercice	464	439

12. Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Provision pour pertes sur prêts	208	381
Provision pour sinistres sur assurances	83	158
Provision pour pertes sur engagements de prêts	521	–
Provision pour pertes sur garanties de prêts	(71)	10
Provision pour pertes sur créances	741	549

13. Titres d'emprunt

La Société émet des titres d'emprunt sur les marchés de capitaux du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en billets de trésorerie et en d'autres titres d'emprunt connexes à court terme portant une échéance d'au plus un an. Ses emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations et d'autres titres à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les billets à taux fixe libellés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés surtout pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les accords d'instruments dérivés et les billets structurés servent à minimiser le coût du capital, et ils sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les emprunts (à l'exclusion des produits dérivés) se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Emprunts à court terme	3 723	3 270
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
- à moins d'un an	3 465	3 273
- à plus d'un an	12 426	11 040
Total des emprunts à long terme	15 891	14 313
Total partiel	19 614	17 583
Plus : Escomptes et primes non amortis	4	5
Reports	(9)	(5)
Total des emprunts	19 609	17 583

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des titres d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente l'écart entre la valeur nominale d'un titre et les flux de trésorerie réels au moment du règlement. Les reports comprennent les gains réalisés au moment de rachats d'emprunts et de dégagements de swaps. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée du titre (pour les escomptes et les primes) ou pendant la durée de l'instrument de remplacement (pour les titres reportés).

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations et les droits de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
À court terme	12	32
À long terme	403	422
Total des intérêts courus à payer	415	454

Billets structurés

La Société a émis un certain nombre de billets structurés dans le cadre de son programme d'emprunts. Ces billets sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés.

Les billets structurés en cours, qui sont compris dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	2001	2000
Billets remboursables par anticipation/par prorogation	1 834	1 947
Billets à taux variable inversé	583	230
Billets liés à l'indice boursier	541	631
Billets liés à deux devises	244	543
Autres	178	250
Total	3 380	3 601

La Société a signé des accords de swaps pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer un produit du swap pour répondre aux exigences du règlement des obligations d'emprunt et assurer le service de ces obligations. Elle a créé essentiellement un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swaps par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui a permis de convertir les risques potentiels du marché en risques de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, au moyen des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés à la note 17.

14. Échéances des titres d'emprunt

EDC combine souvent les titres d'emprunt et les instruments financiers dérivés pour générer un financement à un coût moins élevé. C'est ainsi par exemple qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission de billets à taux variable. Le tableau qui suit montre les positions nettes d'EDC qui résultent de ses émissions à taux fixes et variables, ainsi que les rendements sur ces montants nets.

(en millions de dollars)			2001		2000	
Année d'échéance	Émissions d'emprunt	Accords de swaps	Montant net	Rendement* (%)	Montant net	Rendement* (%)
Émissions à taux fixe						
2001	-	-	-	-	450	6,25
2002	2 665	(1 709)	956	7,04	900	7,15
2003	2 209	(994)	1 215	6,09	904	6,39
2004	2 345	(1 493)	852	6,13	427	6,87
2005	207	(207)	-	-	–	–
2006	1 335	(1 335)	-	-	–	–
2007 à 2011	3 867	(3 616)	251	8,14	237	8,14
2012 et au-delà	53	(21)	32	8,16	30	8,16
Total partiel	12 681	(9 375)	3 306	6,92	2 948	7,17
Émissions à taux variable						
2001	-	-	-		6 180	
2002	4 523	1 830	6 353		2 192	
2003	1 209	1 034	2 243		1 217	
2004	159	1 614	1 773		1 265	
2005	41	217	258		286	
2006	97	1 389	1 486		750	
2007 à 2011	568	3 819	4 387		2 858	
2012 et au-delà	336	44	380		79	
Total partiel	6 933	9 947	16 880	2,08	14 827	6,44
Total	19 614	572	20 186		17 775	

**Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement au moment de la révision pour les émissions à taux variable.*

Les risques de crédit et d'autres aspects des accords de swaps sont expliqués dans la note 17.

15. Avoir de l'actionnaire

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 2000). La Société n'a émis aucune action en 2001, ni en 2000.

16. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, à l'intérieur des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)

	2001								2000
	Actif			Passif					
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net	Engagements nets en devises	Taux	Engagements nets en devises	Taux
Dollars américains	19 665	320	19 985	(10 981)	(9 062)	(20 043)	(58)	1,5926	(88)	1,5002
Euros	562	(15)	547	(461)	(84)	(545)	2	1,4185	3	1,4092
Livres sterling	910	(10)	900	-	(897)	(897)	3	2,3160	–	2,2432
Yens japonais	67	(67)	-	(714)	714	-	-	0,0122	–	0,0131
Dollars néo-zélandais	-	-	-	(177)	177	-	-	0,6636	–	0,6641
Dollars australiens	8	(8)	-	(114)	114	-	-	0,8156	–	0,8349
Couronnes suédoises	40	-	40	-	(40)	(40)	-	0,1525	–	0,1587

** Les instruments financiers dérivés comprennent les swaps de devises et les contrats de change (se reporter à la note 17).*

La Société a réalisé un gain de change de 75 000 $ en 2001 (contre un gain de 1 million de dollars en 2000). Ce montant a été porté aux intérêts débiteurs. Pendant l'exercice, les engagements d'EDC au titre de l'actif et du passif ont été libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling.

17. Instruments financiers dérivés

EDC, qui gère activement ses engagements par rapport aux risques du marché, a recours à des instruments financiers dérivés, qu'elle utilise à des fins autres que de spéculation, dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie. La Société utilise une vaste gamme de ces instruments pour gérer les coûts de son financement ainsi que les rendements de ses placements, et pour mettre en œuvre ses stratégies de gestion de ses éléments d'actif et de passif, afin de minimiser les risques du marché pour ses portefeuilles. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux lignes directrices établies par le service de la Gestion des risques de trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant théorique donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants théoriques auxquels les intérêts payés ou reçus s'appliquent ne sont pas échangés.

Swaps de devises – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente le changement en pourcentage de titres convenus et l'autre, des titres assortis d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants théoriques, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change – engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des institutions financières bénéficiant d'une cote initiale de solvabilité A pour les crédits sur trois ans ou moins, et de AA- pour les crédits supérieurs à trois ans. Elle a en outre mis en place des politiques et des mécanismes internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Elle ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des institutions avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux limites établies en consultation avec le ministère des Finances et approuvées par le Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements ne devrait pas dépasser 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (même somme qu'en 2000), montant qui est compris dans les comptes créditeurs.

Les montants théoriques de principal en cours au 31 décembre sont indiqués ci-dessous pour les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change réalisés par la Société.

(en millions de dollars)					2001	2000
	Terme jusqu'à l'échéance					
	Moins d'un an	De un à trois ans	De trois à cinq ans	Plus de cinq ans	Total	Total
Swaps de devises	1 847	1 500	916	4 548	8 811	8 134
Swaps de taux d'intérêt	619	2 137	821	579	4 156	3 691
Contrats de change	3 149	-	-	-	3 149	2 786
Total des instruments financiers dérivés	5 615	3 637	1 737	5 127	16 116	14 611

Ces mêmes instruments dérivés peuvent se mesurer à la valeur comptable et à la juste valeur.

	2001	2000
Valeur comptable :		
Actif	167	253
Passif	(516)	(287)
Juste valeur :		
Positive	293	276
Négative	(532)	(376)

Par « swaps ayant une juste valeur positive », on entend les accords dont la liquidation immédiate donnerait lieu à des gains pour la Société. À l'inverse, les swaps ayant une juste valeur négative entraîneraient une perte s'ils étaient liquidés immédiatement.

18. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits plus loin ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché. La Société n'a pas l'intention de vendre ces instruments sur le marché avant leur échéance.

L'estimation totale de la juste valeur des instruments financiers présentés dans le tableau suivant n'équivaut pas à l'estimation de la valeur sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)	2001		2000	
Instruments financiers portés au bilan	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	**430**	**438**	534	536
Titres à taux variable	**1 752**	**1 753**	1 671	1 671
Placements	**173**	**173**	170	174
Prêts productifs à taux fixe	**12 132**	**11 160**	9 077	8 716
Prêts productifs à taux variable	**11 713**	**10 252**	11 967	10 767
Prêts douteux (à l'exclusion de la provision spécifique et des intérêts capitalisés non courus)	**538**	**538**	276	276
Total partiel	**26 738**	**24 314**	23 695	22 140
Moins : intérêts capitalisés non courus sur les				
- prêts productifs*	499	-	549	–
- provision générale pour pertes sur prêts (note 7)	**2 522**	-	2 269	–
Total	**23 717**	**24 314**	20 877	22 140
Comptes fournisseurs	**131**	**131**	84	84
Emprunts :				
Emprunts à taux fixe	**12 992**	**13 276**	11 637	11 669
Emprunts à taux variable	**7 037**	**7 042**	6 400	6 400
Total	**20 160**	**20 449**	18 121	18 153

** Représente le solde non amorti couru au cours de la période où le prêt était considéré comme douteux.*

Nota : La valeur comptable des éléments d'actif et de passif exposés ci-dessus diffère légèrement des soldes des états financiers, car il n'est pas tenu compte des reports qui n'ont pas de juste valeur.

(en millions de dollars)	2001	2000
Instruments financiers hors bilan	**Juste valeur**	Juste valeur
Swaps de devises	**(319)**	(57)
Swaps de taux d'intérêt	**107**	18
Contrats de change	**(27)**	(61)
Engagements de prêts non versés :		
- à taux fixe	**251**	103
- à taux variable	**221**	(64)

Les justes valeurs des titres négociables et des placements sont déterminées d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise une technique d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts productifs, la Société sépare ses prêts selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'escompte en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor des États-Unis pour les flux de trésorerie à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'escompte du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux

de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour estimer la juste valeur des engagements de prêts non versés, elle applique la même méthode que pour évaluer les prêts productifs.

L'estimation de la juste valeur des placements et des emprunts à taux fixe fait appel à une méthode d'actualisation des flux de trésorerie et aux cours du marché.

Les comptes fournisseurs restent en cours pour une durée assez courte. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change à terme à la fin de l'exercice. Les swaps de devises et de taux d'intérêt sont évalués en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux d'escompte qui sert à estimer la juste valeur des accords de swaps est établi en fonction des taux des swaps que donnent Reuters et Telerate à la fin de l'exercice. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux de trésorerie sur le principal liés aux accords de swaps.

19. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec des sociétés d'État.

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. Au cas par cas, une réduction de la dette ou un allégement du service de la dette est accordé aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international. Jusqu'au 31 mars 2001, le gouvernement du Canada a versé à la Société une somme égale aux montants consentis par le Club de Paris aux emprunteurs souverains de la Société au titre d'accords d'allégement de la dette. La formule de calcul du montant que doit payer la Société a été modifiée le 1er avril 2001 pour exclure les nouveaux crédits aux emprunteurs souverains qui bénéficient déjà de l'allégement de leur dette. Une réduction des paiements a par ailleurs été introduite pour l'allégement de la dette qui s'applique aux obligations souveraines non encore assujetties à de tels arrangements. Grâce à cette réduction, EDC partagera les coûts des remises de dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées. Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard des prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme c'est le cas pour tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Des intérêts créditeurs sont constatés, dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts.

Au cours de l'exercice 2001, la Société a reçu du gouvernement du Canada 13 millions de dollars (contre 12 millions de dollars en 2000) au titre du remboursement du principal en vertu d'accords d'allégement de la dette.

Elle a en outre des prêts et des engagements non versés totalisant respectivement 1 222 millions de dollars et 275 millions de dollars (contre 844 millions de dollars et 653 millions de dollars en 2000), pour lesquels elle peut se tourner vers le Trésor canadien en cas de défauts de paiement.

20. Avantages sociaux

Régime de retraite

Le 24 avril 2000, la Société a établi un régime de retraite pour ses employés. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui fournit des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de leur salaire moyen au cours de leurs cinq meilleures années d'emploi consécutives. Tous les employés permanents d'EDC en sont membres, mais ils ont le choix d'y cotiser ou non.

Les employés ont eu jusqu'au 4 janvier 2001 pour transférer au nouveau régime de retraite d'EDC leurs prestations de retraite constituées au 23 avril 2000 ou les laisser dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique jusqu'à la retraite. À la fin de l'exercice, l'obligation projetée au titre des prestations constituées comprend la dette totale transférée au régime de retraite enregistré pour le service crédité avant le 24 avril 2000. Au 31 décembre 2001, le gouvernement du Canada avait fait un virement de 80 millions de dollars au régime de retraite de la Société pour financer les dettes de pension transférées. L'actif du régime comprend 43 millions de dollars que doit le gouvernement du Canada pour financer le solde de l'obligation transférée. Le législateur est en train d'établir le Règlement nécessaire au Compte de pension de retraite de la fonction publique (CPRFP) pour permettre le virement de l'obligation et des actifs correspondants relatifs au régime supplémentaire de la Société. Le transfert devrait avoir lieu en 2002, selon toute vraisemblance.

Autres avantages sociaux

La Société maintient un programme d'allocations de retraite et offre certains avantages sociaux (assurance-vie, frais médicaux et dentaires) à ses employés retraités.

Le tableau suivant donne la situation financière des régimes de retraite et d'avantages sociaux d'EDC au 31 décembre 2001.

(en milliers de dollars)	2001		2000	
	Régime de retraite	Autres avantages sociaux	Régime de retraite	Autres avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées :				
Obligation au début de l'exercice	**6 689**	**22 474**	–	20 026
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**11 087**	**1 879**	6 428	1 618
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	**1 214**	**1 743**	319	1 547
Obligation transférée du CPRFP	**123 227**	**-**	–	–
(Gain actuariel) perte actuarielle, y compris le changement de la base*	**(13 941)**	**2 687**	–	(110)
Prestations versées	**(1 672)**	**(179)**	(58)	(607)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**126 604**	**28 604**	6 689	22 474
Juste valeur de l'actif du régime :				
Juste valeur au début de l'exercice	**6 070**	**-**	–	–
Rendement réel de l'actif	**(556)**	**-**	112	–
Virement du CPRFP	**80 000**	**-**	–	–
Montant à recevoir du CPRFP	**43 227**	**-**	–	–
Cotisations de l'employeur	**7 641**	**179**	4 389	607
Cotisations des employés	**3 076**	**-**	1 627	–
Prestations versées	**(1 672)**	**(179)**	(58)	(607)
Juste valeur à la fin de l'exercice	**137 786**	**-**	6 070	–
État de la capitalisation – excédent (déficit) du régime	**11 182**	**(28 604)**	(619)	(22 474)
(Gain actuariel) perte actuarielle net(te) non amorti(e)	**(12 541)**	**2 576**	43	(110)
Obligation transitoire non amortie	**-**	**9 608**	–	10 212
Passif au titre des prestations constituées	**(1 359)**	**(16 420)**	(576)	(12 372)

** Le chiffre des gains actuariels de 13 941 000 $ vient surtout du fait que, pour des fins comptables, le chapitre 3461 exige que l'on utilise une méthode prescrite et que l'on parte de certaines hypothèses. Elles diffèrent des méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer et financer l'obligation transférée du CPRFP.*

Compris dans l'obligation au titre des prestations constituées, un montant de 1 905 000 $ (contre 1 034 000 $ en 2000) et, dans la juste valeur des actifs du régime, un montant de 1 372 000 $ (contre 584 000 $ en 2000), relatifs au régime supplémentaire dans les deux cas.

Dépense nette au titre des avantages sociaux

(en milliers de dollars)	2001		2000	
	Régime de retraite	Autres avantages sociaux	Régime de retraite	Autres avantages sociaux
Coût des services rendus au cours de l'exercice (déduction faite des cotisations des employés)	8 011	1 879	4 801	1 618
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	1 214	1 743	319	1 547
Rendement prévu sur l'actif du régime	(800)	-	(155)	–
Amortissement de l'obligation transitoire	-	604	–	604
Total	8 425	4 226	4 965	3 769

Hypothèses

(en %)	2001		2000	
	Régime de retraite	Autres avantages sociaux	Régime de retraite	Autres avantages sociaux
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif	8,0	s/o	8,0	s/o
Taux actualisé sur l'obligation projetée au titre des prestations constituées	7,0	7,0	7,25	7,25
Taux d'inflation	3,0	3,0	3,0	3,0
Augmentation du taux de rémunération	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite	Inflation + 1 % productivité + mérite

Le taux annuel initial d'augmentation des avantages sociaux au titre des soins médicaux couverts est présumé être de 8 p. 100. Il est projeté à la baisse sur 7 ans jusqu'à ce qu'il atteigne un taux ultime de 4 p. 100. Le taux utilisé pour les frais dentaires est de 4 p. 100.

21. Opérations portées au Compte du Canada

Aux termes de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de l'administration adéquate des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui font l'objet d'un rapport distinct du gouvernement du Canada et sont vérifiés par la vérificatrice générale du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, qui comportent essentiellement des prêts et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables du gouvernement du Canada, s'élevaient à 2 774 millions de dollars au 31 décembre 2001 (contre 2 644 millions de dollars en 2000).

La Loi prévoit que les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs étrangers, et les obligations en vertu de contrats d'assurance et d'autres accords sur le Compte du Canada ne peuvent dépasser 13 milliards de dollars. La situation à l'égard de cette limite, déterminée conformément à la Loi, est de 5 030 millions de dollars (contre 4 921 millions de dollars en 2000).

En 2001, on a établi une nouvelle méthode de compensation d'EDC pour les dépenses et les frais généraux qu'elle engage pour le Compte du Canada. Conjuguée au volume d'activités peu élevé, cette méthode a donné un montant de 12 millions de dollars (contre 28 millions de dollars en 2000) retenu par la Société sur les encaissements et recouvrements sur le Compte du Canada pour ces dépenses et pour les frais généraux.

22. Reclassement des données comparatives

Certaines données comparatives de 2000 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2001.

Bilans

au 31 décembre

(en millions de dollars)	**2001**	2000	1999	1998	1997
Prêts bruts	**25 226**	22 023	18 598	16 524	12 373
Moins : intérêts capitalisés non courus	**1 241**	1 165	1 182	1 255	1 082
Moins : provision pour pertes sur prêts	**2 892**	2 700	2 324	2 060	1 628
Moins : revenu reporté au titre des prêts	**267**	272	248	220	207
Prêts nets	**20 826**	17 886	14 844	12 989	9 456
Encaisse et placements	**2 346**	2 357	3 417	1 730	1 927
Intérêts courus et autres éléments d'actif	**621**	747	1 253	761	262
Total de l'actif	**23 793**	20 990	19 514	15 480	11 645
Emprunts	**19 609**	17 583	16 325	12 636	9 556
Intérêts courus et autres éléments de passif	**1 082**	846	937	728	208
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	**588**	130	115	129	90
Provision pour sinistres sur assurances	**464**	439	339	307	246
Total du passif	**21 743**	18 998	17 716	13 800	10 100
Capital-actions	**983**	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	**1 067**	1 009	815	697	562
Avoir de l'actionnaire	**2 050**	1 992	1 798	1 680	1 545
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	**23 793**	20 990	19 514	15 480	11 645

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	**2001**	2000	1999	1998	1997
Intérêts créditeurs – prêts	**1 621**	1 585	1 258	1 055	782
Intérêts créditeurs – portefeuille de placements	**127**	197	146	126	92
Moins : intérêts débiteurs	**934**	1 066	796	642	481
Intérêts créditeurs nets	**814**	716	608	539	393
Primes d'assurance et commissions de garantie	**134**	144	133	110	99
Provision pour pertes sur créances	**741**	549	523	433	295
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	**207**	311	218	216	197
Frais d'administration	**149**	117	100	81	69
Bénéfice net	**58**	194	118	135	128

Compte de la Société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	2001	2000	1999	1998	1997
Financement à l'exportation					
Financement direct	8 419	7 657	6 060	6 639	5 454
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme*	26 776	25 807	23 792	20 660	17 356
Assurances à moyen terme	8 555	7 080	5 914	3 933	2 629
Garanties	597	325	456	189	221
Total partiel	35 928	33 212	30 162	24 782	20 206
Total	44 347	40 869	36 222	31 421	25 660
Assurances à court terme sur le marché canadien non incluses ci-dessus	1 157	3 996	3 833	3 330	2 976

Données financières et autres

Financement à l'exportation					
Nombre de transactions financées	556	458	372	351	242
Valeur des obligations totales sur les prêts	25 226	22 023	18 598	16 524	12 469
Valeur des prêts non versés	4 938	4 825	5 345	5 813	6 482
Valeur des versements	8 085	7 210	6 374	5 822	3 295
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	2 212	1 795	1 643	1 723	416
Sommes non versées sur les garanties de prêts	355	112	123	150	145
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	40	44	55	52	44
Sommes non affectées	1 476	1 176	1 659	1 320	1 356
Valeur des prêts rééchelonnés	290	264	720	237	158
Valeur des prêts radiés	191	105	–	–	18
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices émises	5 090	3 951	3 879	3 345	3 021
Nombre de polices et de garanties en vigueur	9 982	8 264	7 190	6 272	5 352
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	13 278	12 495	10 955	9 921	8 163
Valeur des indemnités réglées	144	84	134	72	43
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	51	30	17	19	16
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	298	246	234	164	119
Valeur des indemnisations à l'étude à la fin de l'exercice	48	36	38	62	15
Effectif moyen au cours de l'exercice	939	838	778	698	650

** Ne comprend pas les assurances sur le marché canadien.*

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	2001	2000	1999	1998	1997
Financement à l'exportation					
Financement direct	135	38	67	9	1 584
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	-	–	–	–	–
Assurances à moyen terme	16	224	247	497	283
Garanties	-	–	–	12	34
Total partiel	16	224	247	509	317
Total	151	262	314	518	1 901

Données financières et autres

Financement à l'exportation					
Nombre de transactions financées	8	11	12	5	7
Valeur des obligations totales sur les prêts	2 682	2 490	2 599	2 904	2 799
Valeur des prêts non versés	101	192	183	194	309
Valeur des versements	203	76	66	100	112
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	2	3	2	2	1
Sommes non affectées	88	73	73	87	20
Valeur des prêts rééchelonnés	43	3	45	45	136
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices émises	1	1	4	12	12
Nombre de polices et de garanties en vigueur	4	5	20	25	23
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	56	170	199	299	241
Valeur des indemnités réglées	-	–	8	4	6
Valeur des indemnités recouvrées	-	–	–	7	–
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	47	46	46	38	41

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2001

J. Bernard Boudreau
Président et chef de la direction
EnerVision, Inc.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Dorothy E. Byrne, c.r.
Présidente, Eagle Island Consulting Corp.
Secrétaire générale
Vancouver/Whistler 2010 Bid Corporation
Vancouver (Colombie-Britannique)

Rayburn D. Doucett
Président
Crosswaters Trade Brokers Limited
Belledune (Nouveau-Brunswick)

Leonard J. Edwards
Sous-ministre du commerce international
Ottawa (Ontario)

Rowland W. Fleming
President
Vergemount Inc.
Mississauga (Ontario)

Jonathan T. Fried
Sous-ministre adjoint principal des Finances
et représentant du Canada auprès du G-7
Ottawa (Ontario)

Robert A. Fung
Vice-president
Yorkton Financial Inc.
Toronto (Ontario)

A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction
Exportation et développement Canada
Ottawa (Ontario)

Robert J. Holt
President
Applied Common Sense Solutions Inc.
Salt Spring Island (Colombie-Britannique)

Patrick J. Lavelle
Président du Conseil d'administration
Exportation et développement Canada
Toronto (Ontario)

Pierre MacDonald
Président et chef de la direction
MacD Consult Inc.
Verdun (Québec)

James A. Pattillo
President
Advance Film Group
Calgary (Alberta)

Dominique Vachon
Vice-présidente et économiste en chef
Marchés et clients stratégiques
Banque Nationale du Canada
Montréal (Québec)

Ajay K. Virmani
President
Canada 3000 Cargo Inc.
Mississauga (Ontario)

Margriet Zwarts
Chef du contentieux et secrétaire générale
Telesystème Mobiles International inc.
Montréal (Québec)

Changements au Conseil d'administration en 2001

- Ian Bennett, nommé administrateur le 1er mars 2001, a donné sa démission le 31 juillet 2001
- Grace White a donné sa démission le 6 mars 2001
- Rowland Fleming a été nommé administrateur le 20 mars 2001
- Ajay Virmani a été nommé administrateur le 20 mars 2001
- Robert Wright a donné sa démission le 8 juin 2001
- Bernard Boudreau a été nommé administrateur le 28 août 2001
- Leonard Edwards a été nommé administrateur le 28 août 2001
- Jonathan Fried a été nommé administrateur le 28 août 2001
- Margriet Zwarts a été nommée administratrice le 14 décembre 2001
- Le mandat de Patrick Lavelle à la présidence du Conseil a pris fin le 31 décembre 2001
- Paul Gobeil, nommé président du Conseil le 14 décembre 2001, est entré en fonction le 1er janvier 2002

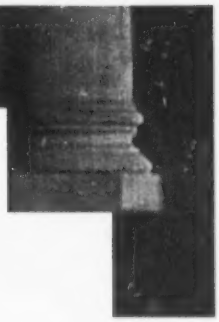

L'année 2001 a été marquée par de nombreux événements et changements dans l'environnement interne et externe d'EDC, ce qui a donné au Conseil d'administration (« le Conseil ») et à ses différents comités une occasion d'assumer activement le leadership et la gérance de la Société et de s'assurer que des pratiques efficaces étaient en place en matière de régie. Par le biais des 44 réunions du Conseil et de ses comités qui ont eu lieu au cours de l'année, le Conseil a pu ainsi prodiguer des avis à la direction d'EDC sur des aspects clés du fonctionnement de la Société. De plus, après les événements tragiques du 11 septembre, le Conseil et, plus précisément, son Comité de gestion des risques ont agi avec diligence, assumant leur responsabilité, qui est de superviser les opérations de gestion de la Société et de veiller à protéger ses ressources.

Afin de s'assurer que les pratiques d'EDC en matière de régie sont conformes aux lignes directrices énoncées par le Conseil du Trésor dans sa publication intitulée *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques* (les lignes directrices), les administrateurs ont répondu, pour la deuxième année, à un sondage annuel (le sondage de 2001) qui leur était soumis par un tiers indépendant, le Conference Board du Canada. Le processus confidentiel suivi pour ce sondage garantissait des résultats objectifs en ce qui concerne l'évaluation du fonctionnement du Conseil. Ces résultats ont ensuite été comparés à ceux de l'an dernier et ont fait l'objet d'une analyse avec ceux d'autres conseils canadiens.

En 2001, le sondage a porté plus précisément sur les lignes directrices, comme on le voit ci-dessous :

Gérance de la Société

En ce qui concerne la principale responsabilité du Conseil, à savoir la gérance de la Société, les mesures suivantes ont été prises en 2001.

Orientation stratégique - Tout au long de l'année, le Conseil a suivi le processus d'examen législatif, qui s'est terminé le 21 décembre 2001, avec l'entrée en vigueur du projet de loi C-31, *Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence* (le « projet de loi »), conformément aux termes de la modification de la *Loi sur l'expansion des exportations*. Lors de sa réunion d'octobre, il a également approuvé, en prenant en considération les modifications prochaines à la *Loi sur l'expansion des exportations* et les nombreuses incertitudes de l'économie, le Plan de la Société 2002-2006 (le Plan). Puis, afin de réaliser les objectifs ambitieux qui sous-tendent l'orientation stratégique de la Société, comme l'indique le Plan, le Conseil et son Comité du développement des affaires ont suivi des initiatives importantes, comme la mise au point de produits du commerce électronique, l'établissement et l'expansion de la représentation d'EDC sur les marchés internationaux, et l'élaboration de plans de développement pour les équipes d'EDC, après un examen approfondi des pratiques courantes de la Société en matière de développement des affaires.

Définition et gestion des risques - Le Comité de gestion des risques (CGR) du Conseil a poursuivi ses efforts en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de référence pour la gestion des risques de l'entreprise d'ici la fin de 2004. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'à sa réunion de février 2001, le CGR a recommandé au Conseil, avec succès, de modifier la Politique de gestion

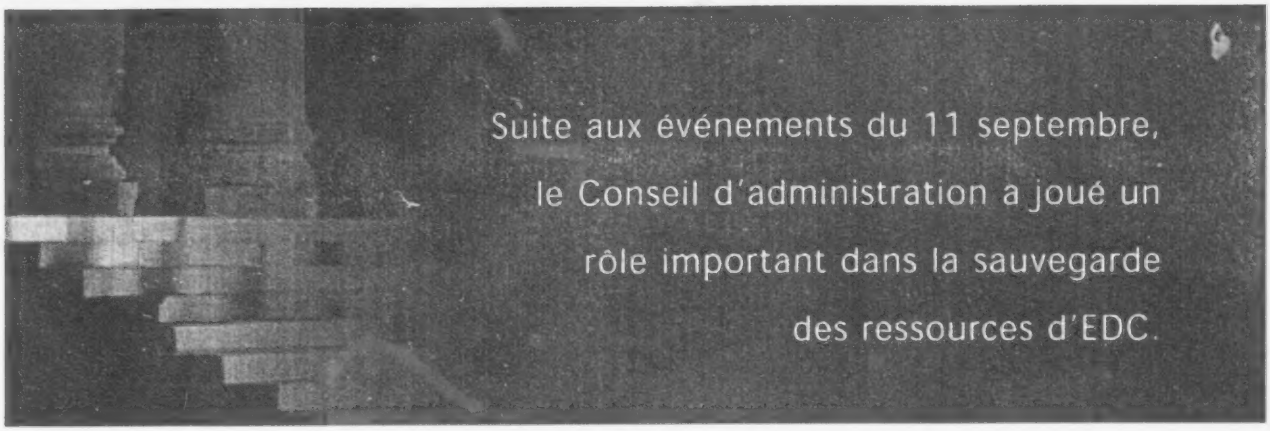

des risques de crédit qui figure dans le Manuel des politiques de gestion des risques de crédit (MPGRC) afin d'y ajouter une méthodologie de pondération des risques. Le CGR suit également, entre autres, l'élaboration et bientôt la mise en œuvre, en 2002, d'un cadre de gestion des transferts de risques qui permettra à EDC de mieux gérer les portefeuilles de crédit et le capital-risque. Enfin, tout au long de l'année, et plus particulièrement après les attentats du 11 septembre, le CGR et le Conseil se sont réunis conjointement afin d'examiner minutieusement les rapports de la direction exigés par le MPGRC et le Manuel des politiques de gestion des risques du marché, ainsi que d'autres rapports préparés par la direction après ces attentats. Ces rapports ont éclairé le Conseil sur les engagements de crédit d'EDC, sur le respect des diverses politiques et sur les positions de l'actif et du passif. De plus, étant donné le climat d'incertitude, ils ont contribué à assurer un suivi adéquat pour la viabilité financière de la Société.

Planification de la relève - Le Comité chargé des ressources humaines (CRH) a supervisé les initiatives menées en 2001 en ce qui concerne la planification de la relève et, plus précisément, les questions relatives à la formation de leaders. Afin de s'assurer qu'EDC aura à sa tête, en permanence et à long terme, une direction compétente et capable de remplir son mandat, le CRH a supervisé des activités telles que le processus de rétroaction à 360°, dont il est ressorti des données qui permettent à la Société de se concentrer sur ses efforts de formation et de recrutement, ainsi que la planification de la relève à la direction.

Besoins du Conseil d'administration - Afin de s'assurer que les systèmes et les pratiques de gestion répondent aux besoins du Conseil, ses différents comités ont supervisé périodiquement les rapports de la direction fournissant des renseignements sur des éléments tels que le rendement d'EDC, ses résultats financiers et ses risques de crédit. En conséquence, il ressort du sondage de 2001 que le Conseil est très satisfait des renseignements transmis par EDC, et qu'il estime ces renseignements complets, utiles et opportuns.

Objectifs de politique publique - Le Conseil s'est tout particulièrement efforcé en 2001 de veiller à ce que les objectifs de politique publique soient décrits clairement, tout en cherchant un compromis entre ces objectifs et les objectifs commerciaux d'EDC. Ainsi, il a approuvé l'importante initiative amorcée en 2000 : la Politique de divulgation. La mise en œuvre de cette politique permet de communiquer au public plus de renseignements sur les activités commerciales d'EDC, en préservant toutefois la confidentialité des données commerciales des clients.

Le Conseil a également suivi de près la fin de l'examen et de la vérification du Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales entrepris en 2000 par le vérificateur général du Canada.

Communications - Afin de s'assurer qu'EDC fait part comme il se doit des questions importantes auxquelles elle est confrontée, le Conseil a suivi de près, comme nous l'avons vu plus haut, la création de la Politique de divulgation, qu'il avait également approuvée. Avec l'entrée en vigueur du projet de loi qui, entre autres, changeait le nom de la Société, le Comité chargé de la promotion commerciale a supervisé le lancement de la nouvelle identité d'EDC ainsi que de divers documents connexes destinés aux exportateurs et aux députés canadiens. Il a également rendu compte périodiquement de cette question au Conseil.

Collaboration avec la direction

Comme l'indiquent clairement les résultats du sondage de 2001, il est important que se développent des relations de travail efficaces entre le Conseil et la direction. À cet égard, le Conseil a développé une approche qui consiste à établir et à approuver chaque année, en accord avec le président, les objectifs de ce dernier. À cet égard, le Conseil a mesuré en 2001 le rendement du président pour 2000 à la lumière de ses objectifs pour cette année et a examiné et approuvé ses objectifs pour 2001.

En ce qui concerne le partage des responsabilités entre le Conseil et la direction, la délégation de pouvoirs mise en œuvre en 2000 définit clairement ce partage. En 2001, cet instrument a en outre permis au Conseil de se concentrer sur des questions plus générales telles que la définition de l'orientation et des objectifs de la Société. Le mandat officiel du Conseil, de son président et du président de la Société sont toujours à l'étude, le Conseil ayant dû se concentrer sur les diverses questions entourant l'entrée en vigueur du projet de loi. La mise en œuvre de ces mandats contribuera à garantir l'indépendance du Conseil et à séparer les rôles du Conseil, de son président et du président de la Société.

Enfin, conformément à une pratique adoptée il y a quelques années, des séances à huis clos ont eu lieu après chaque réunion du Conseil et après certaines réunions des comités. Cette année encore, à sa réunion de mai, le Conseil a approuvé des changements à la composition de ses différents comités afin d'y utiliser au mieux les compétences.

Fonctionnement du Conseil

L'année 2001 a donné l'occasion à EDC de renforcer et de mettre en œuvre les différentes initiatives prises les années précédentes en matière de régie. Elle a également été marquée par de nombreux changements dans la composition du Conseil. À cet égard, aussitôt après leur nomination, tous les nouveaux administrateurs ont bénéficié de séances d'orientation et reçu une documentation détaillée sur EDC et ses diverses pratiques, afin d'être bien informés.

Les efforts se sont poursuivis en 2001 pour qu'EDC aille au-delà des directives en ce qui concerne les pratiques de régie. Conjuguée à une participation active à des organismes spécialistes de la question, la solide expérience des membres du Conseil en matière de régie d'entreprise aidera certainement la Société à adopter des pratiques exemplaires.

Comités du Conseil d'administration

Le Comité de vérification est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les indicateurs de performance, les systèmes et pratiques de contrôle financier et de gestion, la protection des biens de la Société et la gestion de ses ressources, le financement des opérations, les vérifications internes et externes, le Code d'éthique commerciale et le Code de conduite d'EDC, ainsi que sa Directive en matière d'évaluation environnementale. En 2001, le Comité s'est concentré notamment sur le suivi de la vérification du Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales par le Bureau du vérificateur général, l'examen et la mise en place de la méthode d'évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la méthode de mesure du capital économique. Au cours de l'année, il a tenu quatre réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité de gestion des risques.

Membres : R.A. Fung (président), R.J. Holt, P. MacDonald, J.A. Pattillo et A.K. Virmani.

Le Comité du développement des affaires aide le Conseil en préparant une orientation de principe pour renforcer la capacité d'EDC de répondre aux besoins changeants du marché, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et aux économies régionales. En 2001, le Comité a accordé une attention particulière aux domaines suivants : l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives importantes de commerce électronique, les travaux concernant l'élargissement de la représentation d'EDC sur les marchés internationaux, et le lancement de la nouvelle image de marque de la Société à la suite de l'examen de la *Loi sur l'expansion des exportations*. En 2001, le Comité a tenu six réunions.

Membres : R.D. Doucett (président), J.B. Boudreau, D.E. Byrne, R.A. Fung, P. MacDonald, D. Vachon et A.K. Virmani.

Le Comité chargé de la régie de la Société s'occupe des questions relatives à la régie de la Société et fait des recommandations au Conseil à ce sujet, notamment en ce qui a trait à la formulation et à la mise en place des méthodes nécessaires pour permettre au Conseil de s'acquitter de ses fonctions, ainsi qu'à la détermination de la structure, de la responsabilité et de la composition des divers comités du Conseil. En 2001, le Comité s'est surtout concentré sur les aspects suivants : la réalisation d'un sondage auprès des administrateurs mené par un tiers indépendant, l'examen permanent des pratiques de régie de la Société par rapport aux lignes directrices du Conseil du Trésor, et l'examen des changements apportés à la composition de divers comités du Conseil d'administration. En 2001, le Comité s'est réuni une fois.

Membres : le président du Conseil, D.E. Byrne, R.D. Doucett, R.W. Fleming, J.A. Pattillo et D. Vachon.

Le Comité de direction est autorisé à exercer tous les pouvoirs du Conseil, sauf en ce qui concerne la déclaration de dividendes, l'approbation de tout plan de la Société, budget, état financier ou rapport requis par une loi ou par les règlements administratifs d'EDC, ou encore la rédaction, la modification ou l'abrogation desdits règlements. Il ne se réunit que pour régler les questions urgentes qui peuvent survenir entre les réunions ordinaires du Conseil. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2001.

Membres : le président du Conseil, L.J. Edwards, A.I. Gillespie, P. MacDonald et J.A. Pattillo.

Le Comité chargé des ressources humaines aide le Conseil en examinant le plan stratégique d'EDC en matière de ressources humaines, les plans de relève de la haute direction de la Société et la politique d'EDC sur la rémunération, de même qu'en faisant des recommandations au Conseil à ce propos, en approuvant, après recommandation du président de la Société, le budget annuel pour la rémunération de base et la rémunération variable ainsi que la rémunération annuelle en espèces versée aux membres de la haute direction et en travaillant en collaboration avec le Comité chargé du régime de retraite pour présenter des recommandations au Conseil sur la conception du régime de retraite des employés d'EDC et tout changement pouvant être apporté aux prestations de retraite après l'établissement du régime. En 2001, le Comité s'est penché en particulier sur les questions suivantes : l'évaluation du rendement du président par rapport aux objectifs, la planification de la relève pour les postes de cadres supérieurs et l'approbation du plan de rémunération de la Société pour 2002. En 2001, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité chargé du régime de retraite.

Membres : R.J. Holt (président), R.D. Doucett, L.J. Edwards, A.I. Gillespie, P. MacDonald et le président du Conseil.

Le Comité chargé du régime de retraite avait comme mandat initial d'aider le Conseil à établir le régime de retraite proposé pour les employés de la Société. Depuis la mise en place du régime, il en assume la gestion. Pour ce faire, le Comité veille à ce que le régime de retraite soit administré et financé conformément aux lois applicables et à ce que les documents nécessaires soient présentés aux autorités appropriées. Il s'assure aussi que toutes les activités liées au régime sont examinées régulièrement et veille, en collaboration avec le Comité chargé des ressources humaines, à formuler des recommandations au Conseil sur tout changement à la conception du régime et aux prestations qui s'y rapportent. En 2001, le Comité a mis l'accent notamment sur les questions suivantes : la mise en œuvre des états révisés des politiques de placement et de la procédure qui s'y rapporte, et l'approbation de la sélection et de l'embauche des fournisseurs de services. En 2001, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité chargé des ressources humaines.

Membres : R.W. Fleming (président), D.E. Byrne, A.I. Gillespie, le président du Conseil et R.J. Holt.

Le Comité de gestion des risques aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités relativement à la gestion des risques financiers et autres, notamment les risques de crédit directs et éventuels que prend la Société dans le cadre de ses activités commerciales. Ainsi, il l'aide au besoin à établir et à mettre à jour 1) un régime souple et efficace régissant les autorisations requises par la Société pour entreprendre ces activités, 2) les risques relatifs aux ressources financières de la Société et les conséquences sur les risques de variations de facteurs de risques du marché comme les taux d'intérêt, les taux de change et les indices boursiers et 3) l'existence de ressources financières liquides diversifiées pouvant être utilisées lorsque la conjoncture du marché limite l'accès au financement. En 2001, le Comité s'est concentré notamment sur la surveillance étroite du contexte politique et économique, ainsi que sur les engagements d'EDC par rapport à son portefeuille, plus particulièrement à la suite des événements tragiques du 11 septembre. En 2001, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité de vérification.

Membres : P. MacDonald (président), J.B. Boudreau, R.W. Fleming, A.I. Gillespie, le président du Conseil et R.J. Holt.

Tous les comités doivent rendre compte régulièrement de leurs activités au Conseil.

La rémunération des administrateurs relève de l'autorité du gouverneur en conseil, qui a approuvé en 2001 une augmentation, rétroactive à octobre 2000, des honoraires annuels et des indemnités quotidiennes du président du Conseil et des autres administrateurs du secteur privé. Le président du Conseil d'administration touche maintenant des honoraires annuels de 12 400 $ et une indemnité quotidienne de 485 $. Les autres administrateurs du secteur privé touchent des honoraires annuels de 6 200 $ et une indemnité quotidienne de 485 $. De plus, les administrateurs du secteur privé, sauf le président du Conseil d'administration, reçoivent un montant additionnel de 2 000 $ par année lorsqu'ils occupent le poste de vice-président du Conseil d'administration ou qu'ils président un comité du Conseil. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés pour leurs services en tant que membres du Conseil d'administration. La rémunération globale versée en 2001 aux administrateurs du secteur privé s'est élevée à environ 279 000 $, comparativement à 187 000 $ en 2000. Les administrateurs ont siégé, en moyenne, à trois comités du Conseil d'administration et, tout comme l'an dernier, ont assisté à 44 réunions du Conseil et de divers comités du Conseil. Les frais engagés par le Conseil, y compris les frais de déplacement, de promotion et de réunion, ont totalisé 262 774 $ en 2001, contre 225 715 $ en 2000.

Engagement à respecter l'éthique et la légalité

EDC conduira ses affaires conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables des pays où elle est présente. Si un employé ou un représentant de la Société s'interroge sur l'interprétation ou l'application d'une loi particulière, il doit, avant d'agir, demander conseil au Contentieux. Il se peut, cependant, que l'observation de la loi ne corresponde pas au comportement éthique auquel la Société s'attend.

Par conséquent, EDC a pour politique d'exiger de ses administrateurs, employés et représentants qu'ils adoptent une conduite professionnelle caractérisée par l'honnêteté, l'intégrité et l'impartialité. Elle entend aussi que les communications et les relations avec les parties concernées soient empreintes d'une sincérité et d'une transparence qui leur permettent de soutenir un examen public approfondi. Les relations de travail reposeront sur la franchise et l'ouverture, chacun traitant autrui avec équité et respect, tout en se montrant intègre dans la détermination des responsabilités envers toutes les parties concernées.

Environnement

Lorsqu'elle étudie des transactions, EDC examine les risques environnementaux parallèlement à tout autre risque. Elle a élaboré son propre Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales, en consultation avec des exportateurs canadiens, des organismes de protection de l'environnement et d'autres parties intéressées. Ce Cadre traduira la volonté d'EDC de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement, et il lui permettra de faire valoir ses préoccupations quant à l'incidence écologique des projets qu'elle appuiera à l'étranger. EDC encouragera ses partenaires commerciaux à adopter les meilleures pratiques afin de renforcer les normes internationales en matière d'environnement. Elle s'efforcera d'établir des normes de préservation de l'environnement élevées, tout en veillant à ne pas diminuer indûment sa propre capacité d'aider les exportateurs canadiens à livrer concurrence sur les marchés étrangers.

Corruption

Dans presque tous les pays, les lois pénales fondamentales interdisent l'extorsion et la corruption. En aucun cas, EDC ne doit, directement ou indirectement, offrir ou donner de pots-de-vin en toute connaissance de cause, ou appuyer sciemment une transaction dans laquelle il y a offre ou remise de pots-de-vin. Elle doit en outre faire preuve d'une prudence et d'une diligence raisonnables afin de ne pas soutenir une telle transaction, à son insu.

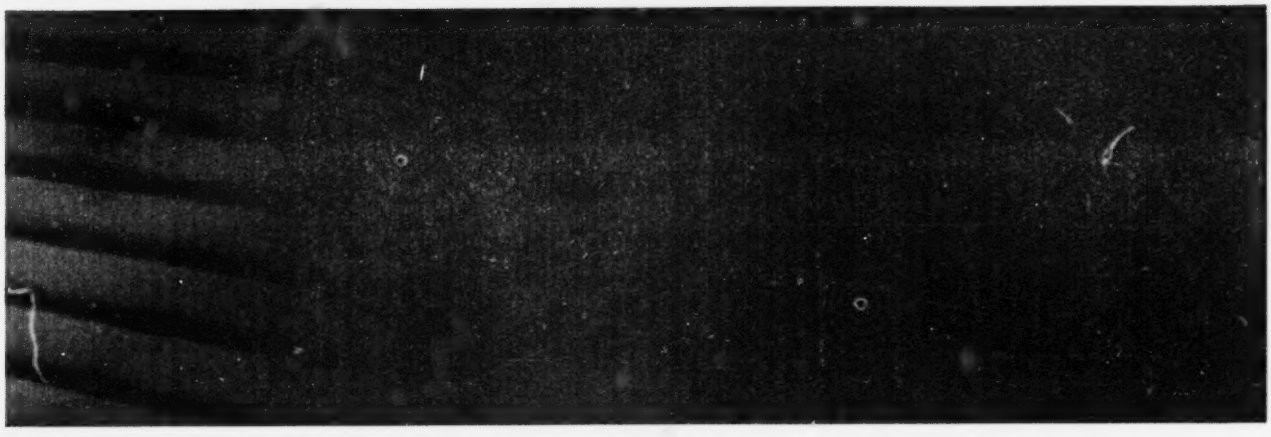

Droits de la personne

EDC respecte les droits de la personne et favorise la protection de ces droits reconnus à l'échelle internationale, conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Elle reconnaît la souveraineté des gouvernements des autres pays à cet égard et fait des affaires avec eux lorsque leurs politiques sont conformes à celles du gouvernement canadien.

Les employés, les représentants et les autres partenaires d'EDC ont le droit de faire respecter leur dignité d'êtres humains et de travailler dans un milieu exempt d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité. La Société s'engage donc à créer et à maintenir un milieu de travail et d'affaires exempt de harcèlement et de discrimination pour motifs illicites, ces motifs illicites étant l'âge, la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou géographique, la citoyenneté, la langue, les opinions politiques, l'état civil, la situation de famille, la grossesse, l'orientation sexuelle et les handicaps.

Conflits d'intérêts

Il est du devoir des employés et des représentants d'EDC d'agir en tout temps mieux de ses intérêts. Il y a conflit d'intérêts au lorsqu'un employé doit choisir entre les intérêts d'EDC et son propre intérêt. Les employés et représentants de la Société doivent porter des jugements indépendants de tout intérêt personnel ou pécuniaire découlant de relations d'affaires, de relations sociales ou de toute autre considération personnelle, et ces jugements doivent paraître comme tels.

EDC a adopté un Code de conduite qui exige de ses employés et représentants qu'ils observent les normes de conduite les plus élevées en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Pour respecter les normes établies dans ce code, ils doivent éviter ce type de conflits, en faire état, cesser l'activité qui crée un tel conflit ou se dessaisir des avoirs litigieux.

Confidentialité des renseignements

EDC respecte le droit à la protection de la vie privée de ses partenaires, y compris leur droit à la sécurité de l'information. Elle protège les renseignements confidentiels dont elle dispose et ne les utilise qu'à ses fins propres.

Certains employés ont accès à des renseignements de nature délicate ou confidentielle qui, s'ils sont divulgués, risquent de nuire considérablement à la Société, à ses employés et à d'autres partenaires. Les employés et les autres représentants d'EDC doivent donc se montrer extrêmement vigilants lorsqu'ils manipulent ce type de données. En règle générale, ces renseignements sont communiqués, au sein d'EDC, uniquement aux personnes qui en ont besoin et, en dehors de la Société, uniquement aux personnes qui sont autorisées, en vertu de la loi ou autrement, à en prendre connaissance.

Bénéfice d'exploitation – Bénéfice net à l'exclusion des provisions pour pertes sur créances et des frais d'administration.

Bénéfice d'exploitation net – Bénéfice d'exploitation déduction faite des frais d'administration.

Couverture – Pratique de gestion des risques utilisée pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt ou aux taux de change découlant du cours normal des opérations.

Dette éventuelle – Dette potentielle qui peut devenir une réelle obligation financière si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance ou les garanties en cours sont des dettes éventuelles.

Engagement sur prêt non versé – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.

Évaluation actuarielle (relative au régime d'avantages sociaux des employés) – Évaluation de la situation financière d'un régime d'avantages sociaux effectuée par un actuaire indépendant. Elle comprend l'évaluation des actifs éventuels du régime et l'obligation au titre des prestations constituées, en se basant sur des estimations des événements futurs qui auront des répercussions sur les coûts et les obligations au titre des prestations futures des employés.

Gains et pertes actuariels – Changements de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et de celle des actifs éventuels du régime, lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus ou par suite de modifications à une hypothèse actuarielle.

Instrument financier hors bilan – Actif ou passif qui ne figure pas au bilan mais qui peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie en cas de survenance de certains événements.

Intérêts créditeurs nets – Différence entre les intérêts créditeurs sur les actifs et les intérêts débiteurs sur les emprunts.

LIBOR - Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge nette – Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de la moyenne des actifs utilisés.

Méthode de calcul des prestations projetées, au prorata des services – Méthode d'évaluation actuarielle selon laquelle la même partie de la prestation future prévue est attribuée à chaque année de service.

Obligation au titre des prestations projetées – Valeur actuarielle actuelle des prestations attribuées au titre des services rendus par les employés à une date précise.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts bruts – Montants en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.

Prêts douteux – Prêts pour lesquels on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer les intérêts et le principal.

Ratio d'efficience – Frais d'administration exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation.

Ratio de viabilité financière – Bénéfice d'exploitation ajusté (déduction faite des frais d'administration et de l'allégement de la dette), en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'année.

Rendement des capitaux propres – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.

Risque de change – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.

Risque de crédit – Possibilité d'une perte si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières.

Risque du marché – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.

Risque lié aux liquidités – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.

Risque lié aux taux d'intérêt – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque opérationnel – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Bureaux d'EDC

Siège social
Exportation et
développement Canada
151, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 237-2690

Site Web : www.edc.ca

Bureau de Vancouver
One Bentall Centre
Bureau 1030
505, rue Burrard, C.P. 58
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1M5

Tél. : (604) 638-6950
Téléc. : (604) 638-6955

Bureau d'Edmonton
Bureau 905
10010, 106e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8

Tél. : (780) 702-5233
Telec. : (780) 702-5235

Bureau de Calgary
Home Oil Tower
Bureau 606
324, 8e Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2P 2Z2

Tél. : (403) 537-9800
Téléc. : (403) 537-9811

Bureau de Winnipeg
Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3

Tel. : (204) 975-5090
Telec. : (204) 975-5094

Bureau de London
Bureau 1512
148, rue Fullarton
London (Ontario)
N6A 5P3

Tel. : (519) 963-5400
Telec. : (519) 963-5407

Bureau de Toronto
Bureau 810
150, rue York
C. P. 810
Toronto (Ontario)
M5H 3S5

Tel. : (416) 640-7600
Telec. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal
Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, place Victoria
C. P. 124
Montréal (Québec)
H4Z 1C3

Tél. : (514) 908-9200
Téléc. : (514) 878-9891

Bureau de Québec
Bureau 1300
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy (Québec)
G1V 2M2

Tél. : (418) 266-6130
Téléc. : (418) 266-6131

Bureau de Moncton
Bureau 400
735, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1E5

Tel. : (506) 851-6066
Telec. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax
Purdy's Wharf Tower II
Bureau 1410
1969, rue Upper Water
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3R7

Tél. : (902) 442-5205
Telec. : (902) 442-5204

Bureau de St. John's
90, avenue O'Leary
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 2C7

Tel. : (709) 772-8808
Telec. : (709) 772-8693

Brésil et Cône Sud
Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, Andar 16
CEP 04578-000, São Paulo – SP
Brésil

Tel. : 011-5511-5509-4320, poste 3320
Telec. : 011-5511-5509-4275

Chine
a/s de l'ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chaoyang
Beijing 100600
Chine

Tel. : 86-10-6532-3536, poste 3357
Telec. : 86-10-6532-4072

Mexique
Calle Schiller 529
Rincon del Bosque
Colonia Polanco
Mexico, D.F. 11560
Mexique

Tel. : 011-5255-5387-9316
Telec. : 011-5255-5387-9317

Pologne*
a/s de l'ambassade du Canada
Place de la Reforme
10e étage
Al. Jerozolimskie 123
Varsovie, Pologne 02-017

** Ouverture prévue pour le 3T2002*

This document is also available in English.

Imprimé au Canada sur du papier canadien non couché recyclé et du papier couché recyclable.